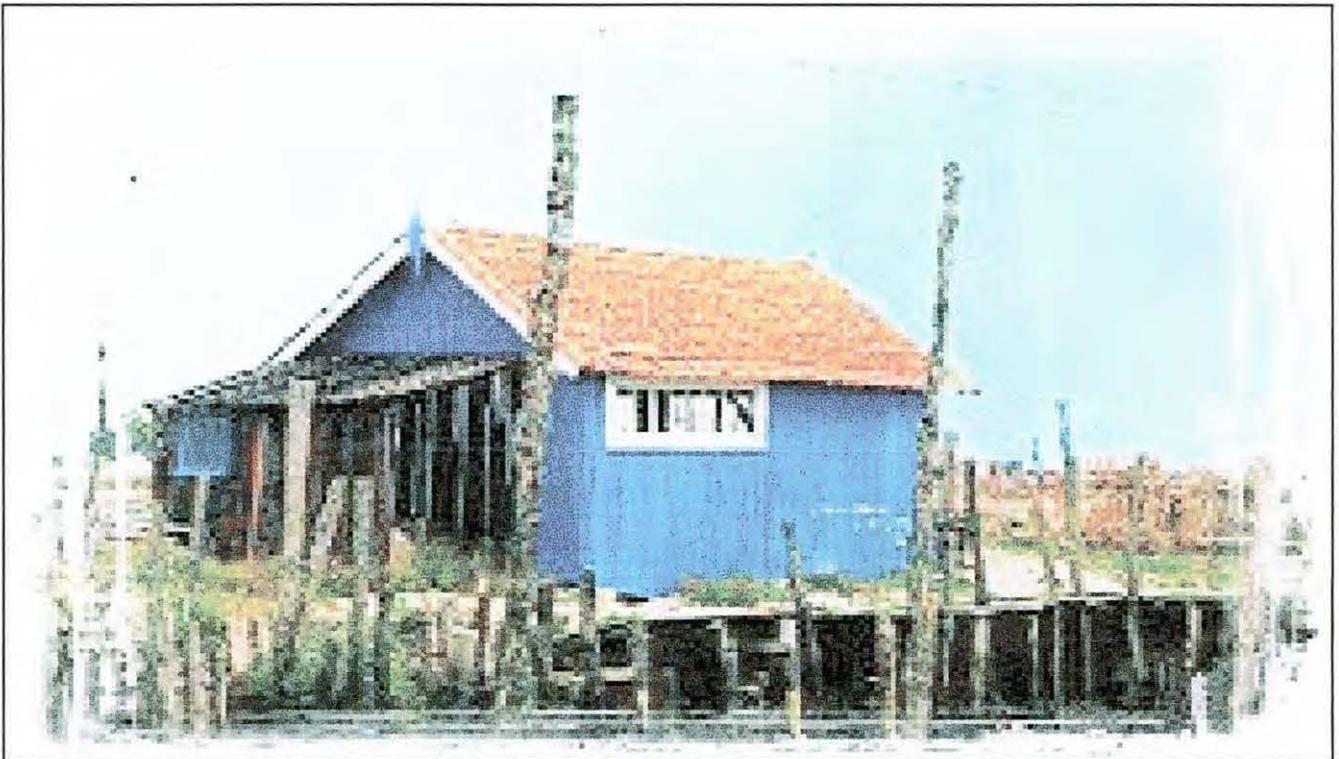


**L'OSTREICULTURE DU BASSIN DE MARENNES-OLERON :  
FONCTIONNEMENT DES UNITES DE PRODUCTION  
ET REFLEXION AUTOUR DU PROJET DE CULTURE  
D'HUITRES EN EAUX-PROFONDES**



**Guillaume FAVOREU**

**Mémoire d'Ingénieur  
82<sup>ème</sup> promotion**

**Mai 2003**

E.S.A.P  
Ecole Supérieure d'Agriculture de Purpan  
75, voie du T.O.E.C  
31076 TOULOUSE Cedex

IFREMER La Rochelle  
Place du Séminaire  
17137 L'HOUMEAU

**L'OSTREICULTURE DU BASSIN DE MARENNES-OLERON :**  
**FONCTIONNEMENT DES UNITES DE PRODUCTION**  
**ET REFLEXION AUTOUR DU PROJET**  
**DE CULTURE D'HUITRES EN EAUX-PROFONDES**

**ENCADRANTS DE STAGE:**  
**M.BODOY Alain (CREMA La Rochelle)**  
**M.BIAIS Gérard (IFREMER La Rochelle)**  
**M.CHIA Eduardo (INRA-SAD Dijon)**

**PROFESSEUR TUTEUR :**  
**Mme FEYT, ESAP**

**Guillaume FAVOREU**

**Mémoire d'Ingénieur**  
**82<sup>ème</sup> promotion**

**Mai 2003**

# **SOMMAIRE**

**RESUME**

**REMERCIEMENTS**

**GLOSSAIRE**

**INTRODUCTION**

**1<sup>ERE</sup> PARTIE:  
CADRE ET ENJEUX DE L'ETUDE**

**2<sup>EME</sup> PARTIE :  
BASE METHODOLOGIQUE, MISE EN PLACE ET DEROULEMENT DE  
L'ETUDE**

**3<sup>EME</sup> PARTIE:  
LE FONCTIONNEMENT DES EXPLOITATIONS OSTREICOLES**

**4<sup>EME</sup> PARTIE:  
APPLICATION POUR LE PROJET DE CULTURE D'HUITRES EN EAUX-  
PROFONDES. PROPOSITION-DISCUSSION**

**CONCLUSION**

**BIBLIOGRAPHIE**

**ENTRETIENS ET REUNIONS DE TRAVAIL**

**LEXIQUE DES SIGLES**

**TABLE DES ILLUSTRATIONS**

**TABLE DES MATIERES**

**ANNEXES**

## RESUME

Le bassin de Marennes-Oléron est l'un des principaux pôles de l'ostréiculture française, avec environ 25 % de la production nationale d'huîtres et près de la moitié de la commercialisation nationale grâce à la présence sur son sol de claires permettant l'affinage. Depuis quelques années, la production du bassin, qui se fait sur l'estran selon des techniques traditionnelles, se trouve confrontée à des problèmes croissants de productivité. Les ostréiculteurs se voient alors dans l'obligation d'adapter leur système de production au contexte afin de survivre. Cela passe par l'amélioration des techniques existantes ainsi que par la recherche de nouvelles techniques de production.

Parmi ces nouvelles techniques, la culture d'huîtres en *eaux-profondes*, pratiquée en Bretagne depuis le milieu du XX<sup>ème</sup> siècle, apparaît comme une solution possible à ces problèmes en offrant une perspective de baisse du coût de production et une baisse de la surcharge de l'estran. Certains ostréiculteurs du bassin ont donc été légitimement intéressés par cette technique. Le projet de développement de son introduction dans le département de Charente-Maritime est en cours d'étude : la phase expérimentale menée par l'IFREMER prend fin en 2005. Mais les structures professionnelles et les pouvoirs publics sont encore indécis sur le mode de mise en place du projet : en effet, outre les problèmes externes à la profession ostréicole, le positionnement des ostréiculteurs par rapport à cette technique est mal connu. Notre étude vise à étudier ce positionnement dans un contexte où le fonctionnement des exploitations ostréicoles du bassin et les processus d'adhésion de leurs exploitants à une nouvelle technique sont mal connus.

Dans un premier temps, nous nous sommes attardés à réaliser une étude socio-économique basée sur une série de trois visites sur chacune de 24 exploitations sélectionnées pour leur diversité. Ces visites s'inspirent de la méthode d'Approche Globale de l'Exploitation Agricole mise au point par BONNEVIALE et al., (1989) que nous avons ici adaptée aux exploitations ostréicoles. De l'ensemble de ces visites nous avons rédigé une synthèse mettant en valeur :

- la diversité des situations dans lesquelles les exploitations ostréicoles évoluent
- les principaux paramètres intervenant dans le processus de décision des exploitants

Parmi ces derniers, la force du "projet ostréicole" (notion englobant l'âge, la perspective de succession sur l'exploitation, le capital culturel et social et les finalités de l'exploitant) est apparue comme un critère fort. L'importance de la présence familiale sur les exploitations et l'individualisme de la profession ont été mis en avant. A partir de ce travail réalisé sur la connaissance du fonctionnement des exploitations ostréicoles, nous avons conclu, par rapport au projet de cultures en eaux-profondes qu'il n'existait pas de réponse simple à apporter et qu'une étude plus approfondie autour de ce projet et de ses composantes devait être réalisée.

Ainsi, notre dernière partie s'attarde à présenter les différentes composantes du projet en eaux-profondes : incertitudes et problèmes liés à la gestion commune de la ressource, au mode de mise en place de la production (système collectif ou système individuel) et aux résultats biologiques de la technique. Les hypothèses retenues face à ces incertitudes et leur mise en relation avec notre étude du fonctionnement des unités de production nous ont permis de mettre en place un modèle de positionnement des ostréiculteurs. Ce modèle intègre les différents paramètres entrant en jeu dans l'acceptation de la technique en eaux-profondes par l'exploitant et son choix du mode d'organisation de la production. Grâce à la mise en place d'un questionnaire fermé que nous avons ici proposé, ce modèle pourra être utilisé pour déterminer quantitativement le positionnement des ostréiculteurs.

Nous avons pu voir que la mise en place d'un tel projet au niveau du bassin se trouve confrontée à de nombreux problèmes, internes et externes, qui entraînent, au niveau politique, des difficultés à prendre des décisions, que ce soit sur la surface attribuée, le mode d'organisation de la production et les systèmes de gestion des concessions. De plus, l'incertitude technique autour de ce mode de culture d'huître reste forte. Il apparaît urgent de faire des expérimentations professionnelles à plus grande échelle pour déterminer la faisabilité réelle du projet.

# REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes les personnes directement ou indirectement liées à la réalisation de ce travail, et plus particulièrement :

- tous les ostréiculteurs rencontrés pour leur sympathie et tout particulièrement M.Viaud et sa famille pour leur accueil et la transmission de leur passion pour l'ostréiculture
- Eduardo Chia et Gérard Biais pour leur suivi et les séances de travail communes
- M.Bodoy, M. Le Moine, M.Robert et M.Gouilletquer pour leur accompagnement dans le travail
- Mme Feyt pour le suivi dans le travail, les relectures, remarques et corrections indispensables à la réalisation de ce document
- Benoît Guerin pour 3 mois de travail et de vie en commun, pas toujours facile...
- Marie-Stylie pour les nombreuses corrections apportées et aussi pour tout le reste

# GLOSSAIRE

**Affinage** : opération ayant pour but d'améliorer la qualité et éventuellement la couleur des huîtres par un passage de celles-ci en claire.

**Cabane** : bâtiment de dimensions variables servant d'abri pour les travaux ostréicoles effectués à terre.

**Captage** : première phase des activités ostréicoles qui consiste à recueillir les larves d'huîtres sur des supports artificiels.

**Chaland (ou ponton)** : embarcation à fond plat utilisée en ostréiculture pour le transport des huîtres.

**Cl aire** : bassin d'eau saumâtre, peu profond, où l'on affine les huîtres.

**Conchyliculture** : Elevage des huîtres, moules et autres coquillages.

**Demi-élevage** : Phase de croissance des huîtres située entre le détroquage et le grossissement final.

**Détroquage** : action de séparer les jeunes huîtres de leur support de captage.

**DPM** : Domaine Public Maritime sur lequel sont situées les concessions ostréicoles

**Draguer** : pêcher les coquillage sur le fond à l'aide d'un filet en forme de poche dont l'armature sert de racloir (drague).

**Écloserie** : établissement d'aquaculture destiné à la production de géniteurs et à l'obtention de jeunes larves.

**Estran** : portion du littoral comprise entre les plus hautes et les plus basses mers (= zone de balancement des marées).

**Grattis** : nom donné par les ostréiculteurs aux huîtres détroquées en une à une, c'est-à-dire non collées en paquets.

**Galie** : nom donné aux coquillages (jeunes huîtres et moules) qui viennent se fixer sur les poches ostréicoles et qu'il est nécessaire d'éliminer.

**Huîtres en "une à une"** : huîtres obtenues après détroquage non collées en paquets.

**Huître triploïde** : huître possédant trois lots homologues de chromosomes au lieu de deux. Très rare en milieu naturel, elle peut s'obtenir en techniques d'écloserie.

**Indice AFNOR** : indice rendant compte du "remplissage" en chair de l'huître et calculé de la manière suivante :  $I = (\text{poids chair} / \text{poids de total}) \times 100$

**Naissain** : ensemble des larves nageuses d'huîtres (ou de moules) avant leur fixation.

**Ostréiculture** : élevage des huîtres.

# INTRODUCTION

Cette étude s'inscrit dans le cadre du projet "ISPOP" (Interactions Socio-techniques entre Pêche et Ostréiculture dans le Pertuis charentais) du programme LIT'EAU du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable qui vise à déterminer et analyser les interactions entre pêche et ostréiculture autour du projet de cultures d'huîtres en eaux-profondes. L'un des objectifs de ce programme est d'évaluer, pour la zone du bassin de Marennes-Oléron, l'intérêt que les différents types d'ostréiculteurs sont susceptibles de porter à ce projet.

L'ostréiculture du bassin est ancienne et bénéficie aujourd'hui d'un atout important : le renom de l'appellation "huître de Marennes-Oléron". Mais l'ostréiculture de ce bassin connaît de nombreux problèmes de productivité : en effet, l'estran (lieu où les huîtres sont élevées) est surchargé et les coûts de production sont très élevés. Les ostréiculteurs sont à la recherche de nouvelles techniques de production. La technique en eaux-profondes permettrait de pallier ces problèmes. C'est pourquoi quelques ostréiculteurs ont eu pour ambition de l'introduire dans le bassin. Aujourd'hui, une période d'expérimentations est menée par l'IFREMER, prenant fin en 2005. Mais de nombreuses incertitudes pèsent encore autour de ce projet, et notamment sur le positionnement des ostréiculteurs face à cette technique.

Pour étudier ce positionnement, il faut connaître le fonctionnement des exploitations ostréicoles et les modèles de prise de décision des ostréiculteurs. Or, l'ostréiculture du bassin est un milieu "opaque" mal connu.

Notre objectif premier est donc d'analyser le mode de fonctionnement des unités de production ostréicoles du bassin de Marennes-Oléron afin de comprendre les rationalités des ostréiculteurs et de mettre en évidence les critères qui vont permettre d'expliquer ce fonctionnement. Pour y arriver, nous avons réalisé une étude portant sur une trentaine d'exploitations appartenant à la zone géographique de Marennes-Oléron. Cette étude se base sur la méthode d'*Approche Globale de l'Exploitation Agricole* mise au point par l'INRA-SAD (BONNEVIALE et al., 1989) que nous avons ici adaptée aux exploitations ostréicoles et qui consiste en la réalisation d'une série de trois visites sur chaque exploitation sélectionnée.

Ensuite, cette étude doit être mise en relation avec une étude plus approfondie sur l'introduction de la technique dans le bassin aux niveaux de la gestion globale de la ressource, du mode d'organisation de la production et des résultats technico-économiques.

Après avoir présenté le contexte et l'enjeu de cette étude dans notre première partie, nous présenterons en deuxième partie la méthodologie retenue, son application et son déroulement pratique sur le terrain. Lors de notre troisième partie, nous nous attacherons à présenter la synthèse du fonctionnement des exploitations ostréicoles visitées par l'analyse fine de ses différentes composantes. A partir de cette analyse, nous serons en mesure de proposer un schéma de fonctionnement des exploitations ostréicoles. Enfin, lors de notre quatrième et dernière partie nous retiendrons des hypothèses sur l'introduction de la technique en eaux-profondes dans le bassin afin d'étudier ses conséquences sur les exploitations ostréicoles au niveau individuel mais aussi au niveau collectif. Nous serons alors en mesure de lister l'ensemble des critères mis en jeu au niveau de l'exploitation, et, à partir de ces critères, de constituer un modèle de positionnement. Un questionnaire fermé permettant une étude quantitative sur ce positionnement sera alors proposé.

# 1<sup>ère</sup> partie:

## Cadre et enjeux de l'étude

Cette première partie a pour objectif de présenter la production ostréicole française, son histoire et ses caractéristiques. Ensuite, sera abordé le cas particulier de l'ostréiculture du bassin de Marennes-Oléron, bassin majeur de l'ostréiculture française où les nombreux problèmes de production ont poussés certains ostréiculteurs de la zone à se tourner vers de nouvelles techniques de production, dont la technique en eaux-profondes.

### ***I- L'OSTREICULTURE EN FRANCE***

“La forme particulière d'aquaculture qu'est la conchyliculture, consiste à intervenir sur des populations, afin de s'approprier des individus pendant une période couvrant tout ou partie de leur cycle biologique, et d'en tirer bénéfice.” (BODOY, 1993)

#### **1- Historique**

##### ***Des prémices de l'ostréiculture à sa naissance***

C'est à l'époque romaine, dans les étangs littoraux de la Corse, que remontent les premiers stades d'activité d'élevage de mollusques en France. Mais il faut attendre les XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles pour voir le développement en tant que tel de l'ostréiculture avec la création de *claires* à usage conchylicole, à partir d'anciens marais salants. (BODOY, 1993)

##### ***Une histoire marquée par des surexploitations et des effondrements***

Au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, les concessions du Domaine Public Maritime (DPM) situées dans la zone de balancement des marées (*l'estran*) vont être réglementées. C'est à cette même époque que les techniques de captage naturel, par utilisation de collecteurs adaptés (pieux de bois), sont développées dans la région de La Rochelle (BODOY, 1993 ; PERRIN, 1998). “Dès lors était franchie l'étape décisive de maîtriser l'approvisionnement en naissain” (BODOY, 1993). Auparavant, l'élevage se faisait à partir d'huîtres récoltées sur les rochers ou pêchées par dragage dans des bancs naturels. (PHILIPPE, 2001)

Quelques années plus tard, l'huître plate (*Ostrea edulis*), huître indigène des côtes françaises, est concurrencée par l'arrivée accidentelle de l'huître creuse portugaise (*Crassostrea angulata*) : en effet, en 1867, lors d'une tempête, un bateau de commerce, le Morlaisien, est contraint, à l'embouchure de la Gironde, de rejeter à la mer une partie de sa cargaison d'huîtres pour éviter de couler. La reproduction de ces huîtres portugaises permet leur implantation dans le bassin d'Arcachon. Elles prolifèrent ensuite rapidement vers le nord (Marennes-Oléron, Ile de Ré et Vendée) et vont ainsi “supplanter” l'huître plate. En 1883, sur trois huîtres collectées, deux sont des portugaises. Vers 1920, l'huître plate connaît, pour des raisons inconnues, une mortalité massive. (BODOY, 1993 ; PHILIPPE, 2001)

Jusqu'en 1960 l'ostréiculture se développe le long des côtes atlantiques avec une concentration de plus en plus importante dans des sites privilégiés. A la fin des années 60, l'huître portugaise est victime d'une série d'épizooties, la "maladie des branchies" tout d'abord, avant de disparaître totalement à cause d'une maladie virale de 1970 à 1973. Au même moment, une autre espèce d'huître creuse importée du pacifique dès 1967, l'huître japonaise (*Crassostrea Gigas*), est implantée du fait d'une croissance plus rapide.

Dans les années 70, l'huître plate est victime de maladies se propageant dans la quasi-totalité des centres d'élevages mettant en cause sa culture. Ainsi, l'huître japonaise va devenir l'espèce la plus cultivée. Elle connaît cependant, dès 1975, des baisses de productivité dans les bassins de Marennes-Oléron, Arcachon et en baie de Bourgneuf. (BODOY, 1993 ; PERRIN, 1998 ; PHILIPPE, 2001)

L'ostréiculture s'est tournée vers la mer ouverte depuis le début des années 80. En effet, comme l'explique BODOY (1993), "les capacités d'extension ne sont pas illimitées sur l'estran. Elles sont même saturées, si l'on considère les contraintes d'ordre biologique (capacités nutritives), écologique (compétition avec la pêche côtière), environnemental (salubrité des eaux et pollution) et économique (saturation du marché)."

### *Un élevage maîtrisé depuis peu dans sa totalité*

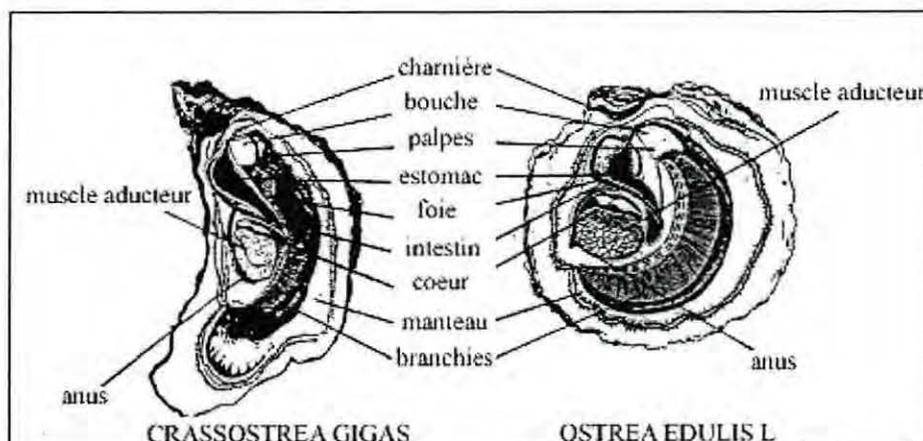
Jusque dans un passé récent, le cycle de production était maîtrisé dans sa quasi-totalité, depuis le captage jusqu'à la vente, mais il manquait la maîtrise de la production de naissain : depuis une vingtaine d'années, c'est chose faite grâce à la possibilité d'obtenir des larves d'huîtres en éclosion (PERRIN, 1998). Les techniques d'éclosion permettent ainsi de "s'affranchir des fluctuations aléatoires du captage de naissain en milieu naturel." (BODOY, 1993)

## **2- Biologie, cycle et technique d'élevage de l'huître**

### *Biologie de l'huître*

#### Anatomie

L'adhésion à un substrat rocheux se fait à l'état larvaire par la valve gauche. Une fois décrochée de son support, l'huître ne peut plus se fixer à nouveau. Elle peut rester émergée plusieurs semaines voire plusieurs mois grâce à son muscle adducteur qui en se contractant assure la fermeture de la coquille. Les deux genres d'huîtres cultivées en France sont la *Crassostrea gigas* (ou huître creuse japonaise, 98 % de la production française en 1998) et l'*Ostrea edulis* (ou huître plate). (PERRIN, 1998 ; BOUQUET et MIAUD, 1995). Leurs anatomies sont présentées dans la figure n°1.



**FIGURE N°1 :**  
**Anatomies de l'huître creuse**  
**(*Crassostrea gigas*)**  
**et de l'huître plate**  
**(*Ostrea edulis*)**

source : PHILIPPE, 2001

### Alimentation et respiration

L'huître se nourrit de phytoplancton. L'alimentation et la respiration se font par filtration de l'eau de mer par les branchies. Si l'exploitation du lieu d'élevage est bien gérée, les ressources en aliments et en oxygène sont peu limitées. (PERRIN, 1998)

### Reproduction et vie larvaire

Les huîtres présentent une reproduction sexuée. En hiver, l'huître est à l'état de repos sexuel. Après multiplication et maturation des gamètes au printemps, l'émission des produits sexuels se fait au cours de l'été. Après une première ponte, de nouvelles émissions sont possibles (reconstitution des gonades). La saison de ponte prend fin au milieu de l'automne.

L'huître plate est larvipare : la fécondation a lieu dans la cavité palléale par des spermatozoïdes amenés par le courant. Après une incubation de une à deux semaines, les larves sont libérées dans le milieu extérieur. Après chaque cycle, l'huître plate change de sexe. L'huître creuse est ovipare : c'est dans la mer et au grès des courants qu'a lieu la fécondation des ovules par les spermatozoïdes. Elle change de sexe chaque année.

La vie larvaire pélagique dure de deux semaines à un mois, puis la larve s'accroche à un support par un pied contractile avant de s'y fixer grâce à la sécrétion d'une coquille : on ne parle alors plus de larve mais de naissain. (PERRIN, 1998 ; BOUQUET et MIAUD, 1995)

### Maladies et prédateurs

De nombreuses maladies touchent les huîtres (parasites et virus). Elles sont aussi victimes de prédateurs (étoiles de mer, bigorneaux perceurs...) (PERRIN, 1998) et compétiteurs (ex : crépidules) pour l'accès à la nourriture (compétition trophique) et l'accès à l'espace (compétition spatiale) (POPOVSKY et GALLET, 1999).

### ***L'approvisionnement en produit d'élevage***

Cet approvisionnement se fait essentiellement par l'activité de captage de naissain dans le milieu naturel. Il existe, en France, deux bassins principaux de captage, qui sont les bassins d'Arcachon et de Marennes-Oléron. (BODOY, 1993 ; BUESTEL, 2002)

La maîtrise (récente) des techniques d'écloserie vient concurrencer ce captage naturel, mais, ce dernier se maintient comme mode d'approvisionnement en naissain principal pour plusieurs raisons :

- les quantités ainsi disponibles sont considérables lorsque les conditions climatiques sont favorables, à savoir 3 années sur 4 pour l'huître creuse depuis 1980 ;
- son coût est considéré comme faible, bien que mal cerné : pour l'estimer, on dispose du prix de vente pratiqué, qui, à taille égale, est inférieur à celui des écloseries. Cependant, la qualité des individus provenant de ce captage naturel semble inférieure à celle des individus issus d'écloserie. (BODOY, 1993 ; BUESTEL, 2002)

Dans le cadre du captage naturel, les huîtres sont captées sur des collecteurs immergés à l'époque de la ponte (à partir de juin) et situés sur des concessions du Domaine Public Maritime spécialement réservées à cet effet.

Ces collecteurs peuvent être de différentes natures : dans le bassin d'Arcachon, les tuiles chaulées sont une spécialité traditionnelle.

Ailleurs, le tube plastique s'est largement répandu depuis le début des années 80, du fait de ses caractéristiques : efficace, facile à travailler, peu cher à l'emploi et présentant des possibilités de mécanisation. Mais il n'a pas pour autant fait disparaître d'autres types de collecteurs, plus traditionnels, tels les pieux d'ardoise (barres d'environ 80 cm de long), le casier Pléno (lamelles plastiques utilisées à l'embouchure de la Charente) et les broches (plaques d'ardoise ou de coquillages).

Aujourd'hui se développent de plus en plus des collecteurs de type "coupelles Pléno" : ce sont des disques en plastique de 20 cm de diamètre disposés le long d'une barre. Ils permettent un **détroquage en une à une** plus facile qui peut être mécanisé.

### ***Les phases de croissance : détroquage et 1/2 élevage***

Une fois les huîtres captées, elles sont (BODOY, 1993 ; PERRIN, 1998 ; BUESTEL, 2002):

- soit transférées sur leur collecteur (tubes), au bout de 3 à 9 mois, vers d'autres parcs à vocation nutritive. On parle alors de pré grossissement ou de **1/2 élevage**. Les collecteurs sont ainsi déposés sur des tables faites de barres métalliques, sur l'estran. Les huîtres seront ensuite détroquées, c'est-à-dire détachées de leur support vers l'âge de 18 mois. Les huîtres sont alors en paquet ;
- soit directement détroquées (c'est-à-dire séparées de leur support) à l'âge de 6 mois environ pour donner du "**grattis**" (pour les tubes PVC et coupelles): les huîtres sont en **une à une**. Le **1/2 élevage** se fait alors en poches à faible maillage qui doivent être ensuite adaptées à la croissance des huîtres, ce qui nécessite des changements de poches assez fréquents.

Les huîtres issues d'écloserie, selon la taille à laquelle elles sont achetées, sont mises en poches à un maillage adapté.

### ***L'élevage***

#### ***L'élevage sur l'estran (en milieu émergent)***

L'estran a été très tôt un site privilégié pour l'ostréiculture en raison des facilités d'accès et de travail qu'il offre. En France, la majeure partie de la production y est localisée.

Sur l'estran, on compte deux types d'élevages distincts : l'élevage à plat et l'élevage en surélevé.

- ***l'élevage à plat*** consiste à éparer (déposer et étaler) les huîtres à même le sol sur des parcs découvrant à des coefficients de marée compris entre 50 et 100<sup>1</sup>. Il constitue souvent une phase intermédiaire entre le développement sur collecteur et la dernière phase de "finition" en poches. Le semis se fait à une densité de 500 à 900 kg/are selon l'âge des huîtres. Le travail et les installations demandés sont faibles : il faut retourner les huîtres à la fourche ou herser et protéger les concessions par de simples grillages de 30 à 40 cm de hauteur. La récolte se fait à la fourche. La mortalité est d'environ 50 % pour les huîtres les plus jeunes la première année et aux alentours de 10-15 % pour les plus grosses. Selon BODOY (1993), l'élevage à plat présente deux inconvénients : l'huître est mobile donc il y a des pertes et les performances de croissance sont limitées par la présence de sédiment. Cette technique est encore largement utilisée à Arcachon et à Marennes-Oléron ; (BODOY, 1993, PERRIN, 1998 ; BUESTEL, 2002)

---

<sup>1</sup> Les coefficients de marée sont compris entre 20 (faible amplitude = mortes eaux) et 120 (forte amplitude = vives eaux). A titre d'information, environ une marée sur deux est à un coefficient supérieur à 50.

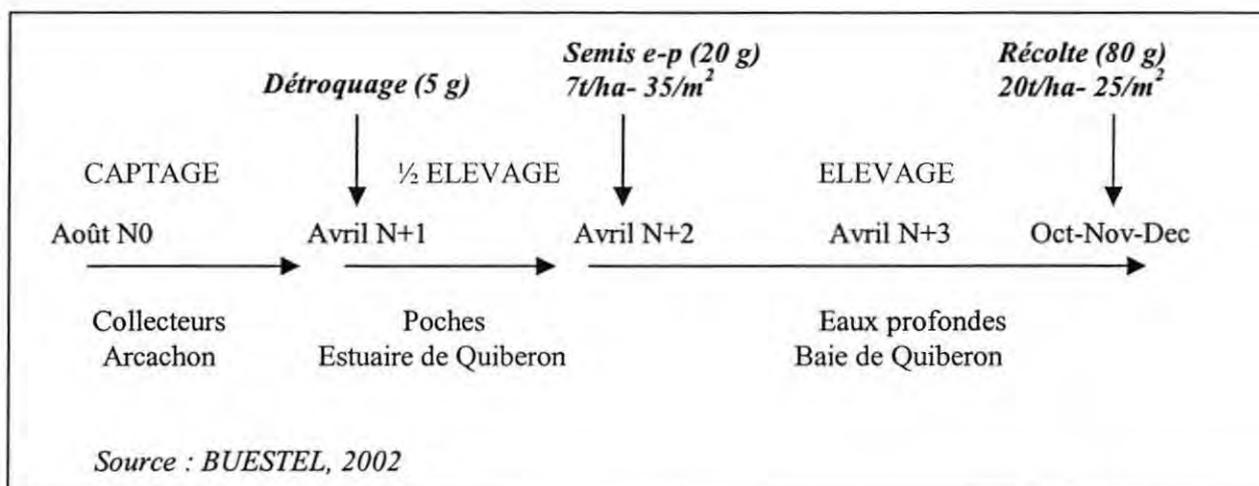
- ***l'élevage en surélevé*** est apparu dans les années 60 pour pallier les inconvénients présentés par l'élevage à plat sur le sol. Ce type d'élevage consiste à installer sur des tables métalliques (situées à 60 cm du sol et formant des rangées d'environ 30 mètres de moyenne) des collecteurs ou des poches de densités allant de 6 à 12 kg d'huîtres par poche (6kg/poche à 18 mois pour 12kg/poche en fin de cycle). Ceci nécessite généralement un dédoublement des poches lorsque la charge devient trop importante (variable selon la croissance des huîtres). La réglementation sur la densité de poches par hectare est différente selon les bassins (exemple : 6000 poches/ha à Marennes-Oléron et 4000 poches/ha à Paimpol). Les poches doivent être régulièrement retournées pour éviter la prolifération d'algues (qui sont tuées par les rayons Ultra Violetes lors de l'exondation). (BODOY, 1993, PERRIN, 1998 ; BUESTEL, 2002)

*L'élevage en pleine mer (en milieu immergent)*

Ce sont soit des élevages en eaux-profondes ou soit des élevages en suspension.

- ***l'élevage en eaux-profondes*** est pratiqué dans les baies abritées de Bretagne (Baie de Quiberon ou de Cancale). Les huîtres sont semées à une profondeur de 10 mètres environ, à même le sol, à une densité de 5 à 10 tonnes par hectare. Les huîtres peuvent être semées dès 5-10 grammes, mais alors la mortalité est très importante, c'est pourquoi elles sont généralement semées vers 18 mois, à un poids de 20-30 grammes. Elles sont laissées environ 18 mois sur le sol, ce qui nécessite un hersage régulier, puis sont récoltées (ou pêchées) par dragage. Cela nécessite un matériel spécifique, à savoir des bateaux de 10 à 25 mètres équipés. (BUESTEL, 2002)

Un exemple de cycle de production faisant intervenir la technique en eaux-profondes dans la baie de Quiberon est présenté dans la figure n°2.



**FIGURE N°2 : Exemple d'un cycle d'élevage en eaux-profondes dans la Baie de Quiberon**

D'autres techniques d'élevage en eaux-profondes existent mais ne sont pas développées en France (soucoupe ballastale, container lesté de béton...). (BODOY, 1993)

- **les élevages en suspension** consistent à installer des huîtres sur des dispositifs tels que des suspentes lestées à une extrémité et attachées à un flotteur ou à son voisinage par l'autre extrémité. Ils comportent plusieurs avantages : l'huître est en permanence immergée dans l'eau (conditions trophiques idéales), elle est à l'abri des prédateurs et, en mer ouverte, les sites potentiels sont très

vastes. Par contre, ils nécessitent des investissements en matériel d'élevage, en moyens nautiques et en mécanisation importants. On peut citer deux types principaux de techniques d'élevage en suspension pour l'ostréiculture : un dispositif de tables métalliques utilisé dans les étangs de Thau et la baie de Toulon ainsi que les filières (ou long-lines), qui peuvent être constituées de différentes manières (aussière principale maintenue en surface ou immergée à peu de profondeur). (BODOY, 1993 ; BUESTEL, 2002)

### L'élevage en bassins

Il ne consiste pas à affiner les huîtres (utilisation traditionnelle du bassin de terre, ou claire), mais à faire grossir les huîtres par l'apport en bassin d'une nourriture phytoplanctonique produite ailleurs. C'est un type d'élevage qui peut être très intensif car le facteur nutritif est contrôlé. Les résultats de croissance en pré-grossissement sont très bons, mais les investissements étant importants, la rentabilité n'est pas prouvée. De plus, les rejets azotés s'avèrent élevés. Cette technique n'est pas développée en France. (BODOY, 1993)

### L'affinage

C'est "la dernière phase de l'élevage [...] [qui concerne], non plus la croissance dimensionnelle, mais l'amélioration de la qualité des chairs." Les huîtres sont ainsi placées dans des bassins de terre, appelés claires, qui sont alimentés en eau de mer lors des marées hautes. (BODOY, 1993)

Ce passage en claire permet de donner à l'huître les appellations *fine de claire* et *spéciale de claire*.

Ces appellations sont réglementées par l'arrêté du 13 janvier 2000 : (PHILIPPE, 2001)

- *fine de claire* : affinage de 2 ou 3 semaines selon la période<sup>2</sup> et ayant un indice de remplissage (ou *indice AFNOR*) compris entre 6,5 et 10,5 exclus ;
- *spéciale de claire* : affinage de 2 ou 3 semaines selon la période et ayant un indice de remplissage (ou indice AFNOR) supérieur ou égal à 10,5.

Les teneurs en glycogène et glucides sont les seuls caractères résultant de l'affinage qui peuvent être scientifiquement mesurés. Les caractères organoleptiques sont laissés à l'appréciation de chacun... (BODOY, 1993)

Dans certaines claires se produit le phénomène de verdissement dû à la présence d'une diatomée (*navicula ostrearia*), ou navicule bleue, qui, lors de sa dégénérescence, libère un pigment. Ce pigment colore alors l'huître en vert lors de son absorption. Ce verdissement, revendiqué comme spécificité de Marennes-Oléron, est difficile à maîtriser. (BODOY, 1993 ; PERRIN, 1998)

## **3- Contraintes et risques en ostréiculture**

"Pratiquée pour la majorité de ses étapes en milieu ouvert, non contrôlée et difficilement maîtrisable, la conchyliculture est une activité très exposée, sujette à de nombreux aléas intervenant soit au cours des phases d'élevage, soit au moment de sa commercialisation." (GRIZEL, 1994)

---

<sup>2</sup> 2 semaines du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre (densité moyenne maximale de 1 kg/m<sup>2</sup>) et 3 semaines du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars (densité moyenne maximale de 3 kg/m<sup>2</sup>)

## *Contraintes et risques liés à l'élevage*

Selon GRIZEL (1994), les bons résultats d'élevage dépendent de la maîtrise du captage et des rendements biologiques et économiques.

### *L'approvisionnement en naissain*

Généralement le captage naturel est suffisant. Cependant, certaines années, il ne permet de couvrir les besoins : ces variations sont dues à des facteurs climatiques (température de l'eau) et/ou à des perturbations chimiques de la qualité des eaux (pollution). Lors des mauvaises années de captage naturel, les écloséries permettent de combler ce déficit, mais dans une proportion restreinte car elles aussi sont soumises à des problèmes zootechniques. (GRIZEL, 1994)

### *Le rendement biologique*

Rdt Biologique pour une période donnée =  $\left[ \frac{(\text{nbr d'huîtres initiales} * \text{survie en \%}) * \text{poids final individu}}{\text{Nbr d'huîtres initiales} * \text{poids initial individuel}} \right] = \left( \frac{\text{biomasse finale}}{\text{biomasse initiale}} \right)$   
(ROBERT et al., 2002)

Le rendement biologique exprime la vitesse de croissance et le taux de survie pour une période donnée : il est très important pour le producteur. Ainsi, l'obtention d'huîtres de taille commercialisable dans un minimum de temps et avec un maximum de survie va conditionner un bon gain de productivité. Il convient, pour cela, "de connaître et de respecter les besoins biologiques des animaux cultivés et d'adapter des zootechnies compatibles avec ceux-ci tout en minimisant les effets des paramètres négatifs". (GRIZEL, 1994). Ainsi, selon l'auteur, les problèmes majeurs à résoudre sont (par ordre d'importance en terme d'impact sur l'économie ostréicole) :

- *l'introduction et la propagation de maladies* : l'huître creuse étant en situation de quasi mono-élevage, la fragilité des entreprises est accrue en cas d'arrivée d'une nouvelle maladie ;
- *la gestion de la qualité et de la quantité d'eau douce* : l'ensemble des modifications engendrées par l'extension des activités agricoles, l'industrialisation, l'urbanisation (modifications de la qualité biotique de l'eau et débit des rivières débouchant dans les bassins conchylicoles) et l'aménagement des marais (drainage modifiant la circulation et le mode d'utilisation de l'eau) ont engendré des contraintes importantes pour l'ostréiculture. En effet, la production ostréicole dépend directement de la disponibilité en eau douce de bonne qualité qui conditionne la croissance et la qualité de chair. Au niveau des taux de survie, une salinité trop importante ou au contraire un apport massif d'eau douce peuvent entraîner des mortalités ;
- *la gestion de la biomasse d'huîtres en élevage*: il est indispensable de réguler les quantités d'huîtres produites, d'entretenir les gisements naturels et de limiter l'extension des populations sauvages compétitrices pour la nourriture disponible. Or, selon l'auteur, les baisses de performances de croissance et de qualité des huîtres trouvent une part de leur explication dans la quasi-incapacité de la profession à prendre et faire appliquer des mesures en vue de cette gestion ;
- *l'amélioration des pratiques zootechniques* : une trop forte densité d'élevage entraîne une sensibilité accrue des animaux. Les pratiques zootechniques doivent donc tenir compte au mieux de l'optimum biologique de l'animal. Mais la tendance a souvent été d'augmenter les densités d'élevage afin d'accroître les gains de productivité ;
- *les prédateurs et les compétiteurs de l'espèce* : ils existent naturellement dans le milieu et accroissent les pertes de rendement biologique. Il est donc important d'améliorer les moyens de lutte afin de réduire leurs effets négatifs.

**TABLEAU N° 1**  
**Comparaison des surfaces exploitées et des volumes d'huîtres produites**  
**pour les différents bassins ostréicoles français en 1996.**

	Production annuelle moyenne		Surfaces concédées /	
	Tonnes	%	ha	%
Marennes-Oléron	35 000	24.3	2900	17.0
Bretagne	30 000	20.8	8600	50.4
Normandie-Mer du Nord	30 000	20.8	1070	6.3
Ré-Centre-Ouest	25 000	17.4	2620	15.3
Arcachon-Aquitaine	14 000	9.7	970	5.7
Méditerranée	10 000	6.9	920	5.4
<b>TOTAL France</b>	<b>144 000</b>	<b>100</b>	<b>17080</b>	<b>100</b>

*Source : selon estimation CNC [2002]*

### Le rendement économique : le gain de productivité

Gain de productivité d'une entreprise ostréicole (GRIZEL, 1994) =  $\frac{\text{rendement biologique} \times \text{prix de vente}}{\text{coût de revient}}$

Nous venons de présenter les différents paramètres influençant le rendement biologique. Le coût de revient dépend lui de trois groupes de paramètres (GRIZEL, 1994):

- *les contraintes structurelles* : elles sont liées à la gestion du DPM (Domaine Public Maritime) et aux diverses réglementations. Le DPM est en effet sujet à de nombreux conflits : sa gestion est très complexe, et des difficultés à utiliser correctement ce domaine existent (absence de schéma concret et global et manque de textes de réglementation adaptés aux évolutions) ;
- *les sites d'élevage* : leurs caractéristiques (localisation, nature des sols, apport d'eau douce, courants...) influencent les performances biologiques des huîtres mais aussi les choix techniques qui auront des répercussions sur le prix de revient. " Un kilo d'huîtres en Charente n'a pas le même prix de revient qu'un kilo d'huîtres en Normandie sur l'estran ou en Bretagne en eaux-profondes. Conserver une compétitivité entre ces régions suppose de trouver des techniques, [...] [des pratiques] et des aménagements adaptés" ;
- *la stratégie de l'entreprise* : choix de la (ou des) production(s), de la commercialisation et des techniques d'élevage

Pour le prix de vente, les principaux paramètres sont l'identification du produit, la situation sanitaire et l'organisation des producteurs face aux centrales d'achat (GRIZEL, 1994). Ces paramètres influencent la commercialisation et sont traités dans le chapitre suivant.

### ***Contraintes et risques liés à la commercialisation***

La demande étant très concentrée sur la période de fin d'année et le stock commercialisable étant difficile à garder un an de plus, l'ostréiculteur se voit dans la nécessité de vendre au bon moment. Ceci souligne une fois de plus la fragilité de l'activité ostréicole. (GRIZEL, 1994)

Trois paramètres viennent influencer les données de la commercialisation (GRIZEL, 1994) :

- *l'identification des produits* : les caractéristiques des productions et des produits doivent être identifiées afin que le consommateur puisse les reconnaître et les choisir. Les huîtres sont en effet élevées dans des sites différents et selon plusieurs techniques, mais aucun paramètre mesurable ne permet de pouvoir différencier leur provenance ;
- *la situation sanitaire* : la réglementation porte sur des normes bactériologiques et chimiques (absence de molécules d'origine métalliques ou organiques) du coquillage mais aussi sur la qualité de l'eau dans laquelle sont pratiqués les élevages. Selon BELVEZE (1993), la classification se fait en *zone salubre* (récolte et vente autorisée), *zone peu contaminée* (récolte autorisée et obligation de passage en bassin de purification pour commercialisation), *zone fortement contaminée* (reparcage de deux mois minimum avant commercialisation) ou *zone interdite* (toute exploitation interdite). En cas d'interdiction de vente, les répercussions sur l'économie ostréicole peuvent être importantes, surtout si cette interdiction se situe en fin d'année ou si elle dure longtemps ;
- *l'organisation des producteurs face aux centrales d'achat* : bien que la surproduction n'existe pas en ostréiculture, l'offre atomisée et la demande très concentrée font que les producteurs sont soumis à une rude concurrence et que les acheteurs jouent sur la pluralité de cette offre.

#### **4- L'ostréiculture française aujourd'hui**

Comme le rappellent BLANC et al. (1998), l'opacité qui règne autour de la conchyliculture ne facilite pas le recueil de données ce qui oblige à faire des estimations "à la louche". Ainsi, selon les sources, les données diffèrent d'une manière parfois importante. Les données proposées ici tâchent de faire référence à des sources fiables.

##### ***La production***

Selon le CNC (Comité National Conchylicole) [2002], la production nationale atteindrait 126 500 tonnes d'huîtres creuses et 3 à 5 000 tonnes d'huîtres plates en 2001.

Les différents bassins de production ostréicoles en France sont présentés dans le tableau n°1 ci-contre.

La France est un pays exportateur d'huîtres, mais pour des volumes faibles. Les principaux destinataires sont des pays européens (Italie, Belgique et Suisse). Les volumes importés sont très faibles, et il n'existe pas de concurrence entre la production nationale et les importations (ANTONA, 1993). En 2001, selon les données du CNC [2002] les importations d'huîtres portaient sur 3 000 tonnes environ contre 6 000 tonnes exportées.

##### ***Le poids économique et social***

Selon SIMON (1998), l'ostréiculture a réalisé en 1996 un chiffre d'affaire de 1.9 milliards de francs. Elle concernait 15 000 emplois directs en 1997.

##### ***Etat de l'ostréiculture française en 1998***

L'audit remis au ministère de l'Agriculture et de la Pêche en 1998 et réalisé par BLANC et al., (1998) fait l'état des lieux de la conchyliculture. Selon les auteurs, la conchyliculture française est en difficulté. Dans son article publié dans la revue *Le Marin*, SIMON (1998) rend compte de cette "radioscopie d'un secteur en difficulté" en 7 points :

- **le marché** : 140 000 tonnes produites en 1996. Une consommation qui a augmenté de 14% en France sur les dix dernières années, mais qui reste localisée (les habitants de l'ouest de la France consomment trois fois plus que ceux de l'est). Une commercialisation multiforme pour des prix à la consommation qui augmentent. Une organisation des producteurs qui s'est développée autour des OP (organisation de producteurs) après les fortes dépressions des cours de l'huître. Mais les OP ne rassemblent que peu de producteurs (adhésion volontaire) et leurs budgets sont faibles. Un objectif affiché de différenciation des produits (signes de qualité) ;
- **le DPM (Domaine Public Maritime)** : saturation de certains sites entraînant des baisses de productivité et abandons massifs de parcs considérés comme peu productifs. Ce qui fait apparaître de nombreux problèmes (compétition trophique, envasement, risques d'épizootie...). Le parcellaire est très morcelé. Dans certains endroits, une forte compétition pour l'accès au parc entraîne de véritables enchères au moment de la transmission des parcs ;
- **l'installation des jeunes** : la connaissance des flux d'entrée dans la profession est très approximative. Les conditions d'installation sont difficiles. La succession est essentiellement familiale. Il n'existe que peu de programmes pour l'installation. Le pourcentage de jeunes s'installant sans aides publiques est important (50 à 80 % selon les bassins) ;

- **les structures professionnelles** : l'organe représentatif de la profession sont les 7 SRC (Section Régionale Conchylicole). Leur circonscription est variable (d'une portion de département à plusieurs régions) ce qui ne facilite pas les relations et les négociations avec les structures administratives et les collectivités locales ;
- **la qualité des eaux** : la dégradation des écosystèmes (pollutions agricoles, industrielles et urbaines) soulève de nombreuses inquiétudes. Les ostréiculteurs sont eux aussi responsables de pollution par le rejet de déchets (poches plastiques, ferrailles, coquilles vides...) mais leur prise de conscience paraît réelle ;
- **les entreprises et l'emploi** : bien que le nombre d'entreprises et leurs caractéristiques soient difficiles à connaître, les auteurs estiment à près de 8 000 le nombre d'entreprises conchylicoles. La main d'œuvre est importante, et l'emploi direct serait de l'ordre de 15 000 permanents ;
- **la gestion des entreprises** : la course au tonnage est considérée parfois comme un leurre car les contrats importants avec les grandes surfaces ne sont souvent que peu ou pas rentables. Le niveau des rémunérations est très disparate, allant de 750 à 30 000 € par an (5 000 à 200 000 francs) et par unité de main d'œuvre, avec une forte variabilité inter-annuelle. "Comme la gamme de taille des entreprises est large (entre 20 et 1 000 tonnes par an), il est impossible de donner des résultats moyens." La performance financière des entreprises est satisfaisante, même si le revenu des conchyliculteurs s'est dégradé de 1992 à 1996. Au niveau fiscal, l'assujettissement à la TVA n'est pas généralisé (même pour les entreprises dépassant 300 000 F de CA), l'impôt sur le revenu est le plus répandu, et, enfin, "les entreprises dépassant un chiffre d'affaire de 500 000 francs sont assez mal connues, du fait de l'importance des ventes directes." (SIMON, 1998)

Cet audit met en avant les difficultés de la profession (cours bas, poids des investissements pour la mise aux normes européennes des établissements, menaces environnementales, manque de moyens pour installer les jeunes, augmentation des contraintes administratives...) et met en cause d'une part la responsabilité des professionnels (diversité de la profession, faiblesse des organisations professionnelles et manque de transparence) et d'autre part la responsabilité de l'Etat "qui ne répond pas toujours de manière cohérente aux questions de la profession." (SIMON, 1998)

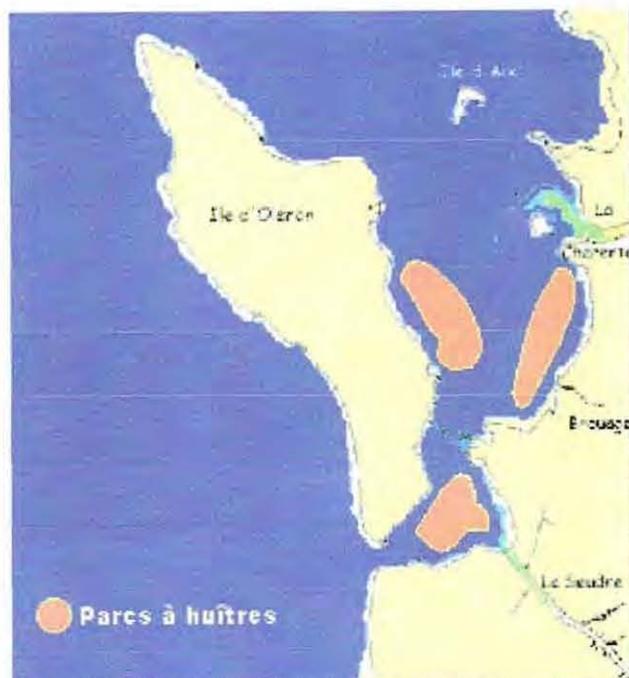
## ***II- L'OSTREICULTURE DANS LE BASSIN DE MARENNES-OLÉRON : UN MILIEU EN DIFFICULTE***

On entend par bassin de Marennes-Oléron la zone maritime côtière comprise entre la rive sud de la Charente incluse et la limite sud du département de la Charente-Maritime.

C'est un bassin majeur de l'ostréiculture française de par ses spécificités techniques et commerciales. (PERRIN, 1998)

### **1- Présentation générale du bassin de Marennes-Oléron**

Sa surface en eau est d'environ 150 km<sup>2</sup> (lors des hautes mers les plus importantes) et les zones de l'estran ont une superficie d'environ 100 km<sup>2</sup> (lors des basses mers les plus importantes). (POPOVSKY et GALLET, 1999). La carte n°1 présente le bassin de Marennes-Oléron.



source : d'après [www.sir-poitou-charentes.org](http://www.sir-poitou-charentes.org)

### **CARTE N°1 : Situation des parcs à huîtres dans le bassin de Marennes-Oléron**

Le bassin est alimenté en eau douce par deux fleuves : la Seudre au sud et la Charente au nord. Les bassins versants de ces deux fleuves sont utilisés en surface agricole (75 % des 10 000 km<sup>2</sup> pour celui de la Charente). (POPOVSKY et GALLET, 1999)

C'est un site de production conchylicole important (32 km<sup>2</sup> en surface) administré sur le Domaine Public maritime par la DDAM de Charente-Maritime et le Service des Affaires Maritimes de Marennes (POPOVSKY et GALLET, 1999). Est présente la mytiliculture, avec 97 ha de bouchots sur 506 concessions sur le DPM en 2001) mais aussi et surtout l'ostréiculture avec 2316 ha sur 17329 concessions sur le DPM en 2001. Le nombre de concessionnaires diminue fortement au fil des ans : 1404 concessionnaires en 2001 contre 2307 en 1987 (- 39 % en 14 ans). La surface sur le domaine privé pour l'affinage (claires) et les bâtiments reste relativement stable : elle est de 1871 ha en 2001. (D'après données AFFAIRES-MARITIMES, 2002)

## **2- Principales caractéristiques de l'ostréiculture du bassin**

### *Place dans l'ostréiculture française*

Selon HERAL et al. (1999), le bassin de Marennes-Oléron est le premier bassin ostréicole français (et même européen), avec une production annuelle de 35000 tonnes, chiffre auquel s'ajoutent 25000 tonnes en provenance des bassins de "Normandie - Mer du Nord" et de "Bretagne Sud et Nord" pour l'affinage dans les claires. L'approvisionnement en naissain des sites de production de Méditerranée, Vendée, Bretagne et Normandie dépendrait à 50 % du captage naturel du bassin. Le captage effectué dans le bassin (1,7 milliards de larves d'huîtres) représente environ 60 % de la production nationale.

Ainsi, l'ostréiculture du bassin de Marennes-Oléron tient une place particulière dans l'ostréiculture française : elle représente environ 20 % de la production nationale (du premier au troisième rang des bassins ostréicoles français selon les sources et les années) et près de 45 % de la commercialisation.

## *Caractéristiques de l'ostréiculture du bassin*

Un **captage naturel** important et la **présence des claires sur le domaine privé**, héritage d'anciens marais salants permettant l'affinage des huîtres, confèrent au bassin un rôle central dans les échanges inter-bassins au niveau de l'ostréiculture française. Une grande partie des huîtres captées est ainsi envoyée vers d'autres bassins ostréicoles (Bretagne et Normandie dans la majorité des cas) en vue de son élevage, puis est ré-acheminée dans le bassin pour l'affinage et la commercialisation. (LEGUER-DUPONT, 1996)

La conduite de la production se fait sur le **DPM (Domaine Public Maritime)** au niveau de l'estran selon des techniques traditionnelles, qui, couplées à la prédominance d'entreprises de petite taille, entraînent une nécessité importante de recours à la main d'œuvre. Cette main d'œuvre peut difficilement être remplacée par une mécanisation. (LEGUE-DUPONT, 1996)

**La cabane**, interface entre mer et claires, représente le point central de cette ostréiculture où la famille tient encore aujourd'hui un rôle majeur. (LEGUER-DUPONT, 1996). Les exploitations du bassin de Marennes-Oléron sont en effet en grande majorité des entreprises familiales, c'est-à-dire considérées, par l'exploitant, comme un moyen de valoriser un patrimoine familial et d'exercer un métier (CHIA, 2001). Pour désigner la cabane, LEGUE-DUPONT (1996) parle d'une "entité professionnelle représentative de la structure économique et sociologique ostréicole charentaise." Or, ajoute l'auteur, elle n'est pas reconnue administrativement, car seule la concession (et donc le concessionnaire) constitue la base de l'organisation administrative.

Selon BREST (2002), les cabanes ostréicoles traditionnelles en bois sont toujours utilisées par les ostréiculteurs, même si beaucoup ont opté pour des cabanes métalliques plus fonctionnelles. De plus, la diminution constante du nombre d'ostréiculteurs pose le problème du devenir de ces cabanes : un certain nombre a perdu sa valeur économique de production mais conserve une valeur paysagère, touristique et culturelle.

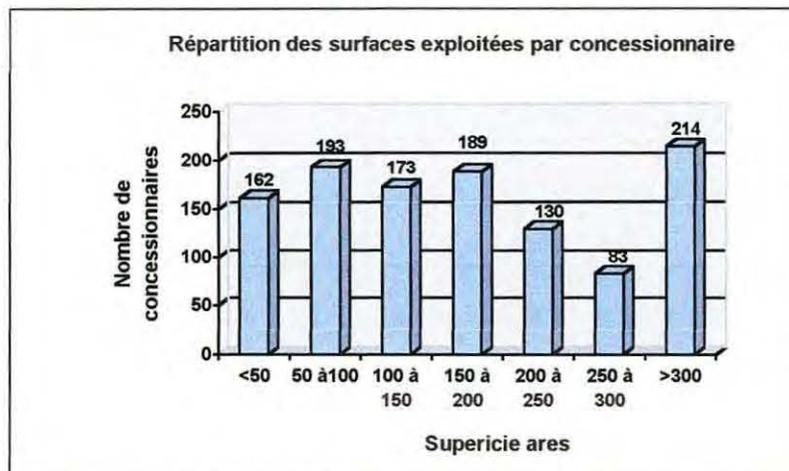
Des communes reconvertissent ce patrimoine à d'autres fins qu'ostréicoles, faisant l'objet d'une demande très forte de la part de particuliers. "L'émergence de ce marché, à ce jour illégal, pose des questions d'ordre juridique, social, économique mais surtout sanitaire." (BREST, 2002). Une étude du devenir de ces bâtiments est en cours : elle est réalisée par la SRC avec l'appui des collectivités territoriales et des administrations concernées.

## *Données économiques de l'ostréiculture du bassin*

LE GREL et BAILLY (1998) estiment que l'activité ostréicole représentait en 1997 plus de 4 600 équivalents temps plein dans le bassin de Marennes-Oléron.

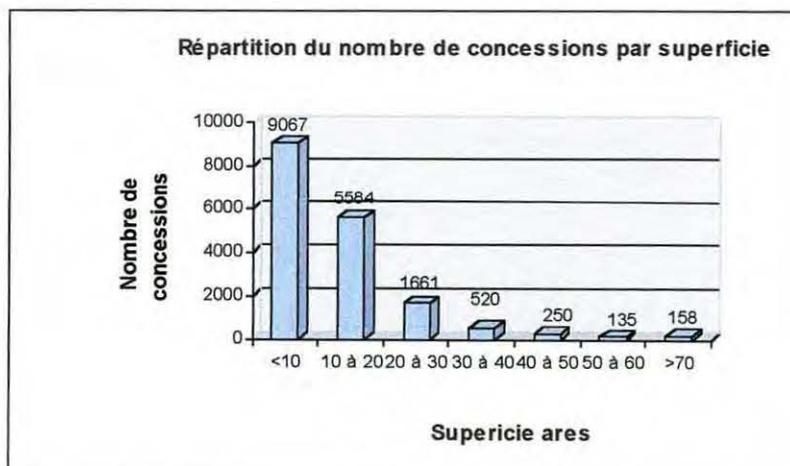
Que ce soit en terme d'espace, d'hommes ou d'économie, l'ostréiculture tient une place très importante dans la zone géographique de Marennes-Oléron. Mais, selon DARBON et MORIN (2002), bien que le poids économique de l'ostréiculture soit significatif sur le département, son poids électoral est faible.

Pour 2001, les données principales relatives au bassin sont présentées dans le tableau n°2.



Source : d'après AFFAIRES-MARITIMES (2002)

**FIGURE N°3**  
**Répartition des surfaces exploitées par concessionnaire**  
**en 2001 dans le bassin de Marennes-Oléron**



Source : d'après AFFAIRES-MARITIMES (2002)

**FIGURE N°4**  
**Répartition du nombre de concessions par superficie en 2001**  
**dans le bassin de Marennes-Oléron**

**TABLEAU N° 2 :**  
**Données sur l'ostréiculture du bassin de Marennes-Oléron pour 2001**

<b>PRODUCTION</b>	
Production nationale <sup>(1)</sup>	126 000 t
Production du bassin Marennes-Oléron <sup>(2)</sup>	30 000 t
<b>COMMERCIALISATION</b>	
Commercialisation au niveau du bassin <sup>(2)</sup>	55 000 t
<b>LES ENTREPRISES</b>	
Nombre d'entreprises	1154
-dont éleveurs purs	458
-dont expéditeurs + producteurs expéditeurs	696
<b>LES SURFACES</b>	
Surface totale de concessions sur D .P.M	2 316 ha
Surface de claires (privé)	1 871 ha
<b>LES HOMMES</b>	
Nombre de chefs d'exploitation	1241
Nombre de salariés ostréicoles	948
Nombre de saisonniers	4 714

*Source : selon AFFAIRES-MARITIMES (2002) sauf (1) : selon CNC [2002] et (2) : selon SRC (2002)*

### ***Données structurelles sur l'ostréiculture du bassin de Marennes-Oléron***

#### *Concessions et concessionnaires*

La répartition des surfaces exploitées par concessionnaire en 2001 est présentée dans la figure n°3 ci-contre. La superficie totale concédée a baissé de plus de 300 ha entre 1989 et 1997, et le nombre de concessionnaire, dans cette même période, a baissé de 537. La surface moyenne par concessionnaire est passée de 1,45 ha en 1989 à 1,73 ha en 1997. (CHIA, 2001).

En 2001, la superficie moyenne des concessions est de 13 ares. Plus de la moitié des concessions (9067 soit 52 %) a une superficie inférieure ou égale à 10 ares. La répartition du nombre de concessions par superficie est représentée dans la figure n°4 ci-contre. (D'après AFFAIRES-MARITIMES, 2002)

#### *Un renouvellement difficile des exploitations*

La population active ostréicole du bassin vieillit et le renouvellement des établissements est faible.

Le nombre d'entrants diminue d'année en année : 35 en 1991 contre seulement 14 en 1997. (CHIA, 2001). Selon une étude menée par l'ADASEA et reprise par CHIA (2001), le coût moyen de l'installation en ostréiculture est de 84 000 € en 1999, dont 38 % en rachat de stock d'huître et 33 % en concessions.

Selon cette étude, 1 exploitation sur 2 est pilotée par un ostréiculteur âgé de plus de 45 ans, et, pour ces exploitants, 1 exploitant sur 2 n'a pas de successeur, 1 sur 3 en a un et 1 sur 6 est indécis.

Le tableau n°3 nous présente l'évolution de la répartition des concessionnaires par tranche d'âge.

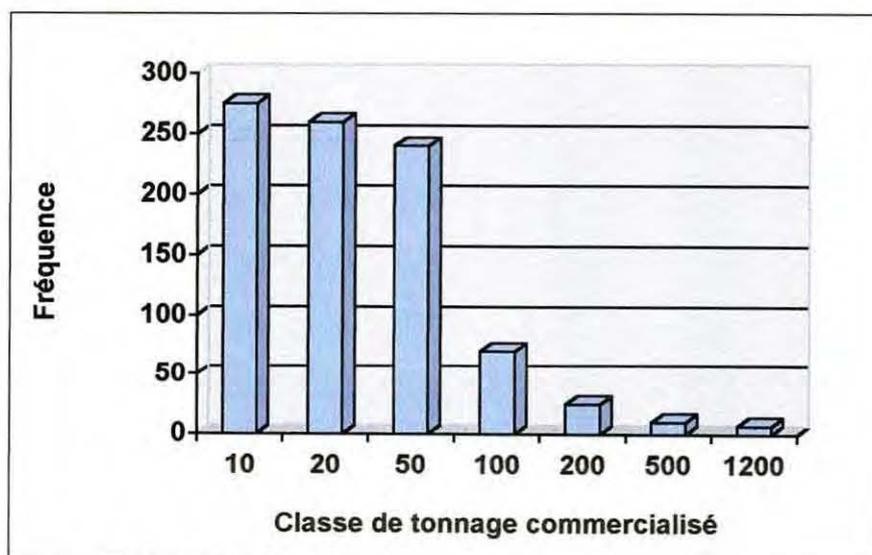
**TABLEAU N°3 : Evolution de la répartition des concessionnaires par tranche d'âge de 1994 à 2001 pour le bassin de Marennes-Oléron**

Age	1994		2001	
	Nombre	%	Nombre	%
< 25 ans	34	2,0%	15	1,3%
25-45 ans	808	47,9%	514	44,5%
45-65 ans	758	44,9%	562	48,7%
> 65	72	4,3%	24	2,1%
Sociétés	15	0,9%	39	3,4%
<b>TOTAL</b>	<b>1687</b>	<b>/</b>	<b>1154</b>	<b>/</b>

Source : (1) d'après LEGUE-DUPONT, 1996 et (2) d'après AFFAIRES-MARITIMES 2002

*Taille des exploitations et viabilité*

La figure n° 5 présente la répartition des entreprises par classe de tonnage annuel en 1996. L'on peut constater la faible dimension économique des exploitations du bassin. A titre de comparaison, selon PERRIN (1998), les entreprises de Quiberon produisent plus de 100 tonnes en moyenne.



source : PERRIN, 1998

**FIGURE N°5 : Répartition des entreprises par classe de tonnage en 1996 pour le bassin de Marennes-Oléron**

Selon une étude de l'ADASEA reprise par CHIA (2001), 9% des exploitations enquêtées dans le bassin de Marennes-Oléron ne sont pas viables et 18% ont une viabilité incertaine.

### **3- Des problèmes de productivités importants**

L'ostréiculture en général (voir chapitres précédents) et celle du bassin de Marennes-Oléron en particulier connaît depuis quelques années de nombreux problèmes qui se situent à différents niveaux plus ou moins liés (CALLIES, 1996 ; LEGUER-DUPONT, 1996 ; CHIA, 2001 ; LE GREL et BAILLY, 1998):

- la productivité : baisse de croissance des huîtres, augmentation de la mortalité...
- la commercialisation : concurrence inter exploitations et inter-bassins, pression des distributeurs...
- le renouvellement des exploitations : lourdeurs administratives, image "arriérée" du métier et manque d'incitation familiale pour la reprise des jeunes...
- la gestion globale du bassin : législation sur densité, surcharge de l'estran, abandon de parcs...
- la gestion de l'eau : problème de qualité et d'approvisionnement en eau douce...
- la difficulté de s'agrandir : estran saturé, prix des bons parcs élevé...

La rentabilité et donc la viabilité des exploitations ostréicoles est fragilisée.

L'avenir à long terme du bassin est sérieusement remis en question. Les inquiétudes sont grandissantes de la part des professionnels et des scientifiques. A l'initiative de la SRC, des pouvoirs publics et d'autres institutions (dont IFREMER), des actions ont été mises en place ces dernières années (nettoyage de bancs, restructurations et réorganisations de parcs, lutte contre les prédateurs...). (LE GREL et BAILLY, 1998)

#### ***Une maîtrise difficile et une surcharge du bassin...***

Le bassin de Marennes-Oléron connaît des problèmes importants, qui se manifestent notamment par une baisse de productivité : la maîtrise de la croissance et de la mortalité est difficile en élevage en milieu ouvert tel que l'ostréiculture. Elle est ainsi très dépendante de son environnement (aléas climatiques, prédateurs, compétiteurs, maladies, pollutions diverses et qualité de l'eau...) mais aussi de la gestion de la biomasse par les professionnels (densité, nettoyage des parcs abandonnés...) selon GRIZEL (1994). A cela s'ajoute un problème de "dégénérescence de l'espèce" qui pourrait s'expliquer, selon PERRIN (2001), de la manière suivante : les huîtres qui ont les meilleures croissances se vendent les premières, donc restent moins longtemps dans le bassin et engendrent moins de descendance que les huîtres qui vont avoir une croissance beaucoup plus lente (on parle de dérive génétique).

L'ensemble des auteurs rappelle que le bassin de Marennes-Oléron est en surcharge, et ce depuis plusieurs années. L'estimation des stocks d'huîtres en élevage est de 74 000 tonnes en 2001 contre 71100 tonnes en 1996 (selon GEAIRON, 2002). Il était, en 1992, selon BODOY et al, (1992) de 76000 tonnes.

A ce stock en élevage viennent s'ajouter des quantités importantes de biomasses d'huîtres sauvages et abandonnées qui seraient de l'ordre de 20 400 tonnes (PROU, 1994), soit plus de 20 % du total du stock de biomasse d'huîtres.

Or, selon PHILIPPE (2001), la capacité trophique du bassin a été estimée à 42 450 tonnes. La surcharge du bassin serait donc importante et expliquerait en partie les problèmes de productivité constatés.

### **... pour des coûts de production élevés**

La productivité de l'huître creuse se dégrade d'année en année pour toutes les raisons évoquées précédemment. Selon les données IFREMER (1986), 2 ans seulement suffisaient en 1970 pour produire une huître de 100 grammes et la mortalité était de 10% sur l'ensemble du cycle (depuis le captage jusqu'à la commercialisation). Aujourd'hui, 4 à 5 années, voire plus, sont nécessaires pour obtenir une huître de 70 grammes et le taux de mortalité sur la totalité du cycle dépasse les 50%. (PERRIN, 1998)

De plus, la technique d'élevage est coûteuse en main d'œuvre et en temps : les concessions sont très vaseuses et leur accès n'est pas possible en tracteur, d'où l'obligation pour les ostréiculteurs de se rendre en chaland sur leurs concessions. La durée du transit et d'attente est importante.

Ces caractéristiques (problèmes de productivité et temps de travail) entraînent ainsi des coûts de production importants qui, pour le bassin de Marennes-Oléron, sont les plus élevés de France. (PERRIN, 1998)

### **Des nouvelles techniques pour être plus compétitif**

Au vu des difficultés rencontrées sur le bassin, certains ostréiculteurs ont décidé de s'interroger sur la possibilité d'introduire d'autres techniques qui permettraient de baisser les coûts de production et de raccourcir la durée d'élevage. (DARBON et MORIN, 2002)

Parmi ces nouvelles techniques, on peut citer :

- la production d'huîtres triploïdes : issue d'écloserie, c'est une huître stérile qui n'est donc jamais en lait. La durée de son cycle de production est en moyenne inférieure à 2 ans ½, mais la maîtrise de sa production est difficile. Elle se développe sur le bassin. M.MARISSAL (*entretien 4*), directeur de l'écloserie GRAINOCEAN, estime que la quantité de naissain triploïde vendue en 2001 par son écloserie correspond, pour 2003, à une production de 15 000 tonnes, soit plus de 10 % de la production nationale ;
- l'élevage en semi-profond (entre 0 et -7 mètres) où les huîtres sont placées sur des parcs très bas qui ne découvrent qu'à de très gros coefficients de marée (>100). Les huîtres bénéficient ainsi d'une bonne croissance car immergées plus longtemps ;
- la production sur filière : les huîtres sont "suspendues" en pleine eau. Des expérimentations sont menées dans le bassin par le CREEA (Centre Régional d'Expérimentation et d'Application Aquacole). Les résultats biologiques sont intéressants, mais la conduite n'est pas encore bien maîtrisée et le coût de mise en place est élevé (*entretien 1*). Un projet de développement à grande échelle de cette technique existe au nord du département (Ré-Centre-Ouest). (GAUBERT, 2002) ;
- la production en eaux-profondes.

Cette dernière technique, pratiquée depuis plus de 50 ans en Bretagne, a suscité un intérêt particulier de la part de quelques ostréiculteurs du bassin de Marennes-Oléron. Ceux-ci ont alors décidé de prendre des concessions en eaux-profondes en Bretagne tout en continuant leur activité dans le bassin. Peu à peu, ces ostréiculteurs ont eu la volonté d'introduire cette technique dans le bassin afin d'éviter les aller-retour jusqu'en Bretagne (DARBON et MORIN, 2002). C'est, en 1993, le point de départ du projet de "culture d'huîtres en eaux-profondes dans le bassin de Marennes-Oléron". (PHILIPPE, 2001)

### **III- EAUX-PROFONDES DANS LE BASSIN DE MARENNES-OLÉRON : UNE SOLUTION POSSIBLE MAIS DES PROBLÈMES DE MISE EN PLACE**

#### **1- Les promesses de la culture en eaux-profondes**

Selon PERRIN (1998), “ l'élevage en eaux-profondes permet d'obtenir une meilleure productivité, réduisant la durée du cycle d'élevage, et des charges moins importantes, grâce en particulier à des économies de main d'œuvre, bien que les investissements initiaux soient importants.”

Il en résulterait :

- un coût de revient diminué ;
- une délocalisation d'une partie de la production vers le large, d'où une relance potentielle de la productivité sur estran.

#### **2- Les difficultés rencontrées pour la mise en place du projet**

Le projet de cultures d'huîtres en eaux-profondes pour les ostréiculteurs du bassin de Marennes-Oléron est ainsi né en 1993. Pourtant, la phase expérimentale démarre seulement 7 ans après. Cette lenteur est due à plusieurs difficultés rencontrées autour du projet (PHILIPPE, 2001 ; DARBON et MORIN, 2002):

- appropriation du projet initial par des gros ostréiculteurs mal vue par le reste de la profession ;
- conflits entre les Sous-Sections-Régionales Marennes-Oléron et Ré-Centre-Ouest ;
- difficulté de détermination des zones d'expérimentations ;
- opposition des pêcheurs au projet (peur que la mise en place de la technique dans le bassin ne vienne réduire leur zone de pêche) ;
- opposition de certains ostréiculteurs qui considèrent que, compte tenu de la petite taille de leur exploitation et de leur âge, l'exploitation en eaux-profondes ne pourrait qu'avoir un effet néfaste sur leur activité et sur le prix de vente de leurs concessions.

Les longues discussions ont permis de mettre en avant deux conditions à la mise en place du projet (PERRIN, 1998):

- tous les ostréiculteurs doivent pouvoir avoir accès à la technique pour éviter des déséquilibres ;
- le projet doit permettre de désengorger l'estran tout en gardant un niveau de production identique pour le bassin : c'est la notion exprimée par l'IFREMER (2000), de “produire mieux mais pas produire plus.”

L'autorisation de l'expérimentation est donnée en avril 1999 par le préfet de Charente-Maritime, M.SEBASTIANI, mais il faut attendre juin 2000 pour voir la mise en place effective des expérimentations sur le site.

L'IFREMER a un rôle d'expert : cette institution scientifique a été choisie par la SRC de Marennes-Oléron pour les expérimentations. Dans ce projet, l'IFREMER est chargé d'établir les dossiers administratifs nécessaires à la mise en place des expérimentations, de mener ces expérimentations et d'en tirer les conclusions dans 3 à 5 ans (DARBON et MORIN, 2002).

Le déroulement des expérimentations et leurs résultats sont présentés en *Annexe n° 1*.

La première année, deux lots ont été mis en place : un lot semé par IFREMER et un lot semé par les professionnels. Le site expérimental a été détruit en octobre 2000 par un acte de malveillance et les résultats n'ont pu être exploités au delà de cette date (PHILIPPE, 2001). En 2001 l'expérimentation n'est plus réalisée que par l'IFREMER sur une surface de 0,5 hectare. En 2002, les expérimentations continuent, mais seuls 100 m<sup>2</sup> ont été semés. (ROBERT et al., 2002)

### **3- La situation actuelle du projet : de l'importance d'étudier le fonctionnement des exploitations ostréicoles**

Les acteurs qui soutiennent le projet et les expérimentations sont la SRC Poitou-Charentes (qui réunit depuis 2001 les deux sous-section Ré-Centre-Ouest et Marennes-Oléron), le Conseil Régional, les Affaires-Maritimes et des "érudits locaux" (MORIN, 2000). L'IFREMER apporte un soutien technique dans le cadre de sa mission d'avis et d'expertise auprès des représentants professionnels et des administrations (IFREMER, 1999).

Aujourd'hui encore, de nombreuses personnes sont réticentes à la mise en place du projet : certains ostréiculteurs d'une part (ceux qui ont peur de voir évoluer l'ostréiculture vers des techniques qui échappent aux "petits"), et les comités locaux des pêches de Bourcefranc le Chapus et de la Rochelle, les pêcheurs, les syndicats de pêcheurs et les mytiliculteurs d'autre part qui eux ne veulent pas voir l'ostréiculture piétiner leurs "plates-bandes".

Comme le rappelle MORIN (2000), "l'innovation pose le problème des intérêts de chaque groupe professionnel, ce qui entraîne de longues discussions afin d'aboutir à des compromis."

En complément des expérimentations, des études visent à préciser l'intérêt économique du projet par le développement d'outils de simulation des résultats économiques d'entreprises ostréicoles pratiquant l'ostréiculture en eaux-profondes. Une première a été réalisée par l'IFREMER (PERRIN, 1998) et une deuxième par le bureau d'étude Oikos (PHILIPPE, 2001). Outre les incertitudes sur les paramètres zootechniques que les expérimentations visent à réduire, ces études se heurtent à celle existant sur l'organisation qui sera adoptée pour cette production.

Les expérimentations menées par l'IFREMER se poursuivent actuellement, mais sur une faible surface. La fin de la période expérimentale est prévue pour 2005, avec pour aboutissement la décision conjointe entre les élus, les représentants politiques de la profession et les Affaires-Maritimes sur le mode de mise en place du projet. Les différentes solutions à envisager et leur modalité de mise en place doivent s'inscrire dans un double souci : satisfaire l'ensemble de la profession, ou du moins le plus grand nombre et apporter une réelle réponse aux problèmes de fond rencontrés.

Les ostréiculteurs intéressés par la culture en eaux-profondes dans le bassin attendent avec impatience la mise en place du projet. Mais, l'isolement des ostréiculteurs vis-à-vis des structures d'organisation de la profession entraîne une difficulté à déterminer le nombre d'ostréiculteurs potentiellement intéressés et leurs motivations.

Ainsi, cette partie nous a permis de mettre en avant les problèmes de production importants rencontrés par l'ostréiculture du bassin de Marennes-Oléron, pôle ostréicole majeur sur le plan national grâce au renom de l'appellation Marennes-Oléron. Le projet de culture d'huîtres en eaux-profondes offre une solution possible au désengorgement de l'estran et à une reprise de la productivité, mais, outre les difficultés extérieures à la profession (administratives, conflits avec les pêcheurs...), les positions respectives des professionnels par rapport à ce projet sont difficiles à cerner. Pour cela, nous proposons de répondre au besoin de comprendre les modes de production par l'analyse des unités de production du bassin dans une première phase. Cette dernière sera ensuite mise en relation avec l'étude plus en profondeur des différentes caractéristiques de la technique en eaux-profondes (gestion globale de la ressource, aspects techniques et biologiques).

## 2<sup>ème</sup> partie :

# Base méthodologique, mise en place et déroulement de l'étude

L'objectif premier de cette étude est d'étudier le fonctionnement des exploitations ostréicoles pour comprendre le processus d'acceptation d'une nouvelle technique de production. Afin d'y parvenir, M.CHIA (INRA-SAD de Dijon), nous a apporté le support méthodologique qui se base sur le concept de *L'Approche Globale de l'Exploitation Agricole* et du *Diagnostic Global d'Exploitations Agricoles* (DIGREX). Ce concept a du être adapté aux exploitations ostréicoles afin de mettre en place un guide d'entretien utilisé lors de la réalisation de visites sur les exploitations sélectionnées.

### ***I- LA METHODOLOGIE EMPLOYEE: L'APPROCHE GLOBALE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET LE DIGREX***

Cette méthode consiste dans le recueil d'informations quantitatives et qualitatives au cours d'une série d'enquêtes successives auprès d'exploitations ostréicoles. Ces exploitations sont choisies de manière à rendre au mieux compte de la diversité des situations technico-économiques.

Les chapitres 1 et 2 suivants sont issus des ouvrages "Approche globale de l'exploitation agricole" (BONNEVIALE et al., 1989) et "Gestion de l'exploitation agricole familiale : Eléments théoriques et méthodologies." (BROSSIER et al., 1997)

#### **1- Historique et principes fondateurs de la méthode**

##### *Il y a 50 ans*

Il y a 50 ans, l'exploitation agricole était vue comme un "système de production" où l'on attribue à l'agriculteur le seul objectif de maximisation de son revenu net par la rémunération de son capital et de son travail. Ce système ne prenait pas en compte la famille qui relevait plus d'une approche sociale.

##### *Dans les années 70*

Dans les années 70 est introduite la notion de prise de décision du chef d'exploitation qui va pouvoir choisir entre plusieurs stratégies pour une même production, c'est-à-dire plusieurs itinéraires techniques qui ne vont pas forcément répondre uniquement à l'objectif de maximiser le profit. On se rend alors compte que l'acceptation de changements sur une exploitation ne va pas se faire uniquement sur des aspects techniques mais sur un ensemble qui repose sur les finalités de l'agriculteur.

**TABLEAU N°4**  
**Comparaison des démarches analytique et systémique**

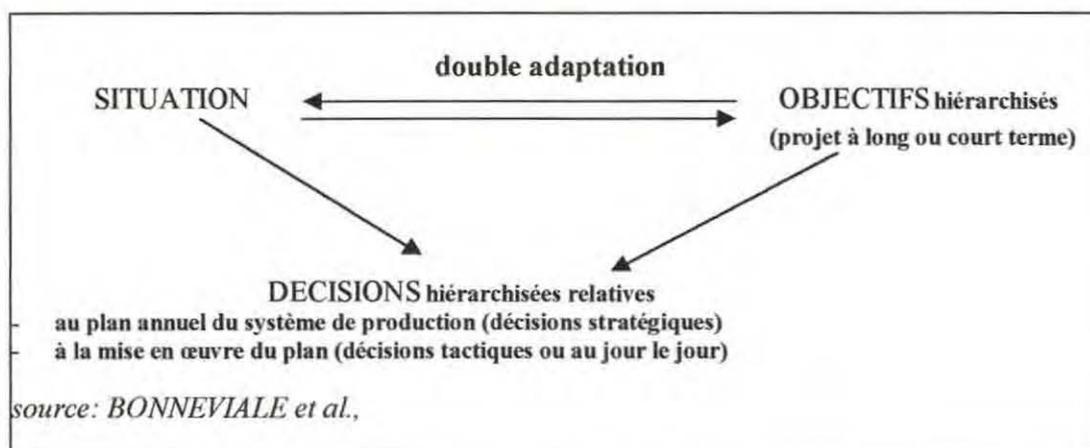
<b>DEMARCHE ANALYTIQUE</b>	<b>DEMARCHE SYSTEMIQUE (ici privilégiée)</b>
- Seul le résultat compte. On cherche à résoudre le problème	- C'est le processus qui est important. Il faut bien poser le problème
- Le complexe est décomposé en éléments qu'il faut isoler	- Articulation et relations des éléments entre eux
- Supériorité de l'expert qui sait	- Humilité de l'expert qui cherche à comprendre et qui apprend
- L'expert croit à la meilleure solution	- Il pense qu'il y a plusieurs solutions satisfaisantes
- Construction d'une théorie fondée sur les mathématiques et priorité donnée au quantitatif	- Construction d'un modèle que l'on sait réducteur
- Validation par la preuve expérimentale	- Validation par l'efficacité dans transformation du réel
- Enseignement disciplinaire (juxtaposition)	- Transdisciplinarité
- Monorationalité, monocritère dans la décision	- Plurirationalité, pluricritère dans la décision
- Indépendance des fins et des moyens	- Récursivité des fins et des moyens
- Les connaissances sont la découverte de ce qui préexiste	- Les connaissances sont construction du réel, elles agissent sur lui
- Mise à l'écart des contradictions pour rendre la réalité conforme au schéma	- Prise en compte des conflits et contradictions

Source: d'après BONNEVIALE et al., 1989

De ce constat, l'approche des exploitations agricoles va alors privilégier une démarche systémique plutôt qu'une démarche analytique. Les caractéristiques de ces démarches sont présentées dans le tableau n°4 ci-contre.

De ce fait, le couple exploitation-exploitant apparaît comme le système à étudier, d'où l'importance de la liaison famille-exploitation dans le rôle de la formation et de la transmission du capital.

Le modèle va s'affiner en 1975 avec la théorie du "comportement adaptatif des agriculteurs" proposé par M.PETIT qui prend en compte la double adaptation entre la situation et les objectifs et qui est schématisé dans la figure n°6.



**FIGURE N°6: Représentation schématique du modèle du comportement adaptatif**

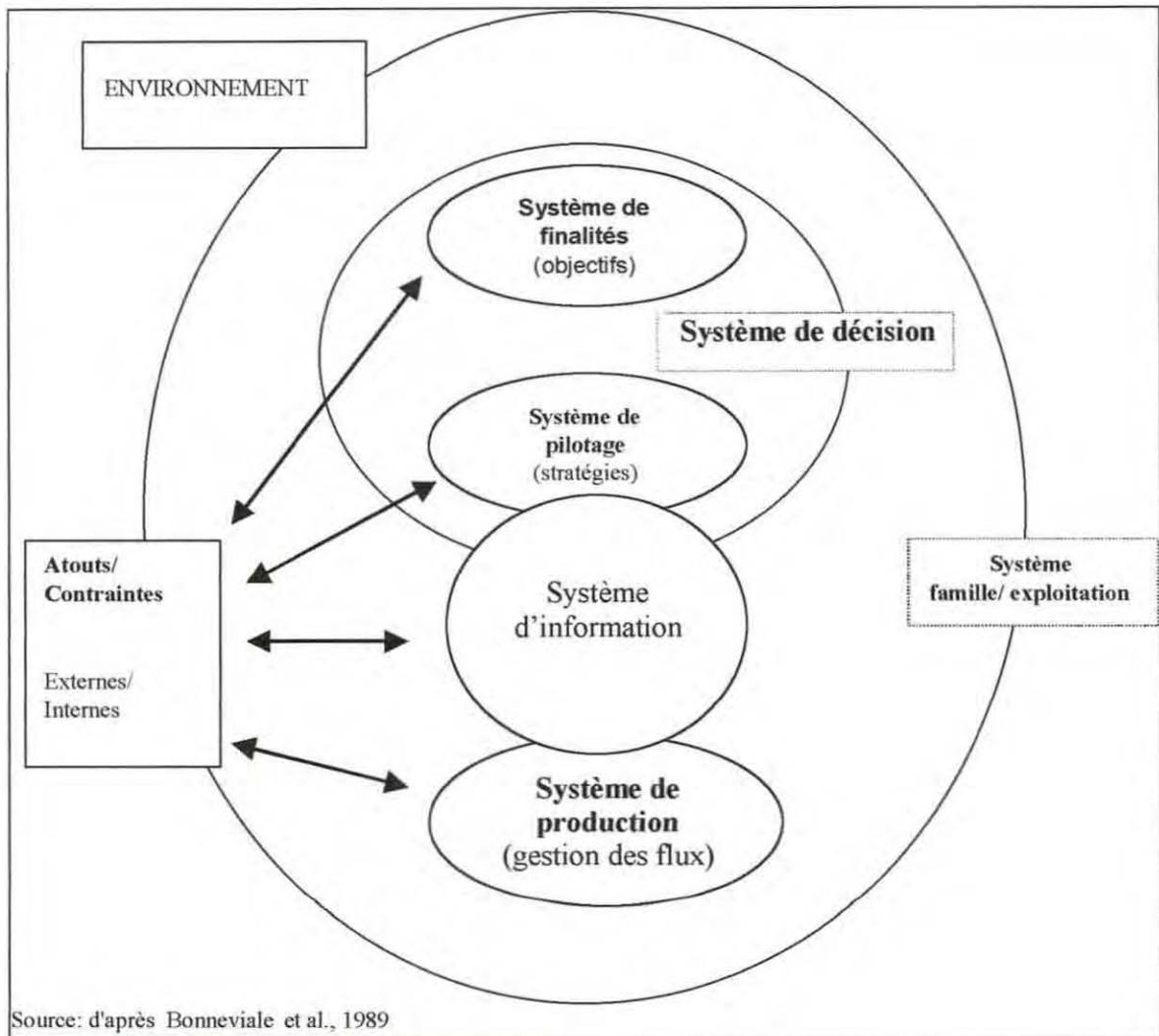
C'est alors que l'on peut considérer l'exploitation, l'agriculteur et sa famille comme un système: le système famille-exploitation.

### *Dans les années 80*

Dans les années 80, les analyses de fonctionnement des exploitations agricoles prolongent ces travaux antérieurs au niveau de différents sous-systèmes qui font l'objet d'analyses plus fines, au niveau de l'étude des pratiques des agriculteurs, au niveau des rapports du système famille-exploitation et au niveau de la pédagogie de la démarche.

Cependant, persiste le problème d'articulation entre ces différents niveaux: c'est ce que propose de résoudre cette méthode.

**La démarche systémique n'exclue pas une analyse fine des sous-systèmes (aspects économiques et financiers, techniques, culturels...), au contraire, ces analyses sont indispensables. Mais elle les replace dans un ensemble, le système famille-exploitation, entité dynamique résultant de l'articulation des éléments entre eux et avec le tout. Elle vise une appréhension globale d'un objet considéré comme complexe, suivant en cela le point de vue de Pascal : "je tiens pour impossible de connaître les parties sans connaître le tout, non plus que de connaître le tout sans connaître les parties."**



**FIGURE N°7**  
**Représentation des sous systèmes du Système famille-exploitation**

## **2- Description de l'approche globale de l'exploitation et modalité de réalisation pratique**

### ***Définition***

Cette définition est donnée par BONNEVIALE et al. (1989) :

"L'approche globale de l'exploitation agricole est l'étude d'un complexe de décisions et d'actions qui sont le fait de personnes – individus ou groupes – agissant dans un environnement en vue de satisfaire les finalités fixées à cette exploitation [par les membres du collectif, de manière consciente ou non]. Cette étude débouche sur la formulation d'un diagnostic du fonctionnement de l'exploitation agricole.

L'étude du fonctionnement est fondée sur 2 principes clés :

- L'exploitation agricole est vue comme un système
- Les agriculteurs ont des raisons de faire ce qu'ils font"

### ***L'exploitation agricole est vue comme un système***

La démarche vise à obtenir un modèle représentatif du fonctionnement de l'exploitation qui n'est certes pas la réalité, "mais une image datée de la réalité considérée comme acceptable par l'agriculteur au moment où le modèle est établi".

L'exploitation est ainsi vue comme un système famille-exploitation (figure n°7 ci-contre), en interaction avec l'environnement, et composé de sous-systèmes interagissant entre eux et avec l'environnement.

### ***Les agriculteurs ont des raisons de faire ce qu'ils font***

Nous partons ainsi du principe que l'agriculteur prend ses décisions afin de répondre à ses objectifs en tenant compte de sa situation et du groupe familial.

Certaines contradictions peuvent être relevées entre le discours de l'exploitant et ses prises de décision: ces contradictions peuvent venir soit d'objectifs eux-mêmes contradictoires, qui ont donc eu des niveaux différents d'appréciation par l'exploitant (objectifs hiérarchisés) ou soit d'une "erreur" d'appréciation dans la prise de décision. Dans ces deux cas, il s'agit d'un résultat et non d'un a priori. Toute la difficulté de l'étude est donc de faire apparaître la hiérarchisation des objectifs, afin de comprendre le fonctionnement de l'exploitation. C'est une démarche compréhensive, par opposition à la démarche normative.

### ***Modalités de réalisation pratiques***

Ces modalités ici présentées sont reprises de l'ouvrage de BONNEVIALE et al. (1989).

L'Approche globale est basée sur le principe d'une collecte homogène des données lors d'une série de trois visites sur chaque exploitation. Entre chacune de ces visites, un travail "en salle" est nécessaire.

Distinguons les 6 étapes de l'approche globale :

- 1- ENTRER dans la connaissance de l'exploitation : par quoi commencer l'entretien avec l'agriculteur
- 2- COLLECTER une information homogène et fiable sur l'exploitation
- 3- TRAITER l'information recueillie, c'est à dire en extraire l'essentiel, la mettre en forme, la synthétiser, en hiérarchiser les éléments
- 4- MODELISER le fonctionnement de l'exploitation, c'est à dire passer des informations traitées à la construction d'un schéma de fonctionnement de l'exploitation aboutissant à un diagnostic et à la mise en évidence de points sensibles
- 5- VALIDER par restitution le modèle en confrontant le schéma de fonctionnement aux points de vue de l'agriculteur et de sa famille
- 6- APPROFONDIR par l'analyse fine des points sensibles la connaissance du fonctionnement de l'exploitation

Aux phases d'information sur le terrain succèdent donc des phases de formulation d'hypothèses en salle, puis des phases de test de ces hypothèses sur le terrain, puis des phases de traitement des informations en salle, et enfin une phase de restitution sur le terrain.

Ces différentes phases sont présentées en *Annexe n°2* : "Les différentes phases de la conduite des visites selon la méthode d'approche globale des exploitations ostréicoles" (Bonneviale et al., 1989).

La finalité de l'enquête est donc d'arriver à un schéma de fonctionnement du système famille-exploitation mettant en évidence les processus de régulation, d'adaptation et d'évolution.

Le schéma doit permettre de comprendre :

- pourquoi le système est comme il est. C'est à dire identifier les choix faits, les atouts, les contraintes, replacés dans la situation de l'agriculteur ;
- la dynamique du système. C'est à dire faire apparaître les articulations et interactions qui unissent les différents pôles du système.

### **3- Complément méthodologique: le Diagnostic global d'exploitation agricole**

#### ***Principe***

La proposition méthodologique de BENOIT et al. (1988) intitulée *Diagnostic global d'exploitation agricole* (DIGREX) offre un complément méthodologique à la méthode d'approche globale présentée précédemment. Elle se base sur la démarche systémique.

Les principales caractéristiques de cette méthode sont, selon ses auteurs (BENOIT et al., 1988) au nombre de trois:

- réalisation d'un "diagnostic" de l'exploitation qui tient compte des différents éléments du système de production en un temps relativement court et tout en gardant une vision globale de l'exploitation ;
- ce diagnostic est réalisé par un observateur extérieur qui se concentre sur les performances des activités présentes sur l'exploitation ainsi que leurs liens et interactions ;
- ce diagnostic est consécutif à une enquête sur le terrain d'une demi-journée.

### *Ce que nous en retenons ici*

Dans notre étude nous ne mettons pas en pratique strictement cette méthode, mais nous tenons compte des réflexions qu'elle apporte sur les distinctions entre:

- les productions et leur conduite
- les facteurs de production en tant qu'atout/contrainte

Aussi, cette méthode nous amène-t-elle à accorder une importance particulière aux flux monétaires et aux résultats économiques relatifs à l'exploitation.

## **4- L'application de la méthodologie d'enquête aux exploitations ostréicoles**

### *L'Approche globale et les exploitations ostréicoles*

Le travail final se fait dans la continuité de l'approche globale, puisqu'il s'agit, en rapport avec le projet en eaux-profondes, de déterminer les raisons qui font que les exploitants acceptent ou non l'innovation.

Remarquons que, dans le cas de l'ostréiculture, on ne dispose pas pour l'instant de recensement tel qu'il existe pour les exploitations agricoles (RGA). En effet, le premier recensement de la profession a été réalisé en 2002, et les résultats ne sont pas encore disponibles.

Nous ne disposons pas de cadre de référence avant la réalisation de l'étude. Il y a très peu d'informations globales et fiables sur la profession. On peut citer le propos de BAILLY (1994) :

*“ La forte opacité statistique de l'activité conchylicole est une forte limite à ce type d'analyse. Il n'existe en effet aucun recueil systématique et centralisé des données auprès des exploitations, dans un secteur qui est très atomisé. Il s'ensuit que l'information est très rare. Elle peut être de source administrative et sa portée est alors limitée à la partie ainsi couverte : utilisation du foncier maritime concédé, suivi des concessionnaires ou contrôle sanitaire. D'autres données qui émanent de la représentation professionnelle résultent le plus souvent d'évaluations grossières rarement validées statistiquement. ”*

### *La constitution du guide d'entretien*

A partir des recherches bibliographiques réalisées et du stage effectué en exploitation ostréicole, il a été possible de mettre au point un guide d'entretien qui nous permette de détailler et de structurer les informations nécessaires. Ce guide a été fait sur la base de celui réalisé par N.Letellier, stagiaire en 2001 pour la réalisation de monographies d'exploitation d'ostréiculteurs-civelliers du bassin de Marennes-Oléron. Cette base a été approfondie et prolongée, puis validée par M.CHIA (chercheur à l'INRA-SAD, Dijon) en compagnie duquel les premières visites ont été réalisées.

Ce guide d'entretien a ensuite été complété au fur et à mesure des visites.

### *Les éléments du guide d'entretien*

Le guide d'entretien va donc être notre base d'enquête : les informations à collecter sont basées sur les données à recueillir par la méthode de l'Approche globale adaptées aux exploitations ostréicoles et complétées.

Ce guide est présenté en *Annexe n° 3*. Il n'est pas un questionnaire fermé destiné à orienter la prise d'information, mais il est une base référençant et ordonnant les différentes données recueillies lors des visites: nous devons avoir ce formulaire dans la tête lors des visites, mais pas sous les yeux...

En effet, **son exploitation est à des fins d'analyse et non à des fins statistiques**. Les éléments principaux constitutifs de ce guide sont:

1- *Histoire et outil de production*

- installation
- situation actuelle (facteurs de production, famille et finalités)

2- *Pratiques et résultats économiques*

- pratiques de production, de commercialisation et de gestion
- les résultats économiques et financiers

3- *Avenir et discussion*

- les projets
- discussion générale sur le métier
- ouverture aux nouvelles techniques

Grâce à la mise en place du guide d'entretien, nous sommes en mesure de réaliser les enquêtes sur les exploitations du bassin.

## **II- LA SÉLECTION DES EXPLOITATIONS OSTREICOLES A ETUDIER**

Pour que ces enquêtes soient efficaces et nous permettent de répondre aux objectifs, une sélection des exploitations à visiter a dû être réalisée au préalable.

### **1- Un objectif : “balayer” l'ensemble de la diversité de la profession**

Nous cherchons ici à pouvoir approcher la plus grande diversité possible des exploitations existant dans la profession, sans pour autant que l'échantillon soit statistiquement représentatif : notre analyse ne repose pas sur un dépouillement statistique des enquêtes mais sur une analyse fine du fonctionnement des exploitations, basée sur le discours des ostréiculteurs visités. Nous voulons savoir les composantes qui interviennent dans l'acceptation de l'innovation.

Pour cela, nous devons réaliser des classes spécifiques telles qu'au sein de chaque classe la diversité soit la plus minime possible. Pour réaliser ces classes, il faut donc sélectionner des critères sur lesquels nous pouvons nous appuyer. Après une réflexion menée avec MM. CHIA et BIAIS, l'objectif est de retenir 3 critères qui nous permettent de réaliser un maximum de 20 classes à l'intérieur desquelles nous pourrions étudier 1 à 3 exploitations.

### **2- Réflexion sur les critères à retenir et la constitution de classes**

Une des étapes a donc été de réfléchir sur les différents critères nous permettant de réaliser ces classes. Cette réflexion est présentée en *Annexe n°4*.

Un inventaire des données accessibles pour l'ensemble des exploitations du bassin a été réalisé avec les Affaires-Maritimes de Marennes (contact avec M. Bauve, directeur du service des cultures marines des Affaires-Maritimes de Marennes-Oléron) et le Laboratoire Conchylicole de Poitou-Charentes (LCPC) de l'IFREMER La Tremblade (contact avec M. Le Moine, chef du laboratoire).

De la mise en relation de cette réflexion et de cet inventaire, nous avons retenu, pour la constitution des classes, les trois critères suivants (répartition à dire d'expert) :

- l'âge du chef d'exploitation (2 classes : - de 45 ans, + de 45 ans). Nous avons en effet retenu l'hypothèse qu'à partir de 45 ans, la notion d'avenir de l'activité commençait à se poser (retraite, succession...)

- la surface de concessions réellement exploitées (3 classes : <100 ares, 100 à 200 ares, > 200 ares). Ces trois classes correspondent à des dimensions productives différentes.

- la situation géographique du siège de l'exploitation (3 classes : zone a = île d'Oléron, zone b = rive droite de la Seudre, zone c = rive gauche de la Seudre). Ces trois zones sont historiquement différentes, bien qu'elles soient aujourd'hui très proches les unes des autres. Nous les avons retenues pour avoir une répartition géographique homogène pour l'ensemble des exploitations étudiées.

Nous constituons ainsi 18 classes.

L'objectif est de pouvoir visiter au moins une exploitation par classe. Pour cela, il faut être en mesure de contacter les exploitants en sachant à quelle classe ils appartiennent : c'est à partir des données recueillies auprès des Affaires-Maritimes de Marennes et de l'IFREMER de La Tremblade que nous serons en mesure de le faire.

### **3- Le traitement des fichiers**

En reliant les fichiers fournis par les Affaires-Maritimes et l'IFREMER de La Tremblade nous avons pu constituer un fichier final comportant :

- le "numéro d'identifiant" du concessionnaire (numéro donné par les Affaires-Maritimes)
- son année de naissance
- sa commune et son code postal
- sa surface réellement exploitée sur le bassin (a)
- sa surface concédée hors-bassin (b)
- la surface totale (a+b)

Après suppression des lignes avec données manquantes sur critères indispensables (âge et surface exploitée) nous arrivons à un fichier final qui comporte 986 individus situés sur la zone du bassin de Marennes-Oléron. Un exemple de ce fichier est donné en *Annexe n°5*.

Grâce à un traitement de cette base de données par le logiciel ACCESS 2000, nous avons réparti ces individus selon les 18 classes prédéterminées.

Nous avons alors retourné aux Affaires-Maritimes de Marennes quelques numéros d'identifiant par classe afin d'obtenir pour chacun d'eux un nom et un numéro de téléphone.

Etant donné que le fichier est relatif aux concessionnaires et non aux entreprises ostréicoles, certains ostréiculteurs classés en tant que petite structure (inférieur à moins de 100 ares concédées) étaient dans la réalité en société où les autres associés possédaient des parcs : l'entreprise était alors plus importante que prévu, et se retrouvait alors dans une nouvelle classe.

**TABLEAU N° 5**  
**Principales caractéristiques des 24 exploitations enquêtées**

N°	zone	Statut (1)	Age	surface utilisée bassin (ares)	surf hors bassin (ares)	Mode de commercialisation principal (2)	tonnage produit	tonnage vendu	CA total (€)	UTH	dont UTF
1	c	Ind	52	290	0	grossistes	100	150	381 000	6,5	3
2	a	Ind	53	198	0	marchés	48	48	183 000	6	4
3	b	Ind	46	319	193	autre expédition	80	200	457 400	5,5	2
4	c	Ind	29	262	0	gros	60	60	114 300	6	2
5	b	SARL	42	284	0	grossistes	50	100	304 900	6	2
6	b	Ind	29	208	0	GMS	90	130	381 100	5	3
8	b	GAEC	30+53	170	0	marchés	50	95	381 100	5,5	3
9	c	Ind	37	61	127	marchés	8	8	30 500	1	1
10	c	SARL	39	99	579	GMS	100	260	1 067 200	12,7	3
11	b	GAEC	38+36	212	0	gros/marchés	50	50	106 700	3,5	3,5
12	a	Ind	54	75	0	gros	30	30	53 000	3,6	2
13	a	Ind	47	270	0	gros	38	38	76 000	2	2
14	a	Ind	54	71	0	autre expédition	40	100	304 900	4,5	2
15	c	Ind	47	157	0	gros	28	28	50 300	3,5	2
16	c	SCEA	35+50+50	700	1200	GMS	225	450	1 525 000	15	5
17	b	EARL	52	484	0	gros	70	70	135 700	3,5	2
18	a	Ind	38	140	0	gros	25	25	38 000	2	2
19	c	Ind	28	184	0	GMS	50	100	304 900	5	4
20	c	SA	31	0	0	GMS	0	1200	3 354 000	14	2
21	c	GAEC	31+34	800	800	gros	300	300	686 000	10	0
22	a	Ind	36	96	0	marchés	24	30	129 600	2	2
23	c	EARL	29	400	200 ares	GMS	70	240	609 800	6,5	2
24	a	Ind	45	80	30	gros	23	23	57 900	2	2
25	c	SARL	25+42+53	800	3200	GMS	450	650	1 677 000	23	4

(1) : ind = à titre individuel (2) : gros = vente à la production en vrac

Source : Selon entretiens avec les ostréiculteurs du bassin de Marennes-Oléron

### **III- L'ETUDE SUR LE TERRAIN**

#### **1-La prise de contact avec les exploitants**

La prise de contact avec les ostréiculteurs s'est faite par téléphone : elle consistait à présenter à l'ostréiculteur d'une manière succincte les objectifs de l'étude réalisée, puis de lui demander son accord pour la réalisation d'une série de plusieurs entretiens avant de fixer une date pour un premier rendez-vous.

Seuls deux ostréiculteurs sur 26 contactés ont refusé de participer : l'un était à la retraite et l'autre m'a confié qu'il était en train de "mettre la clef sous la porte".

Il est difficile de joindre les ostréiculteurs et de trouver des créneaux horaires nécessaires aux entretiens : les ostréiculteurs sont peu disponibles à certaines périodes, et les rendez-vous se sont concentrés essentiellement lors des "mortes-eaux" (coefficients de marée bas).

#### **2- Le déroulement des visites**

##### *Nombre d'exploitations étudiées pour cette étude*

Sur la zone Marennes-Oléron, hors commune de port des barques, 24 exploitations ont été visitées pour la réalisation de cette étude. Un autre stagiaire, Benoît Guerin, de l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse a réalisé une étude similaire sur la zone de Fouras.

##### *Présentation des exploitations visitées*

Les données relatives aux exploitations visitées sur la zone Marennes-Oléron hors Port-des-Barques sont fournies en Annexe n°6 sous forme de base de données Excel. Les données de synthèse sont présentées dans le tableau n°5 ci-contre (à noter que l'exploitation n°7 a été enlevée du fait de son appartenance à la commune de Fouras).

##### *Déroulement*

En général l'accueil a été bon et les ostréiculteurs ouverts à la discussion. Certains sont parfois plus réservés pour parler de leur entreprise car ils acceptent mal un regard extérieur sur leur exploitation qu'ils gèrent "comme bon leur semble". Cependant, ces ostréiculteurs se montrent plus coopératifs lorsqu'ils comprennent que nous ne sommes pas là pour juger mais pour comprendre comment ils conduisent leur exploitation. Enfin, avec d'autres, la discussion est très facile et leur ouverture sur leur système de production se fait naturellement.

Le fait de commencer par l'historique et les surfaces exploitées (conformément à la théorie) permet d'entrer dans la vie de l'exploitation ce qui permet :

- une communication facile avec l'ostréiculteur ;
- une attitude d'écoute.

Et ce qui révèle :

- les liaisons qui existent entre l'histoire de l'exploitation et de la famille ;
- les atouts et contraintes majeurs de l'exploitation ;
- l'essentiel des objectifs de l'ostréiculteur et de sa famille ;
- les principales stratégies développées pour tenir compte des caractéristiques de l'environnement.

C'est souvent dès ces premiers échanges que se noue la "relation" avec l'ostréiculteur. Il apprécie l'intérêt qui lui est porté, et aime parler de sa vie, de son métier. On se rend alors vite compte de la tournure que va prendre l'enquête et, l'expérience aidant, de ce qu'on va pouvoir en "extraire".

L'entretien ne suit pas forcément la direction initialement voulue et il faut savoir tirer profit des réponses et réactions de son interlocuteur qui révèlent souvent des éléments intéressants auxquels on ne pourrait accéder autrement. Pas toujours néanmoins, et il faut parfois accepter de discuter une demi-heure d'un sujet sans grand rapport, en apparence, avec le but de la visite.

Mais là encore, cette approche "humaine" semble indispensable si on veut pouvoir saisir au plus juste les motivations, préoccupations, et attentes de son interlocuteur. Il semble dangereux voire rédhibitoire de vouloir mener l'enquête de façon plus structurée, plus forcée. L'attention de l'interlocuteur est vite perdue, et il se renferme pour ne plus dire ce qui pourrait être révélateur de son exploitation et ses décisions.

Malgré cela, il faut également apprendre à se « servir » de ces réactions pour réorienter la discussion et lui imprimer une trajectoire plus conforme aux objectifs de la visite.

Dans la mesure du possible, l'objectif est de réaliser les 3 visites par exploitation (séparées de 5 à 15 jours), en traitant l'information après chaque visite et en préparant les questions pour la visite suivante (choses non comprises et données manquantes de la visite précédente + domaines à aborder lors de la visite suivante). Il arrive toutefois que l'enquête se limite à 2 visites, soit parce que le professionnel désire arrêter là, soit parce qu'une dernière visite n'apporterait rien de plus (les 2 cas n'étant bien sûr pas exclusifs).

L'enquête demande donc un juste équilibre entre une discussion "libre" et un questionnaire fermé. Il faut laisser libre cours aux "confidences", tout en gardant à l'esprit les objectifs de la visite. Cette attitude demande bien sûr un certain détachement par rapport à la situation du professionnel. La démarche adoptée a finalement été de recevoir l'information brute, en adhérant à l'état d'esprit de l'interlocuteur puis, en salle, "à tête reposée", d'analyser la situation en la resituant par rapport aux autres visites réalisées.

### ***Exemple de compte rendu d'enquête***

Deux exemples de compte-rendus sont présentés en *Annexes n°7 et n°7 bis* pour deux exploitations différentes. Pour des raisons de confidentialité de l'enquête, certaines données susceptibles de permettre de reconnaître l'ostréiculteur ont été modifiées.

### **3- Les points positifs de la méthodologie et limites rencontrées**

La méthode d'entretien paraît bien adaptée aux mentalités des ostréiculteurs qui sont réticents à fournir des données précises sur leur exploitation : parler avec eux plus que les questionner est un élément important qui permet d'obtenir des informations qu'ils ne donneraient pas autrement.

Le fait de revenir plusieurs fois sur l'exploitation permet de nouer un lien avec l'exploitant et d'ainsi pouvoir poser certaines questions difficiles à poser lors d'une première rencontre. De son côté l'ostréiculteur prend confiance et peut parler plus ouvertement. Cette forme d'entretien permet donc de bien cerner les personnes et leur raisonnement.

Cependant quelques difficultés sont apparues dans le traitement des informations recueillies lors des entretiens et sont liées à la forme "libre" de l'enquête :

- le temps nécessaire est très important, parfois pour une visite de 2 heures il faut consacrer près de 4 heures à sa réorganisation sous forme d'un compte-rendu (réalisé sous Microsoft Word) ;
- les informations sont souvent très hétérogènes selon les exploitations et leur comparaison s'avère difficile ;
- seul l'enquêteur est en mesure de réaliser ce traitement.

Malgré ces difficultés, la méthode utilisée est apparue comme appropriée à la réalisation d'une étude fine du fonctionnement des exploitations.

#### ***IV- L'UTILISATION DES RESULTATS POUR L'APPLICATION AU PROJET EAUX-PROFONDES DANS LE BASSIN DE MARENNES-OLERON***

Une fois ces enquêtes terminées et la rédaction de leur synthèse effectuée, nous nous sommes attachés à mener une réflexion autour du projet de culture d'huîtres en eaux-profondes dans le bassin de Marennes-Oléron et du positionnement des ostréiculteurs vis-à-vis de ce projet (présentés en 4<sup>ème</sup> partie de ce mémoire).

Notre méthode s'est basée sur une approche pragmatique de notre part, mise en place lors des réunions de travail et discussions menées avec MM. BIAIS, CHIA et BODOY. Elle s'est construite au fil du temps et de l'état d'avancée du travail, tout en y intégrant :

- les résultats des expérimentations de la technique en eaux-profondes dans le bassin (ROBERT et al, 2002)
- les différentes études sur le sujet (PHILIPPE, 2001 ; PERRIN, 1998)

De nombreuses hypothèses ont dû être retenues afin d'avancer dans le travail et de permettre de réaliser une étude sur le positionnement des ostréiculteurs vis-à-vis de la technique.

La difficulté résidait dans le manque d'informations relatives au projet (encore de nombreuses incertitudes) et l'absence de méthode existante pour ce type de travail précis.

La méthode utilisée pour cette étude permet d'entrer dans "l'intimité" de l'exploitation grâce à l'approche proposée par BONNEVIALE et al., (1989). Nous avons ainsi pu l'appliquer à 24 exploitations sélectionnées pour leur diversité, et qui ont fait l'objet de visites très intéressantes. Près de 300 pages de restitution (structurée par exploitation) ont été tapées. A partir de ces restitutions, nous avons pu réaliser une synthèse structurée sur le mode de fonctionnement de ces exploitations.

## 3<sup>ème</sup> partie:

# Le fonctionnement des exploitations ostréicoles

Les données relatives aux visites effectuées dans la zone du bassin de Marennes-Oléron sont présentées en *Annexe n°6*. Nous avons eu affaire à des systèmes “ *exploitant - famille – exploitation* ” très différents. Notre analyse fine de chaque cas particulier doit alors être replacée dans un contexte plus général qui tient compte des disparités et des points communs aux différents niveaux de ce système.

De ce regroupement des enquêtes nous pouvons élaborer une synthèse de fonctionnement des exploitations ostréicoles que nous découperons en 5 principaux thèmes :

- l'installation, l'histoire et l'évolution connue (comprendre le chemin parcouru)
- l'exploitant et sa famille (aspects humains)
- l'outil de production (situation actuelle et décisions passées expliquant cette situation)
- l'activité (les pratiques et stratégies de production et de commercialisation)
- l'économie et la gestion sur l'exploitation (quelles pratiques pour quels résultats)

De cette analyse, nous réaliserons un schéma de fonctionnement de l'exploitation ostréicole qui tentera de restituer au mieux l'articulation entre ces différents thèmes.

## ***I- L'INSTALLATION, L'HISTOIRE***

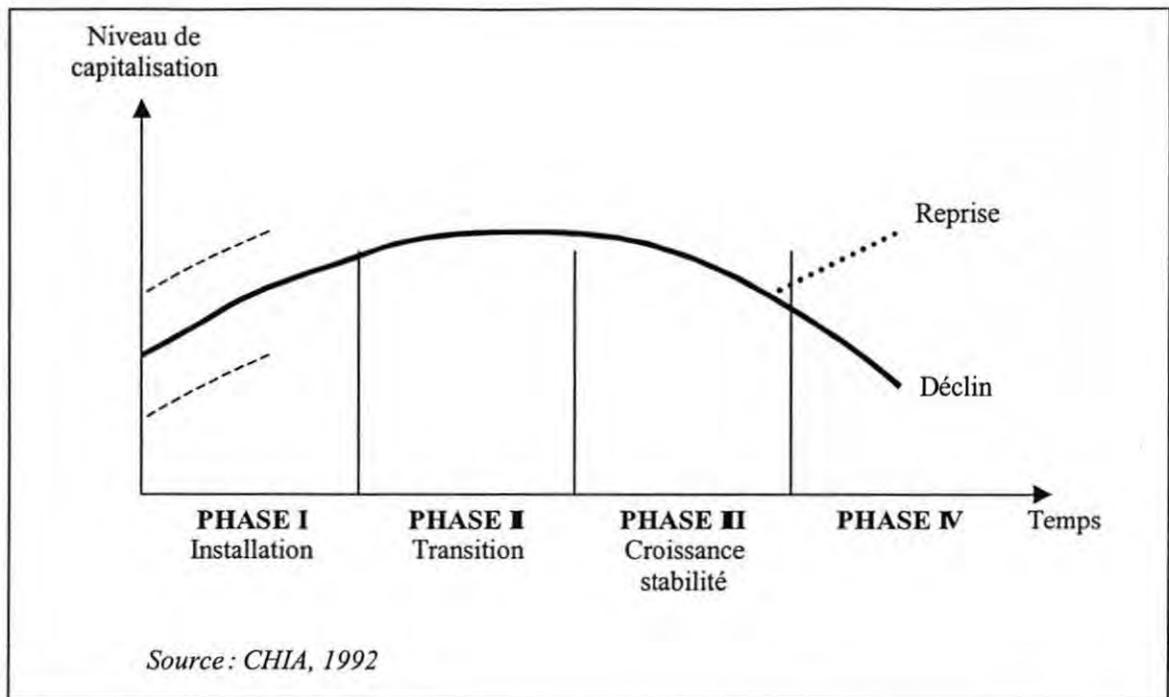
L'installation n'est généralement pas le point de départ de la relation entre l'exploitant et son exploitation mais en constitue une étape ; il en prend les commandes. Cette étape est conditionnée par de nombreux paramètres et va se dérouler, au niveau de chaque exploitation, d'une manière unique.

### **1- Histoire et cycle de vie de l'exploitation ostréicole**

L'ostréiculture dans le bassin de Marennes-Oléron est ancienne : les exploitations se sont, pour beaucoup, transmises de génération en génération.

Ainsi, la majorité des exploitations visitées ont été créées il y a plusieurs décennies, parfois plus d'un siècle. Elles ont traversé le temps et se sont construites au fil des crises et des périodes fastes.

Le cycle de vie des exploitations ostréicoles peut être schématisé de la même manière que celui des exploitations agricoles, comme représenté sur la figure n°8.



**FIGURE N°8**  
**Cycle de vie d'une exploitation**

Cette représentation théorique permet de visionner ce cycle de vie : il est apparu lors des visites réalisées qu'un tel cycle était applicable à de nombreuses exploitations. Nous les avons réparties, en fonction de l'analyse de chaque cas, comme représenté dans le tableau n°6.

**TABLEAU N°6**  
**Positionnement des 24 exploitations visitées par rapport à la schématisation du cycle de vie par CHIA (1992)**

PHASE	Phase I Installation	Phase II Transition	Phase III Croissance stabilité	Phase IV Reprise	Phase IV Déclin
N° EXPLOITATION	4 , 9	6 , 19 , 22	5 , 8 , 10 , 11 , 16 , 18 , 20 , 21 , 24 , 25	1 , 2 , 23	3 , 12 , 13 , 14 , 15 , 17
NOMBRE	2	3	10	3	6

Source : Selon entretiens avec les ostréiculteurs du bassin de Marennes-Oléron

La "phase installation" correspond aux exploitations rencontrées dont leur exploitant s'est installé depuis moins de deux ans et qui doivent encore constituer leur stock d'huîtres. La phase "transition" correspond aux exploitations rencontrées qui se sont créées il y a moins de 5 ans (n°6 et 22) ou qui ont connu une modification récente très importante (n°19). La phase "croissance-stabilité" correspond aux exploitations en régime de croisière. La phase "reprise" correspond à des exploitations dont le chef d'exploitation possède un successeur (n°1 et 2) ou dont le fils vient de reprendre l'exploitation dans le mois précédant l'étude (n°23). Enfin, la phase "déclin" correspond aux exploitations dont l'exploitant a plus de 45 ans et ne possède pas de successeur.

## **2- L'installation**

La quasi-totalité des exploitants est issue du milieu ostréicole : père ou parent chef d'exploitation ou salarié. Les ostréiculteurs ont donc une bonne connaissance du milieu et du métier car ils ont travaillé sur l'exploitation avant de s'installer. Seuls quelques ostréiculteurs (un seul rencontré) ne sont pas issus du milieu, mais y avaient des connaissances (amis ostréiculteurs).

### ***L'année d'installation : des périodes qui se différencient***

L'année d'installation est une donnée importante car on peut différencier trois périodes distinctes pour les exploitants actuellement en activité :

*-les années 70 et 80* : une installation facile et peu contraignante

*-les années 90* : les coûts d'installation augmentent du fait de la mise aux normes et de l'augmentation de la valeur des parcs

*-fin des années 90 à aujourd'hui* : coût d'installation élevé, contraintes administratives de plus en plus lourdes, dévalorisation du métier

Aujourd'hui pour s'installer il faut remplir la double condition d'amour du métier (pour accepter un environnement de plus en plus contraignant) et de capacité à gérer une entreprise (pour la rendre viable). Les contraintes administratives relatives à l'installation sont présentées en *Annexe n°8*.

### ***Les conditions d'installation***

Les conditions d'installations vont être très variables selon les exploitants et vont dépendre du niveau de l'exploitation à la reprise, de la période d'installation mais aussi et surtout de la situation de celui qui s'installe, à savoir s'il y a reprise d'une exploitation familiale ou pas.

#### ***- la transmission du capital***

Dans la plupart des cas cette installation est issue de la succession entre père et fils. Traditionnellement l'exploitant ostréicole est installé à titre individuel, comme c'est le cas pour l'agriculture. Afin de faciliter la transmission lors du vivant ou en cas de problème, les ostréiculteurs ont la possibilité de créer des GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun), des SCEA (Société Civile d'Exploitation Agricole), des EARL (Exploitations à responsabilité limitée) ou d'autres formes sociétaires. Ces sociétés présentent aussi, selon leur type, d'autres avantages (économiques, sociaux, fiscaux...).

Encore beaucoup d'ostréiculteurs se transmettent les exploitations "de la main à la main" (à titre individuel) mais certains ostréiculteurs rencontrés ont créé dans le passé ce type de société avec leur père afin de faciliter la transmission du capital.

#### ***- le coût de l'installation et les investissements réalisés***

Ce coût d'installation est très variable selon les exploitations : certains ont eu un coût d'installation quasi nul du fait de "l'héritage" d'un outil de production simple (quelques parcs, une vieille cabane) et d'autres un coût très important lorsque par exemple un ostréiculteur qui s'installe doit racheter une grande partie des parts de l'entreprise à un de ses membres. On constate tout de même qu'elle est largement facilitée lorsqu'elle se fait au sein d'une même famille, notamment au niveau des délais de paiement. De plus, avec la difficulté actuelle pour les exploitants de trouver un repreneur, des conditions de paiement moins lourdes sont proposées aux jeunes voulant s'installer.

Les investissements réalisés lors de l'installation sont conditionnés par :

- le choix du jeune ostréiculteur de modifier (moderniser, agrandir...) ou pas l'outil de production "hérité"
- la capacité à réaliser ces investissements (situation financière, aides...)

*- les aides à l'installation et le positionnement de la profession vis-à-vis de celles-ci*

Les ostréiculteurs qui s'installent ont la possibilité, sous certaines conditions (voir *Annexe n°8*), d'avoir accès à la DJA (Dotation Jeune Agriculteur) et aux prêts JA. Nous pouvons noter au passage que la détermination des zones favorables et défavorables est faite sur une base agricole (voir *Annexe n°9*) ce qui entraîne, pour l'ostréiculture, de fortes inégalités non justifiées selon certains ostréiculteurs puisque les parcs sont en mer et dispersés pour tous sur l'ensemble du bassin. L'*Annexe n°9* présente aussi les communes du bassin classées en zone défavorisée.

Seuls quelques-uns des ostréiculteurs installés depuis moins de dix ans ont eu accès à ces aides, car un grand nombre des ostréiculteurs se disent "contre" : ils n'ont pas envie de rentrer dans un système proche de celui de l'agriculture, qu'ils considèrent comme trop encadré. Ils considèrent que « dire oui aux aides c'est dire non à leur indépendance ». Certains encore pensent que ces aides sont trop minimes par rapport aux contraintes qu'elles entraînent.

***Une difficulté supplémentaire : ne pas rentrer dans le cadre d'une reprise familiale***

Lorsque l'individu qui s'installe ne s'inscrit pas dans le cadre d'une reprise familiale, les difficultés supplémentaires sont d'ordre économique (racheter une exploitation coûte cher), sociales (intégration dans le milieu plus difficile) et technique (transmission du savoir sur le métier en général et sur la connaissance de l'exploitation).

L'accès aux exploitations ostréicoles se trouve relativement fermé aux personnes issues d'un milieu extérieur ou même issues du milieu mais dont les parents ne possèdent pas d'exploitation (salarié).

### **3- Une évolution influencée par les facteurs internes et externes**

L'exploitation est en perpétuelle évolution. Cette évolution se fait par rapport aux facteurs internes (évolution familiale, choix et objectifs des exploitants...) mais elle doit aussi s'adapter à son environnement qui impose des contraintes et opportunités externes.

Chaque exploitation va ainsi avoir son histoire en fonction de sa propre situation, de la manière dont son exploitant la conduit et de l'influence des facteurs extérieurs sur celle-ci : c'est cette histoire qui va conditionner la situation actuelle.

Beaucoup d'exploitations rencontrées sont aujourd'hui en déclin (exploitant proche de la retraite sans successeur) et peu d'installations sont à prévoir : beaucoup d'exploitations sont aujourd'hui amenées à disparaître.

## **II- L'HUMAIN : L'EXPLOITANT ET SA FAMILLE**

La compréhension de la situation actuelle de l'exploitation passe par l'étude de ses aspects humains qui unissent le chef d'exploitation en tant qu'homme et la place de sa famille sur l'exploitation.

### **1- Age et perspectives de succession**

L'âge de l'exploitant va jouer sur une partie du "dynamisme", mais ne va nullement l'expliquer. Il faut le relier avec la présence ou non d'un successeur. Les exploitants de plus de 50 ans sans successeurs ont un dynamisme faible : l'exploitation est en fin de cycle et la perspective de ne pas avoir de successeur entraîne un comportement "d'immobilisme" (pas ou peu d'investissement et d'innovation) de la part de l'ostréiculteur.

En revanche, lorsque l'ostréiculteur est jeune ou lorsqu'il a un successeur, la perspective de l'avenir se fait à plus long terme d'où une plus grande sensibilité à une gestion dynamique de l'exploitation. Mais nous avons remarqué lors de nos visites que cette situation n'entraîne pas forcément ce comportement : il va surtout être dépendant de la personnalité des ostréiculteurs. On parle alors de *force du projet ostréicole*.

Sur l'ensemble des ostréiculteurs rencontrés, 9 ont plus de 45 ans (hors les 5 sociétés comptant 2 associés ou plus dont un a moins de 45 ans). Sur ces 9 ostréiculteurs, les perspectives de successions sont présentées dans le tableau n° 7.

**TABLEAU N°7**  
**Perspective de succession pour les 9 ostréiculteurs de plus de 45 ans rencontrés**

SUCESSEUR	Oui	Non	Indécis
N° EXPLOITATION	1, 2	3,12,14,15,17	13,24
NOMBRE	2	5	2

*Source : Selon entretiens avec les ostréiculteurs du bassin de Marennes-Oléron*

Les exploitations sans successeur sont amenées à disparaître si aucun rachat n'est effectué. Pour les 5 exploitations n'ayant pas de successeur, des acheteurs potentiels existent : ce sont des jeunes qui souhaitent s'installer (2) ou des entreprises qui souhaitent s'agrandir (3). L'ostréiculture du bassin tend donc vers la diminution du nombre d'entreprises et l'augmentation de la taille de celles existantes.

### **2- Situation familiale et rôle de la famille sur l'exploitation**

La situation familiale de l'exploitant joue un rôle important dans le fonctionnement de l'exploitation. Elle va fortement conditionner les finalités de l'exploitant. Sur toutes les exploitations rencontrées, la famille était présente dans la vie de l'exploitation.

La présence de cette famille dans le travail de l'exploitation va être un atout très important : elle est source de main d'œuvre considérée comme gratuite (femme non salariée, parents retraités qui donnent un coup de main, enfants qui aident...) et /ou facile à gérer (salarié fait partie de la famille).

La plupart des exploitations sont menées par le couple mari-femme ou par le groupe mari-femme-enfants. Ce sont des exploitations individuelles ou en GAEC père-fils.

En effet, sur 14 exploitations à titre individuel visitées, 11 exploitants ont leur femme ou conjointe qui travaillent sur l'exploitation. Sur ces 11, toutes sont co-exploitantes sans en avoir le statut. Elle est de plus en plus déclarée en tant salariée, mais sur de nombreuses exploitations encore elle n'a aucun statut.

Peu d'exploitations sont des sociétés créées entre des associés non issus de la même famille : elles sont, dans ce cas, toujours vues comme un moyen de valoriser un patrimoine familial. Ces entreprises restent à échelle humaine. Ce sont souvent des GAEC, où les associés sont *chef d'exploitation* (participation au travail à temps plein).

Pour la prise de décision l'ostréiculteur est toujours en relation avec sa famille : elle va prendre part à la prise de décision directement ou rentrer en compte dans son processus.

**TABLEAU N°8**

**Répartition des exploitations visitées par le type de main d'œuvre (UTH/UTF) et le statut**

PRESENCE FAMILIALE SUR L'EXPLOITATION	UTH/UTF (1) < 33 %		UTH/UTF 33-66 %		UTH/UTF > 66 %	
	Individ	Société	Individ	Société	Individ	Société
N° EXPLOITATION		10, 20, 21 23, 25	1, 2, 3, 4, 6, 12,14,15	5,8,16, 17	9,13,18,19 22,24	11
NOMBRE	0	5	8	4	6	1

(1) UTH : Unité de travail humain et UTF : Unité de travail familial

Source : Selon entretiens avec les ostréiculteurs du bassin de Marennes-Oléron

Le tableau n°8 met en avant cette forte présence familiale dans la participation au travail sur l'exploitation.

### **3- Vision du métier et comportement face à l'innovation**

#### ***Vision du métier***

Les exploitants ostréicoles ont une vision de leur métier assez homogène : les problèmes mis en avant sont récurrents et les constatations sont les mêmes. Pour la majorité, l'ostréiculture a beaucoup évolué ces dernières décennies, notamment avec la place grandissante de l'administratif au sein de l'exploitation qui entraîne une surcharge de travail : les exigences envers l'ostréiculteur aujourd'hui ne sont pas les mêmes qu'avant. Il en résulte un dégoût grandissant chez certains ostréiculteurs et un besoin croissant de prendre des vacances et du recul par rapport à leur métier.

Les problèmes de fraudes et de manque d'organisation de la profession sont dans toutes les bouches. L'individualisme du milieu en est la cause selon la majorité des exploitants.

La plupart des ostréiculteurs rejettent l'idée que leur métier puisse être encadré. Ils craignent de "dériver" vers un fonctionnement proche du milieu agricole français actuel, où ils considèrent que l'agriculteur n'est plus indépendant dans la conduite de son exploitation. Ils mettent en avant leur désir de "gagner leur vie avec leur métier et pas avec des subventions".

Enfin, beaucoup rejettent la possibilité de regroupement des ostréiculteurs dans un projet collectif du fait de la "méfiance du voisin".

L'individualisme dans le métier est donc vu comme le "protecteur" de leurs dernières libertés mais aussi comme la cause de bien des maux.

Quelques ostréiculteurs rencontrés semblent cependant avoir tendance à s'ouvrir sur l'autre et à tenter des actions communes, qui se limitent à l'achat de matériel en commun et/ou à travailler ensemble une parcelle. Certains affirment que les nouvelles générations de jeunes ostréiculteurs sont porteuses d'un changement dans ce sens. Cependant, le nombre de jeunes ostréiculteurs rencontrés durant les visites n'est pas assez important pour conclure significativement sur ce point.

### ***Comportement face à l'innovation***

Les exploitants ostréicoles vont se positionner de diverses façons face à l'innovation et aux nouvelles techniques.

Au vu des visites réalisées, il existe trois types de comportements :

- *les "huîtres"* = ils sont fermés à tout. Ils ne vont accepter l'innovation que quand il n'y a plus le choix. Ils sont peu ouverts à l'information. L'information vient du voisin dont la parole n'est pas forcément prise au sérieux... (2 ostréiculteurs sur les 24 visités)

- *les "pionniers"* = ils s'intéressent à tout. Ils recherchent des solutions par anticipation. Leurs sources d'informations sont variées, ils sont bien documentés. Ils vont être les premiers à chercher des améliorations et réaliser des expérimentations pour voir si une innovation est intéressante en pesant le pour et le contre. (4 ostréiculteurs sur les 24 visités)

- *les "faut voir"* = ils sont ouverts à l'innovation lorsqu'elle arrive comme solution à un problème existant sans prise de risque. Ce sont généralement des personnes qui n'ont pas les moyens de prendre des risques en innovant (attente que les preuves soient faites) ou qui n'ont pas la mentalité à en prendre. Ses sources d'informations peuvent être très variées. (18 ostréiculteurs sur les 24 visités)

Ces trois types de comportements sont présents sur le bassin, mais il est difficile de pouvoir en évaluer le nombre. La majorité des exploitants paraît être dans la dernière catégorie.

## **4- Le capital culturel et social**

### ***La formation reçue***

La formation professionnelle reçue par les exploitants est surtout dépendante de leur âge : on constate plusieurs générations à l'intérieur desquelles la formation est très homogène.

Plus les exploitants sont âgés et plus leur formation initiale est faible, parfois inexistante : les connaissances sont acquises sur le terrain en travaillant.

Avec l'évolution du métier et l'arrivée de nouvelles contraintes, les obligations de formation sont donc apparues au fil du temps. Aujourd'hui, un exploitant ostréicole doit avoir suivi une formation obligatoire avant de s'installer (voir Annexe n°8).

Selon les exploitants les plus récemment installés, bien que ces formations professionnelles soient parfois critiquées dans leur forme, elles présentent l'avantage non négligeable de permettre la rencontre d'autres ostréiculteurs et d'ainsi faire prendre conscience que d'autres systèmes que celui des parents existent.

L'apprentissage du métier se fait sur le terrain, mais la formation permet une ouverture d'esprit plus large des ostréiculteurs.

### ***Implication dans la vie professionnelle***

Les exploitants sont en général très préoccupés par la situation de leur métier et souhaitent que l'ostréiculture du bassin ait un bel avenir. Seulement, beaucoup d'ostréiculteurs rencontrés ne sont pas engagés dans les structures professionnelles, et ce pour deux raisons : manque de temps et de motivation.

Les ostréiculteurs sont quasi unanimes pour dire que la profession est en difficulté et que leur comportement individualiste en est une des raisons. Certains tentent d'y remédier en s'impliquant dans la vie professionnelle, d'autres préfèrent, selon leurs termes, lutter "au sein de l'exploitation", c'est-à-dire conduire leur exploitation selon leur idéologie. Les ostréiculteurs qui s'investissent le font généralement pour défendre leurs intérêts propres. Les jeunes sont ceux qui manquent le plus de temps.

## **5- Conclusion : des finalités professionnelles et/ou familiales variées**

Les finalités des exploitants rencontrés sont fortes et très différentes. Elles sont dépendantes d'un ensemble *personnalité – situation* qui ne répond pas à des règles strictes mais qui est conditionné par l'ensemble : âge – succession – personnalité. De cet ensemble va naître la notion de "projet ostréicole". En général, les exploitants sont à la recherche d'un équilibre entre travail – rémunération – famille : c'est de l'appréciation de cet équilibre que vont dépendre ses finalités.

L'activité ostréicole est dure et ne permet pas à l'exploitant de dégager beaucoup de temps libre : certains, cependant, "aménagent" leur exploitation afin de pouvoir prendre plus de temps libre. Beaucoup d'exploitants affirment que travailler sur les parcs était autrefois pour eux une passion, mais aujourd'hui, avec les exigences croissantes envers l'ostréiculture et le poids des "papiers" (différentes déclarations, tenue de la comptabilité, administratif, cahier de mise en claire ...), leur besoin de prendre des vacances est croissant.

Les finalités les plus récurrentes dans le discours des exploitants sont :

- construire et/ou transmettre un outil de production performant et rentable
- faire vivre une famille tout en lui consacrant du temps

Ces finalités vont jouer un rôle majeur dans la prise de décision de l'exploitant. Lorsque des opportunités vont s'offrir, la réflexion de l'exploitant va être conditionnée par ses finalités.

**Cet équilibre entre les différentes finalités de l'ostréiculteur va conditionner le "projet ostréicole" de celui-ci, c'est-à-dire le dynamisme dans lequel il va inscrire son exploitation et son terme.**

### **III- L'OUTIL DE PRODUCTION**

L'exploitation ostréicole repose sur trois facteurs de production : le foncier, la main d'œuvre et les équipements (installation-matériel). Ils sont la base de toute activité productive et revêtent ici un rôle majeur. Ils seront des facteurs limitant à toute augmentation de l'activité.

Ils sont issus d'un héritage à un moment donné (reprise d'une exploitation avec ses outils de production) qui a évolué au fil du temps en fonction des besoins internes et/ou des contraintes extérieures.

#### **1- Le foncier**

On distingue sur l'ensemble des exploitations visitées les parcs sur estran situés sur le DPM pour la production et les claires situées sur le domaine privé pour l'affinage des huîtres.

**TABLEAU N°9**  
**Présentation du foncier des exploitations enquêtées**

	Surface concédée dans le bassin (ares)	Surface exploitée bassin (ares)	% exploité/concédé	Surface hors bassin (ares) 8 exploitat°	Surface de claires utilisées (ha)
<b>Moyenne</b>	<b>392</b>	<b>257</b>	<b>66%</b>	<b>264</b>	<b>7</b>
Mini	70	61	18%	0	0
Maxi	950	800	100%	3200	48

Source : Selon entretiens avec les ostréiculteurs du bassin de Marennes-Oléron

#### **Les parcs**

Les surfaces concédées en parcs sont très variables selon les exploitations : elles peuvent aller de quelques dizaines d'ares à plusieurs hectares. Ces surfaces vont se décomposer entre surfaces réellement utilisées (captage, ½ élevage, élevage et zones de dépôts) et les surfaces concédées non exploitées (à l'abandon). Certaines exploitations possèdent des parcs en dehors du bassin de Marennes-Oléron.

Pour les parcs de ½ élevage et d'élevage qui possèdent des tables sur lesquelles sont posées des poches d'huîtres (parcs dits en "surélevé"), la législation du bassin oblige les exploitants à enlever ces tables en hiver, de janvier à juin ou juillet selon la localisation des parcs, afin de limiter l'envasement de ces parcs et de permettre une bonne circulation du courant.

#### **- Un parcellaire très morcelé accessible par mer**

L'ensemble des exploitations présente un parcellaire très morcelé avec des surfaces moyennes de parcs de l'ordre de 15 ares. Ces parcs sont répartis sur l'ensemble du bassin. Leur accès se fait principalement par la mer, à part quelques zones accessibles par tracteur. Le temps nécessaire pour accéder à ces parcs est en moyenne relativement élevé, donc coûteux. Pour les parcs les plus proches, 10 minutes de navigation suffisent, alors que pour les plus éloignés, il faut compter 2h30 chargé. Le tableau n°10 présente cette répartition pour un ostréiculteur rencontré.

**TABLEAU N°10:****Exemple de parcellaire pour une exploitation produisant environ 50 tonnes d'huîtres**

LOCALISATION	SURFACE	ORIGINE	UTILISATION	DISTANCE EN CHALAND A/R
La Mouclière	15 ares	Père	Captage	40 mn
Les Longées	10 ares	Achat	Captage	1h20
Ile Madame	20 ares	Achat	Captage	1h40
Chenal d'Arceau	10 ares	Père	½ élevage	20 mn
La Mortane	15 ares	Achat	½ élevage	40 mn
Charret	8 ares	Achat	Elevage	40 mn
Casse Dufour	25 ares	Achat	Elevage	50 mn
Lamouroux	15 ares	Père	Elevage	40 mn
Tes Traires	30 ares	Achat	Dépôt	30 mn
Ile d'Aix	18 ares	Achat	Dépôt	1h30
Divers (7 parcs)	80 ares	Père	Abandonnés	de 20 mn à 1h00
<b>TOTAL SURFACE</b>	<b>2,46 ha</b>			
<b>Dont utilisée</b>	<b>67 %</b>			

Source : Selon entretiens avec les ostréiculteurs du bassin de Marennes-Oléron

A noter que la restructuration des parcs est en cours dans certaines zones : elle permet une amélioration des conditions de travail par un regroupement du parcellaire. Cette restructuration se fait dans le cadre d'un programme d'entretien et de réorganisation du DPM mené par la SRC avec l'aide du Département de la Charente-Maritime (CHAMPEAU, 2001a).

- Des pratiques "d'échange" de parcs critiquées

Les parcs situés sur le DPM n'appartiennent pas aux exploitants : ils ont un droit d'utilisation pour une durée déterminée de 35 ans maximum (DUMSER, 1993). En échange, ils paient une redevance qui est de l'ordre de 2 euros/are. Les Affaires-Maritimes s'occupent de la gestion de ces parcs.

Bien que le régime du DPM soit celui de l'amodiation, l'administration des Affaires-Maritimes tolère depuis quelques années qu'à l'occasion d'un transfert de parc, une indemnité soit versée au titulaire précédent par le repreneur, indemnité sensée représenter la mise en valeur et l'entretien effectué sur ce parc. En pratique, les exploitants se revendent entre eux le "droit d'être concessionnaire d'un parc", c'est-à-dire, selon leurs propres termes, qu'ils se "revendent des parcs qui ne leur appartiennent pas".

Les meilleurs parcs atteignent parfois plus de 1500 euros/are pour des parcs d'élevage situés sur les bancs les plus productifs comme "Lamouroux".

Ces pratiques posent plusieurs problèmes, car elles sont "plus ou moins" légales. Un "prix d'entente" doit être déclaré à l'administration, mais ce prix est souvent inférieur à la réalité. L'argent en sous main est donné en liquide et passe ainsi au travers de toute déclaration. D'où :

- **les meilleurs parcs ont des prix élevés**, donc sont inaccessibles aux jeunes installés et aux exploitations en difficulté de trésorerie
- **la somme réellement payée n'est pas déclarée** d'où une valeur "inscrite" de l'entreprise inférieure à la réalité. Cela entraîne des difficultés lors de la revente de l'exploitation, avec, pour le repreneur, une somme déclarée inférieure à la somme réellement demandée... Se pose alors des problèmes importants notamment lors de la réalisation d'études prévisionnelles.

(A noter que de plus en plus d'ostréiculteurs déclarent la valeur de certains parcs à l'actif de leur bilan sous l'intitulé "Immobilisations incorporelles").

Ce système est critiqué pour les inégalités qu'il creuse, mais la plupart des exploitants ont "payé" leurs parcs : ils ne souhaitent donc pas que le système change avant leur revente. La majorité du milieu ostréicole ne semble donc pas favorable à un tel changement.

#### - Des conséquences aux problèmes rencontrés dans le bassin

Les différents problèmes de production rencontrés dans le bassin entraînent, au niveau des exploitations :

- une concentration de la production dans les meilleurs parcs ;
- l'abandon des parcs à plat (mortalité importante due aux bigorneaux perceurs) et des parcs considérés comme peu productifs ;
- l'orientation vers les autres bassins de production pour le ½ élevage et l'élevage.

Or, ces deux premières conséquences, tel un cercle vicieux, ont, à plus ou moins long terme, des effets néfastes sur la productivité.

#### - Les parcs à l'extérieur du bassin : entre choix et "obligation"

Ainsi, certaines exploitations se sont dirigées vers des parcs à l'extérieur du bassin, et ce pour plusieurs raisons :

- prix moins élevés ;
- meilleure croissance et moins de mortalité ;
- pas de captage de moules et petites huîtres sur les poches (appelé le "galie") ;
- tables qui peuvent rester "à demeure" toute l'année ;
- manque de parcs disponibles dans le bassin par rapport aux besoins ;
- technique en eaux-profondes uniquement possible en Bretagne.

Les parcs du bassin permettant un bon captage, et pour les raisons exposées ci-dessus, cet "exil" se fait essentiellement pour le ½ élevage et l'élevage. La production délocalisée doit être relativement importante pour permettre d'amortir les frais de déplacements qui sont élevés (transports et main d'œuvre).

Les principales destinations sont le Nord du département (Fouras et Ile de ré), la Bretagne et la Normandie

#### ***Les claires***

La plupart des exploitations en possèdent (1 seule exploitation visitée n'en possède pas, et 5 autres en possèdent moins d'un hectare). Les claires sont généralement situées autour de la cabane. Leur restructuration (réaménagement de la surface en eau), subventionnée à 40 ou 60 % selon certaines conditions, est en cours, permettant un entretien de ce patrimoine et surtout, au niveau de l'exploitation, un travail facilité (surfaces plus grandes, accès plus facile, possibilité d'accès pour gros matériel dont pelleteuse...).

Les claires demandent un entretien important qui se fait généralement à la main (permettre l'étanchéité en apposant de la vase sur les bordures avec une pelle ("douer"), recréuser...), et qui tend à être mécanisé sur les exploitations les plus importantes grâce à cette restructuration.

## 2- La main d'œuvre

### *Répartition du travail sur l'année*

Pour la production, le travail est relativement réparti sur l'année, avec quelques périodes de pointe importantes. L'ostréiculteur a accès à ses parcs lors des "malines", c'est-à-dire lors de coefficients de marée supérieurs à 60-70, soit environ 18 jours tous les 29 jours en moyenne.

Selon les pratiques de production, ces périodes vont être réparties différemment. Certaines périodes vont être plus "chargées" que d'autres, mais l'exploitant, tout au long de l'année et en fonction des besoins de la production, doit constamment :

- placer et déplacer les collecteurs pour le captage ;
- "dédoubler" ces collecteurs ;
- détroquer les huîtres de leur collecteur pour les mettre en poches ou à plat ;
- déplacer les huîtres de parcs en parcs, les ramener pour les trier, puis les remettre dans les parcs ;
- tourner les poches d'huîtres, ramener les poches à la cabane et les "dédoubler", puis les remettre dans les parcs. Parfois ramener les poches uniquement pour brûler les moules et petites huîtres collées dessus (le "galie") ;
- préparer les claires si affinage et mettre les huîtres en claire ;
- ...

Ainsi, beaucoup de manipulations d'huîtres sont nécessaires dans le bassin.

De plus, la réglementation sur les parcs du bassin oblige les exploitants à enlever les tables ostréicoles pendant l'hiver pour les zones d'élevage et de ½ élevage. Cela donne un surcroît de travail pour enlever les huîtres et les mettre dans des parcs de dépôt, enlever les tables et "nettoyer les parcs" avant l'hiver, puis, avant le mois de juin (mois où les tables peuvent être remises sur les parcs), trier les huîtres, les mettre en poche et remettre les tables sur les parcs. Pour les personnes ayant des parcs extérieurs au bassin, et toujours selon la technique de production, les tâches à effectuer vont être facilitées (les tables peuvent rester à demeure toute l'année du fait de la législation locale, il n'y a pas de *galie* sur les poches car pas de naissain et de moules dans le milieu naturel... mais les huîtres doivent être transportées de bassin en bassin).

Pour la commercialisation, la grande période de pointe sur l'exploitation ostréicole est de septembre à décembre : une grande partie des ventes se concentre pour le mois de décembre (de 50 à 90 % selon les exploitations). Près de trois mois sont nécessaires à la préparation de cette période.

Pour les exploitations qui ont des ventes plus réparties sur l'année le travail va l'être d'autant plus. Ceux qui vendent en direct (sur l'exploitation ou sur les marchés) vont avoir un travail important supplémentaire lors des périodes de vente (été ou toute l'année).

Sur les exploitations uniquement tournées vers la production, cette période de pointe se ressent surtout avant décembre car il faut sortir les huîtres des parcs, les trier et les vendre en gros. Le travail de conditionnement n'est pas à faire.

Ajoutons à tout cela les contraintes administratives, la tenue des documents comptables et tous les autres travaux liés à la gestion d'une exploitation.

**TABLEAU N° 11****Différents types de main d'œuvre présents sur l'exploitation ostréicole et caractéristiques**

Type de main d'œuvre	Origine	Période de travail	Type de travail	Type d'exploitation
<b>Chef d'exploitation ou associé</b>		Toute l'année	Tous + organisation	Toutes activités
<b>Salariale toute l'année</b>	Familiale ou extérieure	Toute l'année, plein temps ou mi-temps	Tous (surtout production)	Toutes activités
<b>Salariale saisonnière 6-8 mois ("femmes de cabane")</b>	Familiale ou extérieure	Septembre à mai	Tri et conditionnement	Toutes activités
<b>Salariale saisonnière décembre</b>	Extérieure	Fin décembre 10-15 jours	Emballage	Activité d'expédition
<b>Familiale non déclarée</b>	Familiale	De quelques "coups de main" à travail à plein temps	Tous	Toutes activités
<b>Autre</b>	Amis, scolaire...	Été, stages...	Tous	Toutes activités

Source : Selon entretiens avec les ostréiculteurs du bassin de Marennes-Oléron

## ***Caractéristiques, composition de la main d'œuvre et importance de la présence familiale***

La principale caractéristique de l'ostréiculture du bassin de Marennes-Oléron est son grand besoin en main d'œuvre pour la production : même sur les plus grosses exploitations, la mécanisation de la plupart des tâches est difficile.

Pour le conditionnement, ces mêmes contraintes sont retrouvées, même si certaines tâches peuvent être mécanisées : le tri et le conditionnement peuvent être facilités et améliorés par cette mécanisation. Le besoin en main d'œuvre peut ainsi être limité, mais il ne peut être totalement éliminé.

En équivalent UTH sur l'année, on trouve des exploitations qui vont de 1 UTH (petit producteur moins de 25 tonnes) à plusieurs dizaines d'UTH (gros producteur expéditeur).

La présence de la famille dans la main d'œuvre sur l'exploitation est généralement importante.

Sur une exploitation ostréicole la main d'œuvre est très différente selon les périodes. Par exemple, un producteur expéditeur peut n'avoir que 4 personnes à faire travailler en Juillet (lui et 3 salariés par exemple), et plus de 60 en décembre. Un autre exploitant, par exemple un petit producteur, peut lui avoir une main d'œuvre constante sur toute l'année : lui et sa femme...

Le tableau n°11 ci-contre présente, selon la période et l'activité, les types de main d'œuvre rencontrés sur les exploitations ostréicoles.

Il y a très peu d'entraide entre les exploitations, qui fonctionnent indépendamment les uns des autres.

### ***Le cas particulier des exploitations sans main d'œuvre salariale : équilibre dans le triptyque travail - activité - rémunérations***

Les exploitants n'ayant pas recours à la main d'œuvre extérieure sont pour la plupart des petits producteurs qui ont trouvé ou cherchent un équilibre entre le travail qu'ils ont à fournir, le niveau d'activité de leur exploitation et la rémunération qu'ils en retirent.

Ces exploitations produisent généralement moins de 30 tonnes d'huîtres et vendent leur production en gros ou sur des marchés. Leurs exploitants mettent quelques années à trouver cet équilibre. Tout changement sur l'exploitation remettrait en cause cet équilibre, c'est pourquoi ces exploitants ne souhaitent rien changer à leur système de production et leur mode de valorisation d'huîtres.

Par exemple, d'après les entretiens effectués, si une nouvelle technique leur promettait de travailler moins, ils ne l'accepteraient que si leur niveau de rémunération n'était que peu ou pas affecté. Inversement, si cette nouvelle technique leur permettait d'augmenter leur rémunération, ils ne l'accepteraient que si le niveau de travail à fournir n'était pas plus élevé.

### ***L'organisation du travail et les problèmes croissants de gestion du personnel***

Que ce soit sur les petites exploitations à faible main d'œuvre comme sur les plus grandes à main d'œuvre importante, l'organisation du travail est primordiale : l'existence de périodes de pointes avec la superposition de tâches (production – conditionnement - commercialisation par exemple entre octobre et novembre) implique une organisation stricte et efficace.

Sur les petites exploitations à faible main d'œuvre (3 UTH et moins), l'organisation va se faire sur le déroulement des tâches pour l'exploitant: en fonction de la marée, l'ostréiculteur va voir quelles sont ses priorités et à quelle heure telle ou telle tâche peut être effectuée (exemple pour une marée basse vers 9h00 : sur les parcs de 7h00 à 11h00 pour aller chercher des huîtres, de 11h00 à 12h00 pour le déchargement, toute l'après-midi pour le tri et le conditionnement et ainsi de suite).

Sur les plus grandes structures, avec une main d'œuvre salariale importante (plus de 4 UTH), l'exploitant est généralement le chef d'orchestre de ses salariés. Son rôle est d'abord de préparer la journée de chacun. Lorsque le contact avec la main d'œuvre est bon, cette gestion du travail ne pose pas trop de problèmes, mais plus les exploitations sont importantes et plus la difficulté est croissante.

A noter l'existence du Groupement d'Employeur Marennes-Oléron (*entretien 7*), qui, pour les entreprises adhérentes, met des salariés à disposition pour quelques mois, par exemple de septembre à mai. En passant par ce groupement, l'entreprise ostréicole bénéficie de nombreux avantages (formalités remplies par le groupement, recrutement réalisé par le groupement...). Ce groupement, qui est unique pour l'ensemble du bassin, regroupe actuellement 40 entreprises de plusieurs domaines d'activités dont 6 ostréiculteurs seulement. Il reste assez mal connu dans le milieu. Beaucoup de chemin reste à parcourir. Ce groupement est amené à se développer, car il permet de répondre à certaines difficultés rencontrées par les ostréiculteurs, mais il reste freiné par la lourdeur de gestion d'une telle structure.

### ***La main d'œuvre : un poste de charge important***

Pour la plupart des exploitations, la main d'œuvre est le poste de charge le plus élevé (26% pour les exploitations rencontrées). En effet, le besoin en main d'œuvre de l'activité est très important et donc coûteux (salaires et charges sociales).

En général les exploitants déclarent l'ensemble de leur main d'œuvre salariée, bien qu'il soit difficile de déterminer le pourcentage de "travail au noir". Selon les exploitants rencontrés, il est aujourd'hui plus intéressant de déclarer les salariés plutôt que de s'exposer aux poursuites administratives...

A titre d'exemple, pour l'ensemble des exploitations ayant fourni leurs résultats comptables, la main d'œuvre représente 26 % des charges et la répartition entre les principaux postes de charges est présentée dans le tableau n°12.

**TABLEAU N° 12 : Répartition des charges : l'importance du poste main d'œuvre (hors rémunérations du chef d'exploitation ou des associés)**

Rémunérations et charges du personnel	26 %
Approvisionnements (achat d'huîtres, emballages...)	25 %
Charges externes	16 %
Amortissements	12 %
Autres charges	21 %

*Source : selon données comptables fournies par 10 exploitations enquêtées*

### ***La nécessité de réduire ce besoin en main d'œuvre***

De plus en plus les exploitants cherchent donc à réduire ce besoin de main d'œuvre sur leur exploitation.

De nombreuses exploitations ont ainsi le désir :

- soit de rester au même niveau d'activité en réduisant le recours à la main d'œuvre ;
- soit d'augmenter leur niveau d'activité sans augmenter le besoin en main d'œuvre.

Pour y arriver, ils ont deux solutions :

- mécaniser les tâches ;
- ou adopter de nouvelles techniques nécessitant moins de main d'œuvre.

### **3- Cabane et matériel**

#### *La cabane*

La cabane est l'interface entre mer et claires où les huîtres vont transiter plusieurs fois dans leur vie pour être triées, puis enfin conditionnées pour être vendues sur place ou expédiées. Cette cabane, où les hommes et les femmes de l'exploitation se retrouvent, va être le lieu privilégié de l'ostréiculteur.

Souvent situées au bord du chenal, les cabanes ostréicoles constituent un outil de travail mais aussi un patrimoine. Elles sont l'héritage des générations passées, et de nombreux ostréiculteurs utilisent la même cabane que leur arrière-grand-père. Elles ont subi de nombreuses modifications, et notamment la mise aux normes au début des années 1990 pour les exploitations réalisant l'activité d'expédition (il faut être aux normes pour obtenir l'agrément sanitaire qui permet de pratiquer l'expédition d'huîtres). Certains travaux d'aménagements ont ainsi été réalisés dans ce cadre.

Certains ostréiculteurs ont préféré construire une nouvelle cabane ou en racheter une autre pour des raisons de fonctionnalité (ancienne cabane trop petite, mal adaptée à l'activité, mal placée, claires trop éloignées...). Cela a été le cas, depuis 1989, pour 3 ostréiculteurs rencontrés. Un changement de cabane est une décision difficile à prendre car elle est souvent liée à une modification importante dans le fonctionnement de l'exploitation.

Autrefois, la situation géographique de la cabane avait son importance : les voies de communications n'étaient pas développées sur tout le territoire de Marennes-Oléron (île d'Oléron isolée, certaines communes mal desservies, d'où un développement difficile de l'activité d'expédition pour ces exploitations). Mais aujourd'hui, avec le pont d'Oléron, les développements des moyens de communications et du tourisme, cette situation géographique de la cabane n'est plus un paramètre explicatif de l'orientation de l'activité des exploitations.

#### ***Les différents matériels et le niveau de mécanisation : un poste qui se développe mais pas pour tous***

L'activité ostréicole nécessite un certain nombre de matériels qui va dépendre des caractéristiques de l'activité et des choix de l'exploitant.

On trouve sur les exploitations :

*- le matériel de navigation et de transport des huîtres* : chaland, bateaux et autres embarcations pour se rendre sur les parcs. C'est un matériel qui dure longtemps sur l'exploitation (parfois plus de 20 ans). La quasi-totalité des exploitations possède un ou plusieurs chalands en fonction de ses besoins : l'investissement est variable de 15 000 à 45 000 euros par chaland, et le moteur doit être changé régulièrement ( en moyenne tous les 3-4 ans pour un prix de 5 à 15 000 euros HT) mais parfois les exploitants préfèrent utiliser des vieux bateaux au moteur diesel (moins rapide mais coûts inférieurs). Certains rares parcs sont accessibles par tracteur.

- le matériel de production ostréicole : matériel de captage (tubes, coupelles, pieux, barres de fer...), les tables et les poches sur les parcs en surélevé. Leur utilisation se fait en fonction des techniques utilisées et des caractéristiques des parcs. D'autres matériels sont aussi utilisés (parfois collectivement), comme les bouilloires pour brûler les petites huîtres et les moules qui se "collent" sur les poches, c'est-à-dire éliminer le "galie". Enfin, certains (1 seul rencontré) ont acheté des pelles mécaniques d'occasion pour l'entretien des claires.

- le matériel de manutention des huîtres au déchargement : brouette, élévateur et/ou grues. La plupart des exploitations actuelles possèdent un élévateur (environ 10 à 15 000 euros d'investissement, durée 7 à 10 ans) et certains ont aménagé un quai de manutention avec une grue pour pouvoir manipuler les huîtres par palettes et ainsi les amener du chaland à la cabane plus facilement.

- le matériel de tri et de conditionnement : matériel dans la cabane qui est très variable selon l'activité. On peut citer les chaînes de conditionnement, les cribles pour le tri, les "cercleuses", les ensacheuses. On trouve ce matériel sur les exploitations réalisant le conditionnement des huîtres.

- les véhicules de transport. Voitures, fourgons, camionnettes sont présentes sur l'exploitation... et même parfois semi-remorque (1 exploitation rencontrée).

Certains ostréiculteurs rencontrés ne possèdent qu'un chaland et un minimum d'autre matériel pour ne pas avoir d'investissement à assumer ni de frais de fonctionnement. Ce sont :

- des petits producteurs ayant trouvé l'équilibre travail-activité-rémunération avec une production inférieure à 30 tonnes ;
- des ostréiculteurs en fin d'activité qui ne veulent pas s'endetter avant de partir à la retraite.

Selon le matériel présent sur l'exploitation à la reprise, les besoins, les finalités de l'exploitant et la capacité à réaliser des investissements, l'exploitant va adopter une stratégie de mécanisation propre à sa situation.

### ***Stratégie de mécanisation et financement***

#### *La stratégie de mécanisation : neuf, occasion, location, co-propriété ou en CUMA*

L'achat de matériel va avoir plusieurs origines :

- renouvellement d'un matériel ancien dans la plupart des cas ;
- diminution du besoin de main d'œuvre (substitution de l'homme par la machine) ;
- innovation (nouvelle technique).

Une grande partie du matériel utilisé par l'exploitation ne peut être partagée avec d'autres exploitations du fait d'une part de la concentration des tâches dans les mêmes périodes et d'autre part de l'individualisme marqué de la profession où l'on trouve peu de travail en commun.

L'ostréiculteur a le choix entre du matériel neuf ou du matériel d'occasion. Ce choix est dépendant de nombreux facteurs : capacité à investir (souvent jugée par l'état de la trésorerie), type de matériel et choix personnel (certains préfèrent du matériel neuf car ne veulent pas tomber en panne).

Pour certains types de matériel (spécifique et nécessaire qu'occasionnellement) il va aussi avoir la possibilité de l'acheter en co-propriété, d'adhérer à une CUMA (Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole) ou de le louer.

Certains exploitants rencontrés ont acheté du matériel en commun (exemple : bouilloire le plus souvent, mais aussi tracteur et remorque ou crible). L'investissement et les frais de fonctionnement sont fortement réduits, mais cela nécessite une très bonne entente entre les différents exploitants, ce qui n'est pas toujours facile...

Il n'existe que deux CUMA sur l'ensemble du bassin : une se situe sur l'île d'Oléron et l'autre se situe au Lycée de la Mer de Bourcefranc. Cette dernière est gérée par le Lycée où la plupart des futurs ostréiculteurs du bassin réalisent leur formation. Cette CUMA regroupe trois matériels :

- une bouilloire pour 17 personnes. (1998, 25 000 € HT) ;
- un crible à huîtres pour 5 personnes (1999, 10 000 € HT) ;
- un élévateur pour 6 personnes (2002, 30 000 € HT).

Selon son président, M.Barrau, ostréiculteur à Bourcefranc (*entretien 2*), cette CUMA ne "tient" que grâce à la présence du Lycée qui assure une grande partie de la gestion administrative : d'après lui, les ostréiculteurs ne sont pas prêts à réaliser un tel projet seuls, "ils veulent le service sans en assumer les contraintes".

#### Le financement du matériel

Les exploitants rencontrés financent leurs investissements de la manière suivante :

- 0 à 40 % subvention (selon type de matériel) ;
- 20 à 100 % auto-financement (selon type de matériel et disponibilités de trésorerie) ;
- 0 à 80 % emprunt (idem).

Le montant des subventions s'élève généralement à 25 % (10 % Conseil Général et 15 % Europe). Le dossier doit être constitué avant la réalisation de l'investissement et concerne, pour le matériel (CHAMPEAU, 2001b) :

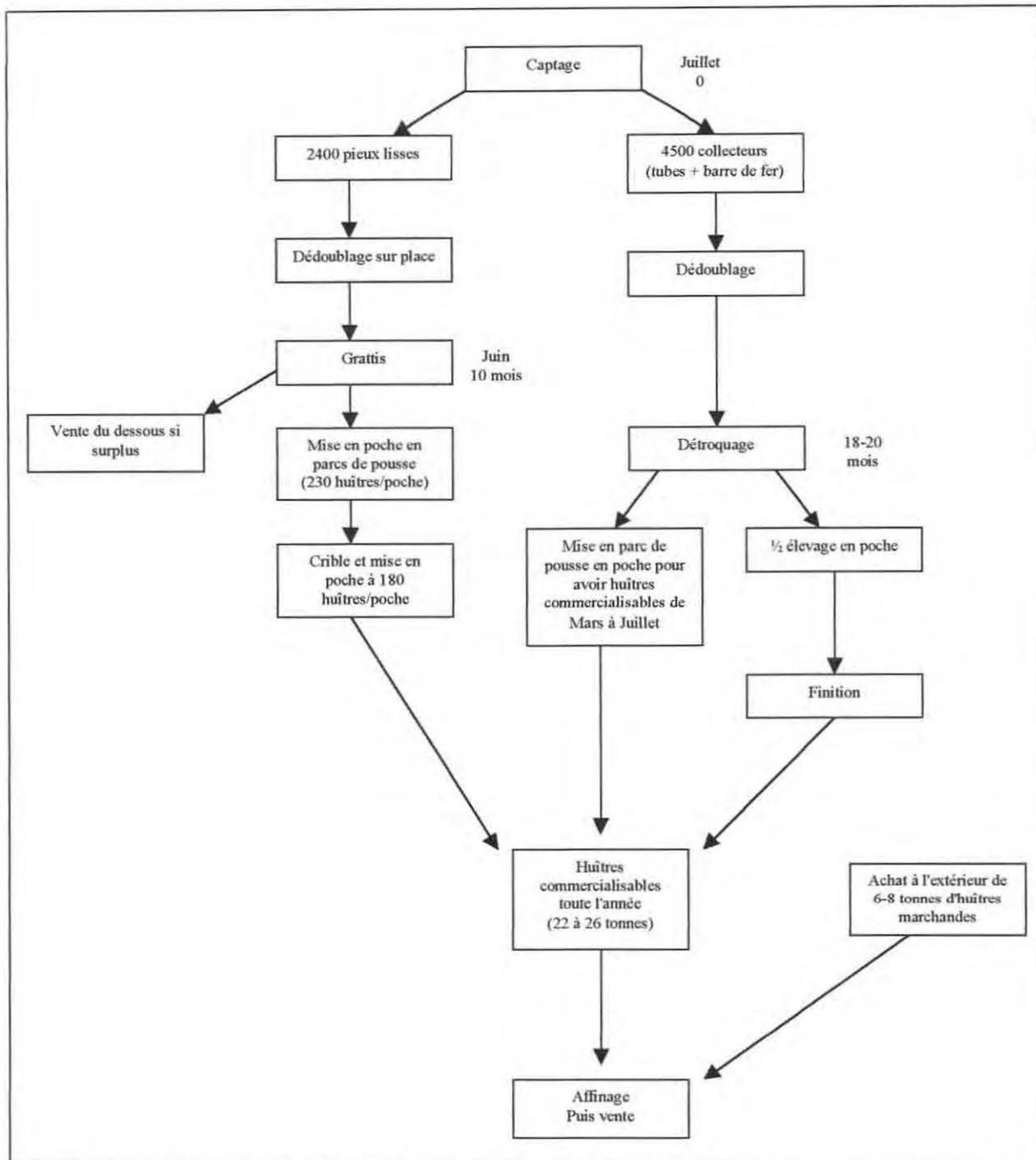
- les constructions d'embarcation (chaland...) ;
- les achats de matériel neuf de manutention (élévateurs, transpalettes...) ;
- les achats de matériel neuf divers (ensacheuses, cribles, chaînes d'emballage, de triage, cerceuses, pompes, oxygénateurs...).

La répartition entre auto-financement et recours aux emprunts est très différente selon les exploitants et les exploitations. Elle dépend de la situation actuelle et de la stratégie d'investissement de l'exploitant. Certains ostréiculteurs se fixent des seuils "plafonds" d'emprunts et limitent ainsi leurs investissements, d'autres ne veulent pas réaliser d'emprunts et vont tout autofinancer. Les jeunes ostréiculteurs qui ont demandé des aides à l'installation peuvent bénéficier de prêts JA qui sont souvent utilisés pour le renouvellement ou le développement de la mécanisation.

### **IV- L'ACTIVITE : LES DIFFERENTES PRATIQUES ET L'ORIENTATION TECHNICO-ECONOMIQUE**

L'activité ostréicole dans le bassin de Marennes-Oléron peut comprendre tout ou partie des opérations suivantes :

- la production : c'est la base de l'activité de l'exploitation ;
- l'affinage : activité en "option" qui va jouer sur la valorisation de l'huître ;
- l'achat d'huîtres à l'extérieur : en complément d'activité ;
- la commercialisation : vente à la production (en vrac), vente directe ou expédition.



Source : Selon entretiens avec les ostréiculteurs du bassin de Marennes-Oléron

**FIGURE N°9**

**Schéma du cycle de production pour une exploitation visitée produisant 25 tonnes d'huîtres**

## **1- La production**

C'est la base de l'activité de l'exploitation. La quantité d'huîtres produite sur l'exploitation varie, selon les exploitations, de moins de 10 tonnes à plusieurs centaines de tonnes.

### ***Le cycle de production : vers un cycle complet et fermé***

Du fait d'un captage satisfaisant dans le bassin, de la présence de parcs pour le ½ élevage et l'élevage, de claires pour l'affinage et du renom de l'appellation "huître Marennes-Oléron", les exploitations du bassin ont des atouts pour couvrir l'ensemble du cycle de vie de l'huître, de son captage jusqu'à sa commercialisation. La majorité des exploitations se tournent ainsi vers la production d'huîtres commercialisables.

Les pratiques d'achat et de vente d'huîtres en cours de cycle sont répandues mais se font sur des quantités minimales pour des raisons exceptionnelles (année de captage très important par exemple, d'où vente du surplus) ou pour répondre à différents besoins (vente d'une partie du 18 mois pour la trésorerie, achat de 18 mois car manque sur l'exploitation...).

Peu d'exploitations sont orientées uniquement sur le captage (comme c'est le cas à Fouras, zone située au nord de l'embouchure de la Charente) ou uniquement sur l'élevage (comme en Bretagne ou en Normandie)

Le cycle de production d'une huître diploïde sur estran est de 3 ans ½ selon les exploitants (depuis le captage en juin-juillet de l'année N jusqu'à la commercialisation en décembre N + 3) et de 4 à 5 ans selon les scientifiques. Il est à noter qu'au cours de ce cycle et qu'à chacune de ces étapes, des mortalités importantes sont constatées.

Les exploitations ont le choix de réaliser le ½ élevage et l'élevage dans le bassin ou à l'extérieur, sauf si le cahier des charges impose une production sur les parcs du bassin (par exemple, les clients adhérents à la FQC (Filière Qualité Carrefour) doivent fournir des huîtres nées, élevées et affinées à Marennes-Oléron).

### ***Des pratiques de production nombreuses au sein même de l'exploitation***

Les pratiques de production des exploitations du bassin visitées sont très variées, mais pour la plupart ce sont des pratiques traditionnelles. On assiste à de rares innovations, qui sont le plus souvent réalisées à titre expérimental chez les exploitants les plus innovateurs et "bricoleurs" (2 exploitations enquêtées sont dans ce cas). Chaque exploitant, en fonction de son environnement, de ses outils de production, de ses finalités et de ses croyances va avoir ses pratiques.

On ne retrouve pas une, mais plusieurs techniques de production qui "cohabitent" sur l'exploitation. L'exploitant peut alors "jouer sur ses stocks" et répartir les risques, car la production d'huîtres est inconstante d'une année sur l'autre : sa maîtrise est très difficile du fait de sa dépendance vis-à-vis du milieu extérieur (maladies, pollutions, prédateurs...). La figure n°9 ci-contre nous présente un exemple de cycle de production pour une exploitation visitée produisant 25 tonnes d'huîtres : plusieurs techniques cohabitent sur cette exploitation.

## *Les techniques de production des exploitations visitées*

Ces techniques sont liées aux caractéristiques du bassin et sont assez traditionnelles. Cependant quelques innovations sont apparues au fil du temps, le plus souvent pour faire face à des problèmes. Elles ont été présentées dans notre première partie. A chaque niveau du cycle de production, on rencontre différentes techniques utilisées.

### *- le captage*

Aujourd'hui, les exploitations utilisent majoritairement les tubes en plastique et les coupelles pour des raisons de facilité de travail. Sur une exploitation, on retrouve généralement plusieurs types de collecteurs car les ostréiculteurs ne veulent pas "mettre leurs huîtres dans le même panier" ; en effet, les caractéristiques des huîtres captées sont très variables selon les années, et en fonction de ces caractéristiques les collecteurs utilisés vont s'avérer plus ou moins adaptés.

### *- le détroquage*

De plus en plus d'exploitations adoptent la solution dite du "grattis", c'est-à-dire un détroquage précoce à 10 mois environ suivi d'une mise en poches de maille adaptée pour limiter au maximum le besoin en main d'œuvre, et ce malgré une forte mortalité.

Beaucoup d'exploitations réalisent des "lots d'huîtres" répartis sur des parcelles différentes qui sont être détroqués à des périodes différentes.

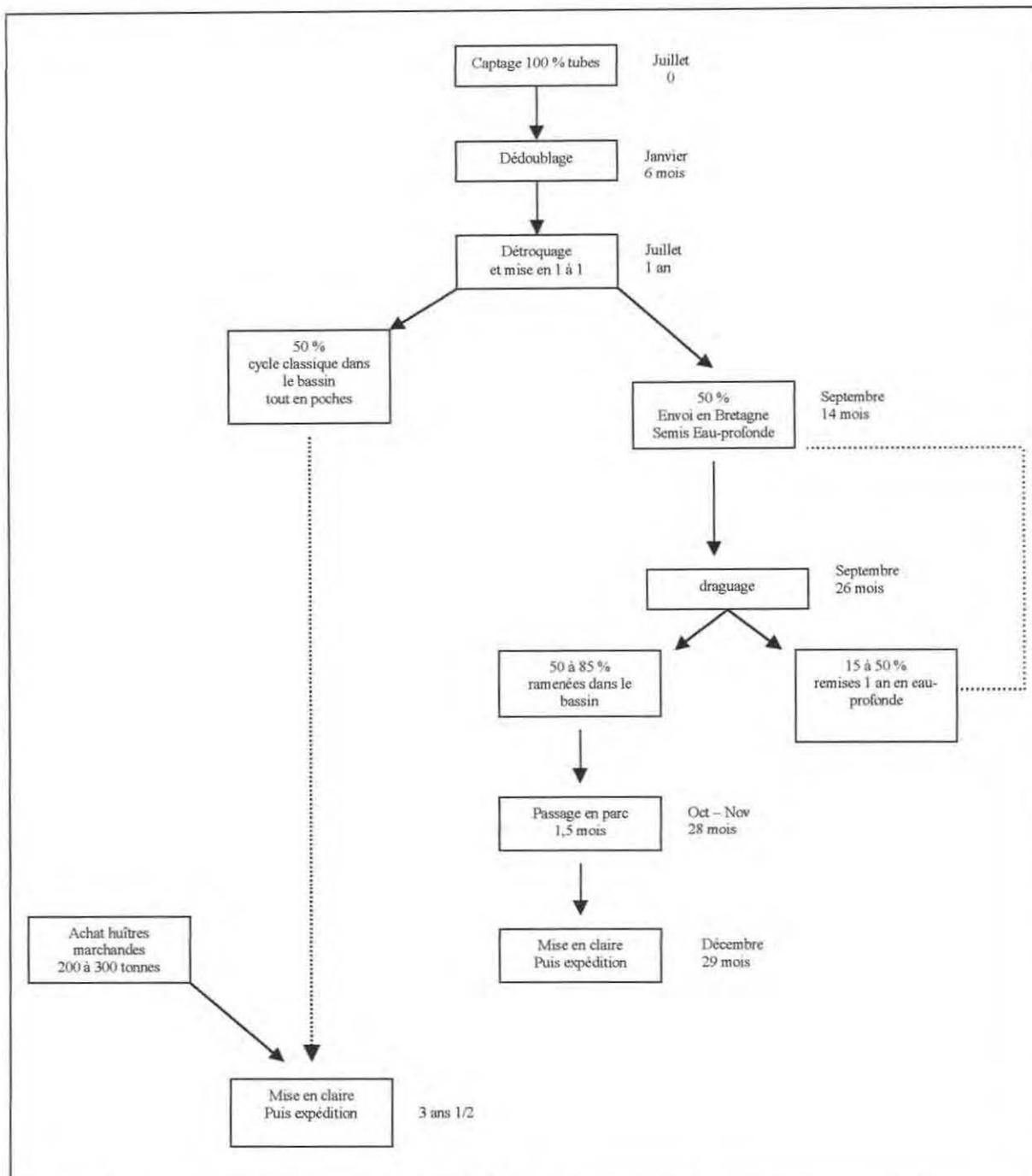
### *le ½ élevage*

La conduite du ½ élevage à plat est moins coûteuse, si l'on ne tient pas compte de la mortalité, car le travail est plus simple. Il suffit de "semer" les huîtres, de les retourner quelques fois pour éviter une croissance irrégulière de la coquille, le plus souvent à la fourche, puis de les "récolter". La facilité de conduite est moindre car les manipulations sont plus difficiles qu'en surélevé.

Mais depuis plusieurs années, les parcs à plat présentent de fortes mortalités dues à la présence de bigorneaux perceurs qui sont des prédateurs de l'huître. Les exploitants ont tendance à passer leur ½ élevage en surélevé pour pallier ces problèmes.

La conduite du ½ élevage en surélevé demande des investissements plus importants (achat de poches et de tables), amène d'avantage de contraintes de travail : il faut aller retourner régulièrement les poches, il faut les ramener pour brûler le dépôt de jeunes huîtres et de moules, le fameux "galie", à l'aide d'une bouilloire, les huîtres doivent être régulièrement ramenées, triées, et remises en poches pour homogénéiser les poches et baisser le nombre d'huîtres par poche au fur et à mesure qu'elles grossissent. De plus en hiver il faut déplacer les huîtres dans des parcs de dépôt. Donc cette technique demande plus de main d'œuvre. Mais la mortalité y est beaucoup moins importante qu'à plat et la manipulation moins pénible.

Même si certains trouvent que la technique à plat est rentable (cela dépend du niveau d'infestation du parc par les bigorneaux perceurs, de la nature de leur sédiment et de leur protection contre les tempêtes) la plupart des exploitations délaissent leurs parcs à plat pour réaliser le ½ élevage en surélevé.



Source : Selon entretiens avec les ostréiculteurs du bassin de Marennes-Oléron

**FIGURE N°10**  
**Exemple d'un cycle de production**  
**pour une exploitation réalisant une partie de ce cycle en eaux profondes**

### - l'élevage

Sur le bassin de Marennes-Oléron, les parcs d'élevage sont uniquement des parcs en surélevé.

Les huîtres vont être mises à l'élevage à partir de juin-juillet (36 mois) pour une période de 5 à 6 mois sur des parcs ne découvrant qu'à de gros coefficients de marée, permettant ainsi une meilleure pousse. Sur toutes les exploitations enquêtées, l'élevage se fait en surélevé, à une densité maximale de 6 000 poches par hectare. Selon les exploitations, les dates de mise à l'eau et de sortie de ces huîtres varient. Les parcs du bassin sont considérés comme relativement productifs pour cette phase de l'élevage.

### - production à l'extérieur du bassin

Comme nous l'avons présenté, certaines exploitations ont délocalisé une partie de leur production sur des parcs situés à l'extérieur du bassin.

Les techniques de production sur estran dans ces bassins sont les mêmes : le ½ élevage et l'élevage en surélevé y sont le plus répandus.

On peut cependant noter que les exploitations ayant un niveau de production élevé pratiquent la technique dite en eaux-profondes en Bretagne (baie de Quiberon), sur des surfaces généralement supérieures à 10 hectares. C'est le cas pour 2 exploitations rencontrées.

Cette technique est principalement utilisée pour des huîtres à partir de 18 mois qui sont laissées 1 an en eaux-profondes : la proportion d'huîtres "commercialisables", c'est-à-dire en moyenne de plus de 70 grammes, varie en fonction des années. Celles n'atteignent pas ce poids sont remises un an à l'eau.

La figure n°10 ci-contre nous présente un exemple de cycle de production pour une exploitation produisant 225 tonnes et pratiquant une partie de son cycle en eaux-profondes en Bretagne.

### - la production d'huîtres triploïdes

Certaines exploitations adoptent dans leur cycle de production ces huîtres triploïdes. Elles sont achetées à une écloserie et sont ensuite mises en poches. Le cycle dure alors 2 ans ½, ce qui permet d'obtenir des huîtres commercialisables plus rapidement et du fait de leur stérilité, des huîtres peu "laitieuses" en été. Leur conduite est plus délicate car c'est une huître plus fragile, mais sa forte croissance attire de plus en plus.

Sur l'ensemble des exploitations visitées, plus de la moitié se disent intéressées par cette huître et commencent à réaliser quelques "expérimentations personnelles" sur quelques poches.

Cependant, elle est au centre d'une polémique, de nombreux exploitants sont contre : ils ne la considèrent pas comme un produit naturel et ont peur de devenir dépendant des écloseries.

Aucune étude n'a été réalisée pour étudier le bénéfice économique qu'elle procure aux exploitations. Ce bénéfice est probablement variable selon la capacité de l'exploitant à maîtriser sa production.

## 2- L'affinage

### *Des stratégies différentes selon les exploitations*

La majorité des exploitations possèdent des claires, mais toutes n'affinent pas forcément leurs huîtres. Les exploitants peuvent choisir d'affiner une partie ou bien la totalité de leurs huîtres, comme nous le montre le tableau n°13.

**TABLEAU N°13 : Répartition du nombre d'exploitation selon le pourcentage d'huîtres affinées sur l'exploitation**

<b>% AFFINAGE</b>	<b>0 %</b>	<b>1-50 %</b>	<b>50-99 %</b>	<b>100 %</b>
<b>Nombre d'exploitations</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>12</b>

*Source : Selon entretiens avec les ostréiculteurs du bassin de Marennes-Oléron*

Pour bénéficier de l'appellation "Marennes-Oléron", les huîtres doivent passer un minimum de 15 jours en claire (ou 3 semaines selon la période) :

- les exploitations réalisant directement leur commercialisation (vente en direct ou en expédition) adhèrent pour la plupart à cette appellation et passent donc l'ensemble de leurs huîtres en claires ;
- les exploitations vendant leur production en gros à des courtiers ou d'autres exploitations expéditrices ne pratiquent pas toujours cet affinage : la valorisation par l'affinage est variable selon le type de client (de 7 centimes à 25 centimes d' €/kg), donc, selon cette valorisation et la présence de claire sur l'exploitation, l'affinage est considéré comme plus ou moins nécessaire par l'exploitant. Des producteurs vendent ainsi leurs huîtres non affinées à des exploitations qui réalisent ensuite cet affinage.

### *Des pratiques en fonction des stratégies*

Si l'exploitation affine pour bénéficier de l'appellation "Marennes-Oléron", elle doit tenir un cahier de mise en claire. Selon les produits de la gamme Marennes-Oléron ("*fine de claire*", "*spéciale de claire*", "*fine de claire Label-Rouge*", "*spéciale de claire Label-Rouge*" et "*pousse en claire Label-Rouge*"), les pratiques d'affinages sont différentes et un cahier des charges impose certaines contraintes.

Par exemple, pour faire une pousse en claire Label-Rouge, surnommée la "Rolls des huîtres" par son instigateur, M. Viaud, ostréiculteur à Chaillevette, la durée de mise en claire doit être supérieure à 4 mois, la densité inférieure à 4 huîtres / m<sup>2</sup> et les claires ne peuvent être utilisées pour une autre production (crevettes par exemple).

Certaines exploitations ont une partie de leurs huîtres commercialisées qui ne sera pas appelée "Marennes-Oléron" pour des choix personnels : elles ont alors leur propre cahier des charges et leur propre pratique.

Pour une meilleure valorisation, les exploitants cherchent le verdissement des huîtres : ce verdissement est très difficile à maîtriser et les exploitants ont du mal à savoir à l'avance quelles claires permettent le verdissement des huîtres. Certains disent avoir leur "petit secret" et d'autres avouent leur impuissance. Les fines et spéciales de claire ne pourront avoir le Label-Rouge que si elles sont vertes, d'où la difficulté de pouvoir prévoir quel produit va sortir de la claire.

### ***Des coûts et des risques importants***

L'affinage demande de nouvelles manipulations d'huîtres et un travail sur les claires important : cette activité nécessite donc beaucoup de main d'œuvre, ce qui coûte cher aux exploitants.

Un des grands problèmes de la conduite des claires est la gestion de l'eau douce : une trop grande quantité d'eau douce entraîne une mortalité importante, ainsi qu'une trop faible quantité. Or, au niveau du bassin et dans certaines zones plus particulièrement (en aval des marais agricoles essentiellement), les problèmes liés à cette gestion d'eau douce sont croissants :

- en été, les pluies sont faibles donc le besoin en eau douce est plus important. Mais les activités agricoles et touristiques situées en amont utilisent une grande partie de cette eau douce ;
- en hiver, le contraire se produit : une trop grande quantité d'eau douce arrive de l'amont.

La mortalité lors de la mise en claire et durant l'affinage est ainsi très aléatoire et dépend de nombreux facteurs (température, salinité, qualité de l'eau...) : elle est difficile à maîtriser, et certaines années cette mortalité est très importante. Les exploitants prennent donc beaucoup de risques.

Prenons l'exemple d'une exploitation produisant 50 tonnes d'huîtres au chiffre d'affaire de 110 000 euros et au résultat de l'exercice moyen de 30 000 euros. Une bonne année, la mortalité en claire est de 5 %, et une mauvaise année cette mortalité peut atteindre 15 %. La différence entre une bonne et une mauvaise année va être de 5 tonnes de mortalité, soit, à 2.2 euros/kg d'huîtres (prix à la production), une différence de 11 000 euros, c'est-à-dire plus de 1/3 du résultat annuel.

### ***Des fraudes possibles***

Le verdissement n'étant pas systématique, il est difficile de pouvoir prouver sans erreur qu'une huître a été affinée ou pas. C'est pourquoi certaines exploitations peuvent, au dire des exploitants, frauder sur l'affinage. Aucun chiffre officiel ne donne d'indication sur cette fraude.

Les seuls contrôles possibles sont ceux portant sur le *cahier de mise en claire* : ces contrôles existent mais la fraude est difficile à mettre en lumière. L'ensemble des ostréiculteurs rencontrés s'accordent pour dire que ce cahier est difficile à remplir : les opérations effectuées sur l'exploitation et notamment les manipulations d'huîtres lors de l'affinage sont longues à retranscrire sur papier et les exploitants n'ont pas toujours le temps de le faire "dans les règles de l'art".

## **3- L'achat d'huîtres commercialisables**

### ***En complément de la production***

Les exploitations qui vendent leur production en gros (on parle de "vente à la production", c'est-à-dire sans conditionnement) n'achètent pas d'huîtres à d'autres exploitations. Ce sont les exploitations réalisant le conditionnement et la vente en direct ou en expédition qui réalisent cet achat en complément de la production. Ainsi, ces exploitations produisent des huîtres sur l'exploitation et, en complément, achètent ou non des huîtres à l'extérieur en fonction du besoin en huîtres commercialisables pour la vente. Ces huîtres sont issues des exploitations vendant leur production en gros ("producteurs-purs") qui sont ou non affinées.

VOLUME ACHETE = VOLUME VENDU – VOLUME PRODUIT SUR L'EXPLOITATION

### *Des quantités et des prix variables pour des stratégies... variables*

La part d'huîtres affinées achetée à l'extérieur ne dépasse généralement pas 30 % de la totalité des huîtres vendues. A noter que dans certaines sociétés ayant une activité principale de commercialisation, cette part peut dépasser les 80 %.

Pour une exploitation donnée, cette part d'huîtres achetée varie selon les années du fait de la variation des volumes produits et parfois celle des volumes commercialisés.

Le prix d'achat de ces huîtres va être très variable selon l'origine de ces huîtres et selon l'entente entre le vendeur et l'acheteur. Il n'y a pas de regroupement entre les producteurs : bien que des prix de références soient fixés par l'OP (Organisation des Producteurs) de Marennes-Oléron pour chaque campagne (*entretien 3*), les prix pratiqués sur le marché sont très variables, faisant intervenir de nombreux facteurs, et sont soumis à une grande volatilité.

Selon le produit recherché, les exploitations réalisant ces achats trouvent un compromis qualité-prix (qui dépend du bassin d'origine de ces huîtres).

## **4- Trois modes de commercialisation principaux, une multitude de stratégies**

Les principaux modes de commercialisation au niveau de l'exploitation ostréicole du bassin de Marennes-Oléron sont au nombre de trois :

- la vente à la production (en gros) ;
- la vente sur les marchés ;
- la vente à l'expédition.

Le mode de commercialisation est "hérité" avec la reprise de l'activité lors de l'installation puis, selon les exploitations, il va rester inchangé ou évoluer au fil du temps en fonction de nombreux facteurs liés à l'exploitant, son exploitation et son environnement. Un changement radical de ce mode de commercialisation est rare car il entraîne des modifications de fond très importantes. Trois exploitations rencontrées l'ont pourtant opéré : il s'agissait alors de survie de l'exploitation.

### ***Vente à la production***

#### *Principe*

Les huîtres sont vendues en gros : à la sortie du parc ou de la claire sans conditionnement.

#### *Stratégies, clients et prix de vente*

Les principaux clients se situent dans le bassin : ce sont des producteurs-expéditeurs, des expéditeurs purs ou des courtiers. Généralement les producteurs sont fidèles à un ou plusieurs clients qui restent les mêmes d'une année sur l'autre.

Le prix de vente dépend :

- des "bonnes relations" entre le producteur et son client ;
- du volume vendu ;
- de la "qualité" visuelle de l'huître et du remplissage de la coquille ;
- de la taille de l'huître (n°1, 2, 3, 4 ou 5) ;
- de l'année (offre-demande et prix d'orientation fixé par l'OP) ;
- de l'affinage.

L'importance relative de chacun de ces facteurs est très variable selon les exploitations et les années.

Ce prix de vente est variable de 1.5 à 2.5 €/kg, avec une valorisation moyenne de 15 centimes d'€/kg pour les huîtres affinées. Ces dernières années ce prix a tendance à augmenter. Le producteur est payé avec un délai "négocié", qui varie de quelques semaines à quelques mois.

### Conséquences au niveau de l'exploitation

Les ventes sont très concentrées sur les derniers mois de l'année où l'activité est donc importante. Le conditionnement des huîtres (emballage) n'est pas à réaliser sur l'exploitation d'où un travail limité à l'élevage des huîtres.

### **Vente à l'expédition**

#### Principe

Les huîtres produites sur l'exploitation complétées par les huîtres achetées à l'extérieur sont conditionnées et emballées pour être "expédiées", soit par transporteur ou soit par l'exploitant lui-même.

#### Stratégies, clients et prix de vente

Pour l'ensemble des clients des exploitations visitées, les types de produits vendus sont :

- 80 à 90 % de fines de claire ;
- 10 à 20 % de spéciales de claire ;
- et très faible pourcentage de Label-Rouge (selon exploitations, 0 à 10 %).

Bien sûr, ces pourcentages varient au cas par cas, en fonction de l'exploitation (production) et de ses clients.

Si l'exploitation veut fidéliser son client, elle fait en sorte de proposer un prix le plus adapté possible à la qualité de son produit, mais aussi en fonction de nombreux autres facteurs (offre/demande, volume, concurrence, relations avec le client...).

A l'expédition, les différents clients et leurs caractéristiques sont présentés dans le tableau n°14.

**TABLEAU N°14:**  
**Principales caractéristiques des différents clients**  
**de l'exploitation ostréicole pratiquant l'expédition**

Type de client	Volume maximum possible /client/an	Marges sur vente	Sécurité de paiement	Répartition des ventes
GMS	Très important (> 500 tonnes)	Très faible	Très bonne	Très concentrée sur fin d'année
Grossistes	Important (> 200 tonnes)	Très faible	Bonne	Très concentrée sur fin d'année
Poissonniers- Ecaillers- Restaurateurs	Faible (0.5 à 2 tonnes)	Variable	Très mauvaise à bonne (risque important)	Plus répartie
CE	Faible (< 2 tonnes)	Moyenne	Bonne	Concentrée sur fin d'année
Particuliers	Très faible (< 100 kg)	Importante	Bonne	Concentrée sur fin d'année

Source : Selon entretiens avec les ostréiculteurs du bassin de Marennes-Oléron

Pour chaque exploitation, la répartition du volume commercialisé entre ces différents clients découle de la stratégie volume-qualité-prix adoptée mais aussi des caractéristiques du type de client (sécurité de paiement et concentration des ventes en fin d'année).

### Le cas particulier des GMS

Elles représentent le principal client des exploitations ostréicoles du bassin de Marennes-Oléron pratiquant l'expédition (40 % en 1996, SIMON 1998).

Selon le "groupe" auquel appartient cette GMS (Carrefour, Leclerc...), les caractéristiques de la relation acheteur-vendeur sont différentes : ventes directes aux magasins ou centrale d'achat, qualité demandée différente, "marges de négociations" différentes...

Les GMS permettent à l'exploitation ostréicole de vendre un volume important avec une grande sécurité de paiement mais en contre partie, elle doit se soumettre à de nombreuses contraintes :

- forte concentration des ventes et donc de l'activité en fin d'année ;
- pression sur les prix importante ;
- délais de paiement longs, parfois abusifs ;
- possibilité d'abus dû à la situation dominante de la GMS vis-à-vis de l'exploitation ostréicole isolée ;
- exigences importantes sur animation de vente dans certains magasins.

Un sentiment grandissant envahit certains exploitants travaillant avec ces GMS : celui d'être de plus en plus pris à la gorge, avec des pressions parfois difficiles à supporter. C'est ce sentiment qui a conduit quelques exploitations à abandonner ce mode de commercialisation ces dernières années.

### Conséquences au niveau de l'exploitation

L'expédition entraîne donc des ventes très concentrées sur la fin d'année avec un surcroît d'activité pour le conditionnement, d'où un besoin important en main d'œuvre concentré.

Plus les exploitations ont un volume de commercialisation important, et plus la part des GMS dans la répartition des clients sera importante. Selon le type de client, les "pressions" et la sécurité de paiement sont variables.

Beaucoup d'exploitations essaient de diversifier au maximum leur clientèle afin de ne pas être dépendant d'un nombre limité de client et répartir ainsi les risques.

La sécurité de paiement parfois incertaine et les longs délais de paiement entraînent une déstabilisation de la trésorerie. La valorisation du produit est souvent difficile pour ces exploitations, notamment avec les GMS.

## ***Vente sur les marchés***

### Principe

Les huîtres produites sur l'exploitation éventuellement complétées d'huîtres achetées à l'extérieur sont conditionnées pour être vendues sur les marchés, directement par l'exploitant, l'un des membres de sa famille ou l'un de ses salariés.

### Stratégies, clients et prix de vente

Beaucoup d'ostréiculteurs pratiquant ce type de vente le font pour la totalité de leur production : l'achat d'huîtres à l'extérieur est souvent minime et sert à permettre de répondre à la demande.

Ce sont des ostréiculteurs qui aiment le contact avec le client et qui cherchent avant tout une fidélisation importante.

Deux critères rentrent en compte dans la stratégie de vente sur les marchés et son prix : la localisation de marchés et le type de produit vendu. Certains ostréiculteurs rencontrés vendaient leurs huîtres à quelques kilomètres de leur exploitation sur des marchés dits "locaux", d'autres se déplacent jusqu'à plus de 500 km pour aller vendre leurs huîtres sur des marchés de toute la France et même à l'étranger (Belgique notamment). Plus le marché est situé loin et plus le prix de vente va être important car il prend en compte les frais de déplacement et de transport.

Les huîtres vendues sont principalement des fines de claires (3.5€/kg en moyenne) et quelques spéciales de claires (4 euros/kg en moyenne), huîtres ayant l'appellation "Marennes-Oléron".

### Conséquences au niveau de l'exploitation

Selon la situation géographique des marchés, les ventes sont plus ou moins réparties sur l'année. Généralement, la période de fin d'année concentre les ventes, mais d'une manière bien moins importante que les autres modes de commercialisation.

L'exploitant vend ainsi ses huîtres en direct ce qui lui permet de réaliser une bonne valorisation de son produit.

Ce type de vente monopolise un temps très important. Ce sont généralement les exploitants qui vendent sur les marchés, car beaucoup d'argent liquide est "brassé" et il est difficile de faire confiance à un salarié.

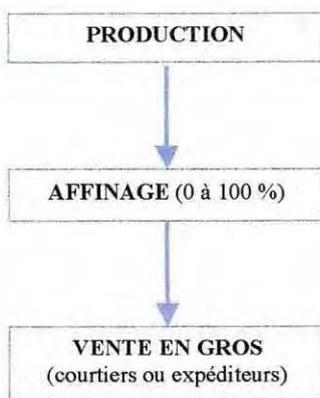
Les exploitations réalisant ce type de commercialisation sont le plus souvent des petites structures à faible main d'œuvre salariale.

### ***Le développement de la vente directe sur certaines exploitations***

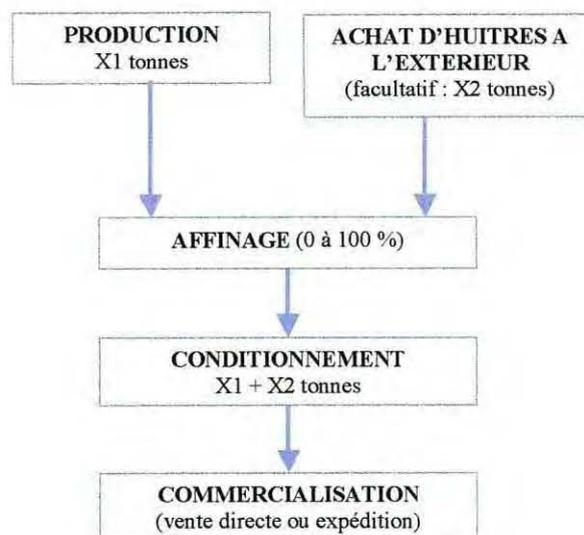
Les exploitations qui pratiquent l'expédition développent de plus en plus la vente directe sur l'exploitation, mais pour un volume souvent limité (5 à 20 % du volume total). La présence sur l'exploitation est obligatoire, d'où une monopolisation du temps, mais cela permet en contre partie :

- une bonne valorisation du produit (pas de frais de transport et prix élevés) ;
- une rentrée de trésorerie immédiate.

C'est un mode de commercialisation à part, qui ne concerne que les exploitations possédant l'agrément sanitaire, c'est-à-dire les exploitations pratiquant l'expédition. De plus, certaines exploitations trop isolées (faible passage) auront des difficultés à développer ce type de vente.



**FIGURE N° 11**  
**Producteurs purs,**  
**schématisation de l'activité**



**FIGURE N°12**  
**Producteurs-expéditeurs et producteurs-**  
**marchés, schématisation de l'activité**

## **5- L'orientation technico-économique : 3 types d'exploitations**

L'orientation technico-économique de l'exploitation dépend de la commercialisation réalisée. Trois types d'exploitations sont à distinguer :

- les **“producteurs purs”** : ils vendent leurs huîtres produites sur l'exploitation sans conditionnement, directement en gros à des courtiers, des expéditeurs ou des producteurs-expéditeurs. Ils n'affinent pas forcément leurs huîtres : la quantité ainsi affinée sur ces exploitations varie de 0 à 100 %.

- les **“producteurs expéditeurs”** : les huîtres produites sur l'exploitation, éventuellement complétées par des huîtres achetées auprès d'autres producteurs, sont conditionnées et vendues soit en direct (sur l'exploitation ou sur marchés) soit en expédition à des GMS, grossistes ou autres. Selon le client, ils affinent de 0 à 100 % de ces huîtres.

- les **“producteurs marché”** : ce sont des exploitations où la majeure partie de la production (> 80 %) est valorisée sur les marchés, ce qui demande beaucoup de temps. Ce sont généralement des exploitations à un niveau de production faible (< 50 tonnes) qui n'achètent à l'extérieur qu'un complément de quelques huîtres. Selon le produit recherché, ils affinent de 0 à 100 % de ces huîtres.

Le tableau n°15 nous présente, pour l'ensemble des exploitations visitées, les différentes caractéristiques de ces trois types d'exploitation.

**TABLEAU N°15 :**  
**Caractéristiques moyennes des exploitations visitées selon leur type d'orientation**

	<b>PRODUCTEURS PURS</b>	<b>PRODUCTEURS MARCHES</b>	<b>PRODUCTEURS EXPEDITEURS</b>
<b>Nombre d'exploitations</b>	8	5	10
<b>Mode commercialisation principal</b>	Gros	Marchés	Expédition
<b>Tonnage produit sur l'exploitation</b>	71,7	36	125,5
<b>Tonnage acheté</b>	0	10,2	112,5
<b>Tonnage vendu</b>	71,8	46,2	238,0
<b>% affiné</b>	26%	86%	93%
<b>CA moyen (€)</b>	151 509	166 184	701 326
<b>% CA fin d'année</b>	84%	49%	66%
<b>UTH</b>	4,1	3,6	9,0
<i>dont UTF</i>	<i>1,8</i>	<i>2,7</i>	<i>3,0</i>

*Source : Selon entretiens avec les ostréiculteurs du bassin de Marennes-Oléron*

Selon cette orientation, l'activité est différente : les exploitants parlent de trois métiers différents. Au sein de l'exploitation, l'articulation entre les différents types d'opérations est distincte et peut être schématisée comme dans les figures n°11 et 12 ci-contre.

A l'intérieur de chacune de ces orientations, les possibilités d'organisation de la production et de la commercialisation sont multiples.

## V- PRATIQUES DE GESTION ET RESULTATS ECONOMIQUES

Les résultats économiques et financiers pour une année dépendent :

- des pratiques de gestion passées et actuelles réalisées par l'exploitant ;
- de la rentabilité de l'activité (orientation et savoir faire tecnico-économique).

Avant de rentrer plus en détails dans l'étude de ces deux dimensions au niveau des exploitations, il est nécessaire de présenter les caractéristiques du financement de l'activité ostréicole et de la trésorerie sur ces exploitations.

### 1- Une activité difficile à financer et une trésorerie difficile à gérer

Le cycle de l'huître est en moyenne de 4 ans ½ : au démarrage d'une exploitation, il apparaît donc un gros décalage entre charges liées à la production et vente du produit. On se rend alors compte de deux choses :

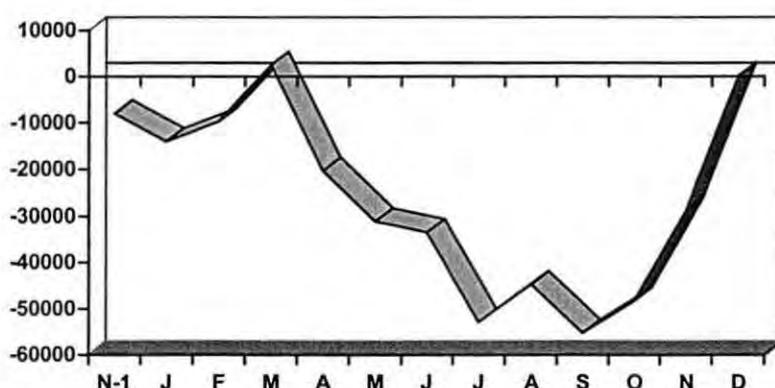
- **plus la mortalité arrive en fin de cycle et plus son impact va être important ;**
- **le simple euro avancé pour une huître juvénile ne va être "remboursé" que 4 ans plus tard (idem pour travail fourni) :** cela rentre en compte lors du démarrage de l'activité ou de l'augmentation de la production.

Ces deux constations sont primordiales pour comprendre la position difficile des exploitations ostréicoles et leur fragilité.

Au niveau d'une année, comme nous l'avons vu lors des précédents paragraphes, l'activité ostréicole, et ce pour l'ensemble des exploitations, se caractérise par des ventes relativement concentrées sur la fin d'année (de 50 à 80 %) pour une production qui va demander un financement important tout au long de l'année (achat et réparation de matériel, paiement de la main d'œuvre et charges liées à la production réparties sur l'année). Il en résulte un besoin de financement très important.

Selon le volume de commercialisation, le mode de commercialisation pratiqué et les différentes caractéristiques liées aux clients, le besoin en financement de l'exploitation va varier.

La figure n°13 permet de visualiser l'évolution du solde de trésorerie tout au long de l'année, pour un "producteur-expéditeur" anonyme au chiffre d'affaire de 380 000 euros environ (*entretien 6*).



**FIGURE N°13**  
**Evolution sur 12 mois**  
**du solde de trésorerie**  
**d'une exploitation ostréicole**  
**anonyme du bassin**  
**de Marennes-Oléron**  
**(en euros)**

Source : MATTE, *Comptable Cabex Littoral*, 2002

La gestion de la trésorerie, de par ces caractéristiques, nécessite donc une attention toute particulière de la part des exploitants afin de limiter les difficultés entraînées par une trésorerie trop fragile. On prend ici conscience de l'importance de cette gestion. Il est à noter qu'une distinction importante existe entre :

- les exploitations qui ont beaucoup de main d'œuvre salariale (pas de main d'œuvre familiale ou gros besoin en main d'œuvre) ;
- et celles qui n'en ont pas (petites structures à main d'œuvre familiale).

En effet, ces dernières n'ont pas (ou moins) la contrainte de verser des salaires constants à chaque fin de mois d'où une marge de manœuvre sur la trésorerie plus importante.

## **2- Les pratiques de gestion de l'exploitant**

Une pratique de gestion est, selon CHIA (1992), un acte concret par lequel un agent économique (ici l'ostréiculteur) adapte son unité de production aux différents changements en vue d'atteindre ses objectifs. Selon l'auteur, ces pratiques dépendent de facteurs économiques, sociologiques, culturels et psychologiques. L'approche suivante part de cette définition et se base sur une « recherche clinique » inspirée du travail réalisé par CHIA (1992), ici appliquée aux exploitations ostréicoles rencontrées.

### ***Gérer pour mieux faire face aux problèmes***

Une mauvaise gestion de la trésorerie peut entraîner :

- une fragilisation de la structure financière de l'exploitation = **impact financier**
- des charges supplémentaires (frais financiers et agios) = **impact économique**
- des difficultés à faire face aux besoins de l'exploitation = **impact économique et psychologique**

Les exploitants cherchent donc à gérer cette trésorerie. La conduite de cette gestion dépend essentiellement de la volonté de l'exploitant (travail avec centre de gestion) et de ses capacités en gestion.

### ***Les différentes pratiques de gestion***

Afin de réaliser cette gestion de trésorerie et ainsi pouvoir financer au mieux l'activité, plusieurs pratiques sont possibles :

#### ***- réaliser une gestion prévisionnelle pour anticiper les difficultés de trésorerie***

Pour planifier les dépenses et anticiper des difficultés de trésorerie, afin de réfléchir aux meilleures solutions possibles. C'est une gestion précise. Quelques exploitations réalisent ce type de gestion avec leur Centre de Gestion ou leur comptable : elles sont minoritaires mais se développent. Parmi les exploitations visitées, 6 réalisent ce type de gestion : ce sont toutes des structures importantes.

#### ***- ventes en cours de cycle***

Ce sont principalement des ventes de naissain, de 18 mois ou de 30 mois, qui se réalisent en début d'année. Cela permet une rentrée de trésorerie rapide. En année de "surplus" (bon captage, bonne pousse ou faible mortalité) la plupart des exploitations réalisent ces ventes car leurs outils de production limitent l'activité, mais elles restent exceptionnelles.

Plus régulièrement, ce sont les jeunes exploitants qui viennent de s'installer qui ont un besoin important en trésorerie et qui réalisent ces ventes. Cependant celles-ci ne doivent pas trop pénaliser la production future d'huîtres commercialisables.

Parmi les exploitations visitées, 4 réalisent régulièrement un tel type de vente pour moins de 5% du CA et 1 pour 20 % du CA (jeune ostréiculteur).

#### - développement de la vente directe sur l'exploitation, sur les marchés, foires et salons

Ce type de commercialisation permet en effet des rentrées directes de trésorerie appréciées par les exploitants. Les contraintes liées à ce mode de commercialisation sont importantes (besoin important en temps disponible) mais le fait d'être payé tout de suite (pas de délai) et en liquide permet d'alimenter la trésorerie "courante".

Ce type de commercialisation ne concerne que peu d'exploitations (9 parmi les 24 visitées), et, à part pour les exploitations spécialisées (5 exploitations producteurs-marchés) ne porte que sur des faibles volumes (5, 10, 15 et 30 %). Cependant, de plus en plus d'exploitations, dans leur recherche de diversification, sont attirées par ce mode de commercialisation.

#### - la gestion des investissements

La gestion des investissements est très importante car ses conséquences aux niveaux économique et financier sont nombreuses.

La prise de décision sur les investissements à réaliser est souvent réfléchiée en fonction des finalités, des besoins et de la capacité de l'exploitation à supporter ces investissements. Cette appréciation dépend de l'exploitant et de son environnement.

Pour beaucoup d'exploitations la trésorerie reste l'indicateur qui permet de prendre la décision sur la réalisation ou non de l'investissement. Quelques exploitations demandent l'avis de leur comptable.

Plus de la moitié des exploitations visitées se fixent un plafond d'investissement chaque année. Les plus petites exploitations ne réalisent pas d'emprunts et auto-financent donc leurs investissements. Mais la plupart des exploitations de tailles moyenne et grande ont recours aux subventions et aux ELMT (Emprunts Long et Moyen Terme) pour financer la majeure partie de ces investissements. Certains prêts spéciaux existent, ce sont les mêmes qu'en agriculture.

Toutes les exploitations qui ont des emprunts en cours choisissent un remboursement d'annuité annuel, dont l'échéance va se situer en début d'année civile (entre janvier et mars), date où la trésorerie de l'exploitation se "refait" grâce aux ventes de fin d'année.

En fonction de sa stratégie d'investissement et de son financement, l'exploitant influence donc la situation économique et financière de son exploitation.

#### - autres pratiques : recours au court-terme, décalage de paiement...

D'autres pratiques sont possibles sur les exploitations. Elles sont nombreuses et permettent à l'exploitant de financer au mieux son activité et de faire face à certains problèmes ponctuels. On peut citer le recours au crédit court terme, la négociation d'un découvert à frais limités, le décalage des paiements fournisseurs... Ce sont généralement les exploitations ayant un BFR (Besoin en Fond de Roulement) important qui réalisent ces différentes pratiques.

## *Deux comportements extrêmes*

Selon les exploitations, les pratiques de gestion sont donc très différentes car les possibilités sont multiples et dépendent de nombreux facteurs. On peut cependant distinguer deux types de comportements extrêmes :

- *les exploitants réalisant une gestion "à vue"*. Ils prennent pour indicateur de santé financière unique le niveau de la trésorerie : seules les entrées et sorties sont prises en compte. La place de la gestion est peu présente sur l'exploitation. Les investissements sont essentiellement auto-financés et les documents comptables sont entourés d'une certaine "opacité" ;

- *les exploitants réalisant une gestion "pointue"*. Ils regardent où en est leur exploitation aux différents niveaux et vont chercher les meilleures solutions, individuellement ou en faisant appel aux services d'un centre de gestion. Le financement des investissements est varié. Ces exploitations essaient d'avoir une certaine "transparence" dans leurs documents comptables afin de pouvoir les utiliser pour l'aide à la gestion et à la prise de décision.

La majorité des exploitations se retrouvent entre ces deux extrêmes (gestion "raisonnée"). Ce comportement est lié principalement à l'exploitant et ses qualités intrinsèques. L'âge n'est pas forcément un critère très pertinent pour expliquer ce comportement.

Le tableau n°16 montre la répartition et les caractéristiques des exploitations visitées par type de gestion réalisée.

**TABLEAU N°16 : Répartition et caractéristiques moyennes des exploitations visitées par type de gestion réalisée**

Type de gestion :	"A VUE"	"RAISONNEE"	"POINTUE"
Nombre d'exploitations	8	10	6
N° d'exploitation	3;9;11;12;13; 15;18;22	1;2;4;5;6;8;14; 17;23;24	10;16;19;20 ;21;25
Statut (ind = individuel)	ind: 7 - société:1	ind: 6 - société:4	ind 1 - société 5
Age moyen	42,8	41,5	38
Répartition âge	de 36 à 54 ans	de 29 à 54 ans	de 25 à 53 ans
Tonnage vendu moyen	51	101	493
CA moyen (€)	117800	285400	1435000
UTH moyen	2,9	5,1	13,3
dont UTF	2,0	2,5	3
CA/UTH (€)	40796	55417	108030
production/total commercialisé	90 %	71 %	47 %

Source : Selon entretiens avec les ostréiculteurs du bassin de Marennes-Oléron

Par contre, les exploitants tendent de plus en plus vers une gestion plus pointue considérant qu'il en va de la survie de leur exploitation.

### 3- L'économie des exploitations ostréicoles

#### *Des chiffres difficiles à obtenir, à utiliser et à comparer*

Un certain écart existe parfois entre la réalité et les déclarations comptables. Traditionnellement, certaines pratiques réalisées par ces exploitants entraînent un manque de rigueur dans le suivi des données comptables et de gestion. De plus, les tolérances administratives n'incitent pas ces exploitants à déclarer l'ensemble des opérations effectuées au sein de l'exploitation. Par exemple, les achats de parcs en "sous main" sont financés grâce à une vente d'huître qui n'est pas déclarée.

Lors de la réalisation de l'étude, certains ostréiculteurs ne souhaitaient pas fournir leurs données comptables (environ la moitié des exploitations).

Pour beaucoup, le sujet est "tabou" et il est impossible de déterminer l'exactitude des données dans le cas où elles sont fournies car il est difficile de savoir si les chiffres annoncés par les exploitants sont en accord avec la réalité ou non : certains exploitants affirment tout déclarer, d'autres affirment le contraire en dévoilant leurs "petites astuces" et les pratiques pas toujours "honnêtes" qui sont courantes, selon eux, dans le métier.

Une grande partie des chiffres fournis est ainsi à prendre avec précaution et difficile à exploiter.

De ce fait, l'étude permet d'établir des conclusions d'ordre général mais pas d'avancer des informations chiffrées précises.

#### *Des résultats variables selon les années, les exploitations et les pratiques*

On peut distinguer trois variables importantes qui entrent en jeu dans cette rentabilité :

- *le taux d'endettement.* Il est l'héritage des pratiques passées. Selon ce taux, les marges sont plus ou moins importantes. C'est pourquoi un jeune qui vient de s'installer en s'endettant a besoin de vendre plus cher ses huîtres qu'un "ancien" qui n'a plus réalisé d'investissement depuis 15 ans. Or, s'il vend plus cher il est moins compétitif. Cela fragilise donc les jeunes exploitants qui doivent trouver un compromis entre marge et compétitivité vis-à-vis de la concurrence ;
- *l'orientation technico-économique.* Les producteurs-purs et les producteurs-marchés semblent avoir un niveau de marge beaucoup plus important que les producteurs-expéditeurs réalisant des achats d'huîtres à l'extérieur du fait de *prix à la production* aujourd'hui élevés et de *prix à l'expédition* (notamment avec GMS) plafonnés à un niveau relativement bas. Certains de ces derniers se plaignent même de ne pas réaliser de marge positive sur les huîtres achetées à l'extérieur ;
- *les résultats de croissance et de mortalité tout au long du cycle.* Ces résultats varient selon les années et auront un impact plus ou moins important et plus ou moins rapide selon le niveau du cycle (exemple : mortalité sur début de cycle = impact 3 ans ½ plus tard et pertes d'huîtres qui n'ont coûté que le captage, alors que mortalité fin de cycle = impact direct sur les ventes de l'année et pertes d'huîtres qui ont coûté sur l'ensemble du cycle). Ils sont très difficiles à calculer au niveau de l'exploitation.

Aujourd'hui, la rentabilité est donc très variable selon les exploitations. Selon les exploitants rencontrés, les différents problèmes croissants au niveau du bassin (production et commercialisation) ont entraîné une dégradation du revenu ces dernières années.

### *Les prélèvements privés de l'exploitant*

Les rémunérations de l'exploitant (essentiellement de son travail mais aussi parfois de son capital) dépendent du statut de l'exploitation :

- *à titre individuel*, les prélèvements sont libres et l'exploitant "prend ce qu'il veut... ou ce qu'il peut", c'est-à-dire selon ses besoins et/ou selon la rentabilité de l'exploitation. Certains exploitants sont plus "raisonnables" que d'autres, selon leurs finalités ;
- *en mode sociétaire*, le travail et le capital des associés sont rémunérés selon les statuts : les prélèvements sont donc encadrés.

Le montant de ces rémunérations est donc variable selon les exploitations mais aussi, au sein même d'une exploitation, selon les années.

### *La capacité de l'exploitation à financer des nouveaux investissements*

Elle est difficile à apprécier du fait des différentes finalités des exploitants. De plus, les documents comptables pouvant être éloignés de la réalité, son calcul à partir de ces derniers est difficile et entraîne des marges d'erreur importantes.

Son approche peut cependant être réalisée lors d'une discussion avec l'exploitant, en se basant sur sa bonne foi, et en la calculant de la manière suivante :

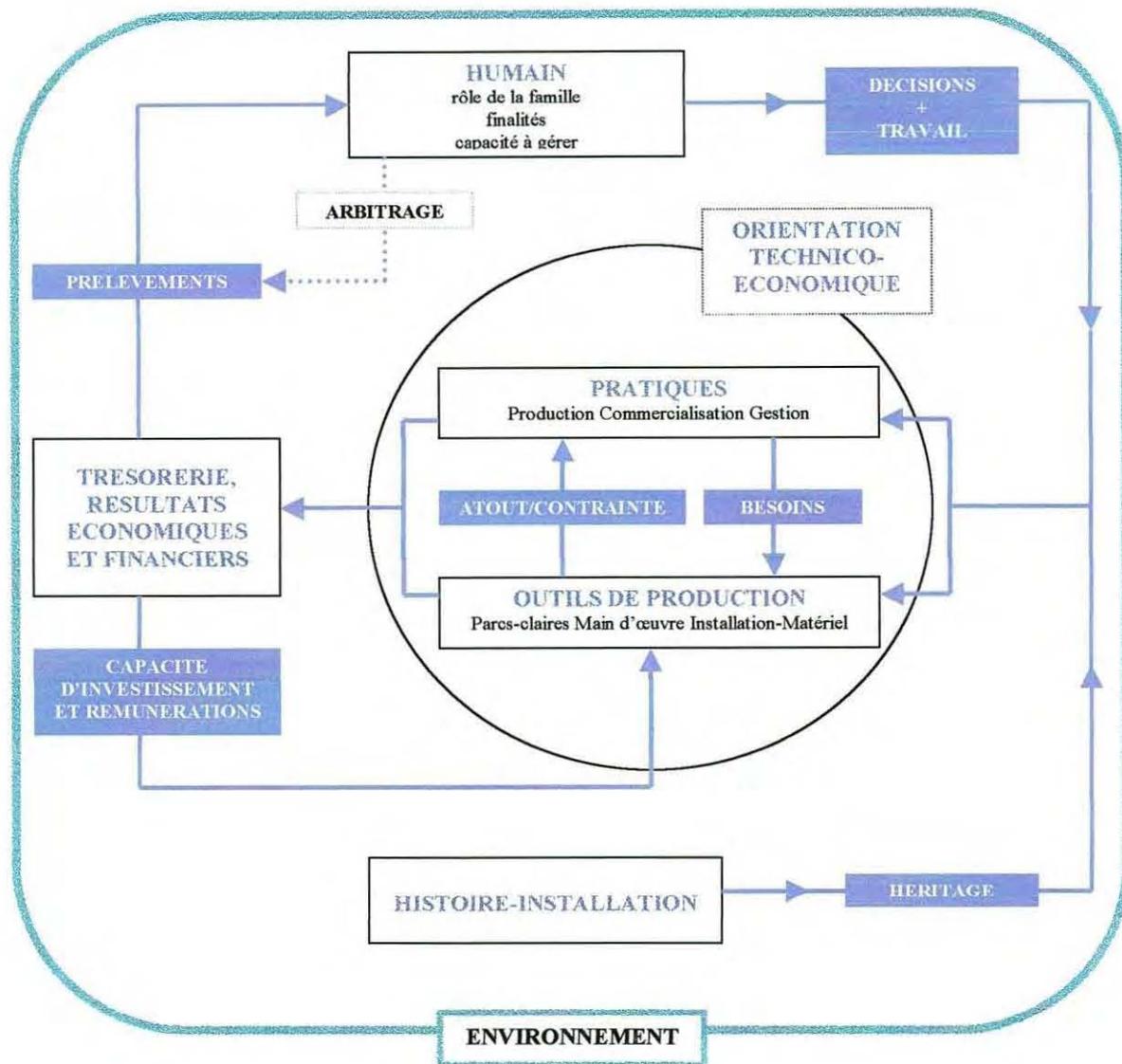
- déterminer les entrées-sorties sur une année pour approcher le revenu disponible ;
- puis retrancher à ce revenu disponible :
  - les annuités sur emprunts ;
  - l'autofinancement des investissements prévus à venir ;
  - les prélèvements privés.

Cette capacité est très variable selon les exploitations visitées et conditionne, dans le cas de l'existence de projets sur l'exploitation, les possibilités de financer ou non de nouveaux investissements. Elle est un très bon indicateur de la "santé" de l'exploitation.

## **VI- LE SCHEMA DE FONCTIONNEMENT DES EXPLOITATIONS OSTREICOLES DU BASSIN DE MARENNES-OLERON ET CONCLUSION**

### **1- Récapitulatif des critères expliquant le fonctionnement de l'exploitation ostréicole**

Il ressort de cette étude que les exploitations ostréicoles du bassin de Marennes-Oléron ont un fonctionnement complexe et varié qui s'explique par une grande diversité des éléments qui la composent et des situations.



**FIGURE N°14**  
**SCHEMA DE FONCTIONNEMENT DE L'EXPLOITATION OSTREICOLE DU BASSIN**  
**DE MARENNES-OLERON**

Les principaux critères expliquant le fonctionnement d'une exploitation qui ont été mis en avant lors de cette étude sont :

- la force du "projet ostréicole" sur l'exploitation qui est déterminé par les finalités et les objectifs des ostréiculteurs pour l'avenir de leur exploitation. Ils font entrer en jeu l'âge et la situation familiale de l'exploitant ;
- la capacité de l'exploitant à produire et à gérer, c'est-à-dire son aptitude à conduire son système d'exploitation, à prendre des décisions et à réaliser une gestion ;
- les caractéristiques de la main d'œuvre présente sur l'exploitation, à savoir l'importance de la main d'œuvre familiale et la présence ou non de main d'œuvre salariale ;
- l'orientation technico-économique et les choix stratégiques liés à cette orientation qui conditionnent le type d'activité : producteurs-purs, producteurs-marchés ou producteurs-expéditeurs. Ils intègrent les notions de pratiques de production et de mode de commercialisation ;
- les résultats économiques et financiers de l'exploitation qui permettent une rémunération des exploitants et dégager une capacité à réaliser des nouveaux investissements.

Il apparaît donc qu'il n'existe pas un, mais plusieurs paramètres entrant en jeu dans la prise de décision. La difficulté est de les pondérer.

## 2- Le schéma de fonctionnement des exploitations ostréicoles

A partir de la synthèse des résultats de l'étude présentée dans cette partie, nous pouvons proposer le schéma de fonctionnement de l'exploitation ostréicole représenté par la figure n°14 ci-contre.

Ce schéma met en avant les 6 composantes constitutives du fonctionnement de l'exploitation ostréicole et leurs liens :

- ***l'histoire-installation*** est une période de laquelle est héritée le système de production actuel et l'orientation technico-économique ;
- ***le pôle "humain"***, constitué du chef d'exploitation et de sa famille, va piloter le système en travaillant et en prenant les décisions. En échange, il recevra une rémunération qu'il est libre d'arbitrer en fonction des possibilités dégagées par son entreprise ;
- ***l'outil de production***, constitué du foncier, de la main d'œuvre et des équipements, répond aux besoins de l'activité (et des pratiques) tout en présentant des atouts et contraintes à cette activité. De sa gestion dépendent en partie les résultats économiques et financiers de l'exploitation ;
- ***les pratiques de production***, commercialisation et de gestion, décidées par le chef d'exploitation et contraintes par l'outil de production présent sur l'exploitation. De ces pratiques dépendent les résultats économiques et financiers de l'exploitation ;
- ***les résultats économiques et financiers***, dépendant des pratiques et de l'outil de production présent. Leur utilisation va permettre d'une part de rémunérer le travail et d'autre part d'investir pour améliorer l'outil de production. Cette répartition va être dépendante des particularités de ces résultats (bons ou non) et de l'arbitrage réalisé par l'exploitant ;
- ***l'environnement de l'exploitation***, qu'il soit économique, technique ou social, son influence sur le fonctionnement de l'exploitation se fait à tous les niveaux.

### **3- Conclusion**

Nous venons de voir la diversité des exploitations ostréicoles du bassin de Marennes-Oléron : chacune des exploitations visitées était un cas particulier. La composante familiale est cependant très forte. Le comportement des chefs d'exploitation est très individualiste. Nous avons discerné un dynamisme très variable et un attentisme marqué face à l'innovation.

De nombreux paramètres entrent donc en jeu dans l'étude du positionnement de ces ostréiculteurs par rapport à l'introduction de la technique en eaux-profondes dans leur système de production : il n'y a pas de réponse simple à apporter.

Afin d'étudier ce positionnement il faut donc prendre en considération l'ensemble de ce fonctionnement auquel il faut coupler les caractéristiques économiques, biologiques et sociologiques de cette nouvelle technique.

Il nous est alors nécessaire de pousser la réflexion plus loin en analysant les résultats des premières expérimentations et en retenant des hypothèses sur les modes possibles de mise en place du projet, leurs fonctionnements respectifs et leurs caractéristiques.

## 4<sup>ème</sup> partie:

# Application pour le projet de culture d'huîtres en eaux-profondes Proposition-discussion

L'objectif de cette dernière partie est, à partir de l'analyse réalisée précédemment, de mettre en relation les caractéristiques de fonctionnement des exploitations ostréicoles du bassin de Marennes-Oléron avec les caractéristiques de la culture d'huîtres en eaux-profondes dans ce bassin. A partir de ce travail, nous serons alors en mesure de proposer un modèle de positionnement des exploitations ostréicoles par rapport à cette technique de production. Ce modèle nous servira pour la mise en place d'un questionnaire fermé, outil d'estimation du nombre d'ostréiculteurs potentiellement intéressés par l'introduction de cette nouvelle technique dans leur cycle de production.

### ***I- AU MILIEU DES INCERTITUDES, DES HYPOTHESES A FAIRE***

Le projet eaux-profondes s'inscrit dans la recherche de solutions aux problèmes de production actuellement rencontrés par l'ostréiculture marennaise.

Les différents problèmes posés par la mise en place de ce projet sont d'ordre :

- Technique (application de la technique bretonne au sol marennaise)
- Economique (quelle rentabilité ?)
- Organisationnel (gestion globale du bassin et organisation de la production)

Cette partie tente d'approcher ces différents problèmes tout en retenant des hypothèses. C'est à partir de ces hypothèses que nous réaliserons notre réflexion.

### **1- Les problèmes de gestion globale du bassin**

#### *Les enjeux*

L'enjeu de cette gestion globale est de protéger à long terme l'intérêt collectif de la profession ostréicole tout en tenant compte des autres acteurs.

L'intérêt collectif de la profession ostréicole à long terme passe par une gestion des ressources et de son accès. Mais, selon BODOY (1993), à la "[gestion collective] vient souvent s'opposer la logique de chaque entreprise : l'intérêt collectif, dans le milieu conchylicole, paraît nettement inférieur à la somme des intérêts particuliers."

C'est pourquoi les pouvoirs publics doivent œuvrer en partenariat avec les Affaires-Maritimes, la SRC et l'IFREMER à une mise en place du projet en eaux-profondes qui réponde aux attentes individuelles tout en protégeant cet intérêt collectif.

## *Les deux modes de mise en place possibles du projet au niveau du bassin*

Dans le cadre de la mise en place du projet en eaux-profondes, les pouvoirs publics et les représentants de la profession devront faire un choix entre :

- imposer une organisation collective de la production : le "système collectif",
- ou décider d'une organisation individuelle de la production : le "système libre".

### *Le système "collectif"*

Afin de pouvoir gérer et contrôler la production en eaux-profondes, un tel système pourrait être mis en place. On peut imaginer qu'il se ferait au niveau de l'ensemble du département, et donc regrouperait les zones Ré-Centre-Ouest et Marennes-Oléron.

Il pourrait se caractériser par la mise en place d'une coopérative (sous la forme d'une coopérative agricole), dont le fonctionnement effectif pourrait être divisé entre les deux zones. Les surfaces attribuées à chaque zone se feraient en fonction des besoins respectifs (à évaluer). La gestion pourrait se faire au niveau des deux Sous-Sections.

La réglementation et les statuts seraient stricts et permettraient l'accès à la structure pour l'ensemble des éleveurs du département tout en assurant un bon fonctionnement.

Avec la mise en place d'une telle coopérative, il serait intéressant de faire participer les pêcheurs par la mise à disposition de leur matériel de dragage : ils deviendraient alors "prestataires de service" (facturation à la journée). Les pêcheurs, ainsi incorporés au projet, pourraient alors être en sa faveur. Cela enlèverait un frein à la mise en place du projet et permettrait aussi de limiter les investissements dans le matériel de dragage.

L'IFREMER serait intégré au projet pour réaliser des suivis sur les semis, des mesures et des expérimentations tout au long du cycle afin de proposer une analyse de données techniques qui permette de mieux maîtriser la production.

Notre objectif n'est pas ici de rentrer dans une description plus détaillée, car les possibilités sont multiples. Elles pourraient être étudiées dans une étude plus approfondie.

### *Le système "libre"*

L'autre possibilité est la mise à disposition d'une surface en eaux profondes attribuée de façon individuelle sous contrôle de l'administration, c'est à dire sur la même base que le système des parcs sur estrans actuellement en place.

Un tel système serait géré au niveau des Affaires-Maritimes, et rendrait possible les modes d'exploitation suivants:

- *le regroupement par affinités entre ostréiculteurs*, (coopérative, CUMA, groupements, copropriété ...) avec sa réglementation propre, qui pourrait se faire pour l'un ou pour plusieurs des points suivants:
  - gestion commune de la surface,
  - matériel en commun,
  - travail en commun ;
- *cogestion de personnel...*
- *l'accès, la gestion et l'exploitation individuelle de la surface.*

**TABLEAU N°17**

**Point positifs/Problèmes posés au niveau du bassin pour chaque mode d'organisation de la production en eaux profondes**

	<b>POINTS POSITIFS</b>	<b>PROBLEMES POSES</b>
<b>SYSTEME COLLECTIF</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Intérêt collectif défendu : accès possible à tous</li><li>• Pas de spéculation sur l'accès aux concessions</li><li>• Possibilité de faire participer les pêcheurs</li><li>• Grosse quantité traitée d'où effet régulateur des cours possible</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Difficulté de mise en place et de conduite</li><li>• Réticence du milieu envers les coopératives et volonté de rester "libres" : soutien du projet?</li></ul>
<b>SYSTEME LIBRE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Possibilité des plus motivés de regrouper l'outil de production (choix)</li><li>• Ceux qui s'y investissent sont motivés</li><li>• Indépendance préservée</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Risque de dérive spéculative sur accession aux concessions : d'où inégalité d'accès et fossé va se creuser entre "gros" et "petits"</li><li>• Application des réglementations difficile</li><li>• Problème des pêcheurs persiste</li></ul>

Une législation sur l'accès aux concessions serait intéressante à mettre en place afin d'éviter:

- une spéculation trop grande sur l'accès aux concessions, par la mise en place d'une durée minimale d'exploitation, et un système plus strict que le système fonctionnant actuellement sur l'estran afin de le rendre plus équitable.
- une surproduction au niveau du bassin, par un système d'échange de parcs avec l'estran qui sera présenté ultérieurement.

Dans ce type de système, le rôle des pêcheurs devrait être étudié : leur participation serait à envisager et à encourager pour les raisons évoquées dans le paragraphe précédent.

### Points positifs/ Problèmes posés de chaque mode d'organisation de la production

Chacun de ces deux modes d'organisation possible va présenter des points positifs sur la gestion globale du bassin (défense de l'intérêt collectif) mais aussi poser des problèmes. Ces différents aspects sont présentés dans le tableau n°17 ci-contre.

### ***Le problème spécifique des échanges de parcs estran – parcs eaux-profondes***

“La mer territoriale, son sol et son sous-sol sont propriété domaniale de l'Etat. Celui-ci a donc parfaitement le droit de concéder une partie de la mer territoriale pour l'exploitation des terrains en eaux-profondes” (MORIN, 2000). Ainsi, comme pour les concessions sur estran, les concessions en eaux-profondes relèvent du DPM.

Comme nous l'avons vu lors de notre première partie, l'objectif de la mise en place de ce projet n'est pas de “produire plus, mais produire mieux”. Pour répondre à cette attente, un échange de parc entre estran et eaux-profondes est une solution à envisager. Une réflexion doit être menée sur la modalité de ces échanges et leur réglementation.

Pour que cela fonctionne, il faut réaliser un échange standard entre une surface réellement exploitée sur l'estran et une surface au niveau de production équivalente en eaux-profondes. Dans ce cas, un coefficient doit être appliqué (exemple : 1 are sur estran en surélevé = 5 ares en eaux-profondes).

La surface des parcs exploités pourrait être “pondérée” en fonction de la productivité de ces parcs et les parcs non-exploités ne pourraient être échangés (ou alors affectés d'un “pouvoir d'échange” proche de zéro). Cette pondération pourrait être fixée par zone.

Cet échange tel qu'envisagé permettrait de :

- 1- revoir à la baisse la densité de poches par hectare sur les parcs pour le ½ élevage ;
- 2- redistribuer les parcs issus des échanges pour permettre cette baisse de densité.

En effet, une baisse de la densité de poches par hectare entraînant un besoin supplémentaire en surface, les exploitations n'ayant pas les moyens d'investir dans des parcs supplémentaires seraient pénalisées.

Si des parcs sont redistribués, leur système de gestion doit être un système type SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) existant en agriculture, qui éviterait toute spéculation en arbitrando la reprise de ces parcs (droit de préemption). Il s'ensuivrait un système global de gestion des parcs double : système type SAFER pour les parcs redistribués et système actuel pour les autres parcs. La gestion du DPM serait alors très lourde à mener.

Comme nous l'avons vu lors de notre partie sur le fonctionnement du DPM, la pratique "admise" en ostréiculture veut que le "droit à concession" se revende en sous main. Les parcs échangés ont une valeur réelle sur le "marché", or l'échange ne tient pas compte de cette valeur. Les ostréiculteurs pourraient donc être réticents à ce système d'échange.

### ***Réflexion sur l'échange de parcs eaux-profondes Bretagne / eaux-profondes Marennes-Oléron***

Les ostréiculteurs effectuant le ½ élevage à l'extérieur du bassin (pour tout ou en partie) ont choisi de "s'exiler" pour diverses raisons (manque de place dans le bassin, meilleure productivité à l'extérieur, prix bas, pas de réglementation sur l'enlèvement des tables...). Ils seraient intéressés de revenir sur le bassin pour limiter les frais de déplacement.

Leur retour sur le bassin entraînerait une augmentation de la production au niveau général du bassin (estran + eaux-profondes) mais serait bénéfique pour ces exploitations. On peut penser qu'étant donné que le ½ élevage va être délocalisé vers le large et en retenant l'hypothèse que le cycle de production va être diminué, le retour de cette partie du ½ élevage ne poserait pas de problème. Afin de le prouver, une étude sur le sujet doit être menée.

Pour ces ostréiculteurs, un système d'échange pourrait être envisagé afin d'éviter que leur production n'augmente et ainsi garantir une égalité entre tous les ostréiculteurs.

On voit donc bien ici tout l'intérêt de mener une réflexion plus approfondie sur ces problèmes: il faut trouver le moyen de mettre en place un système qui satisfasse les ostréiculteurs, qui ne soit pas trop lourd à mettre en place et qui ne pose pas de problèmes à plus long terme.

## **2- Des incertitudes qui persistent**

### ***Des choix politiques encore inconnus***

Nous avons pu nous rendre compte de la diversité des scénarii possibles. La mise en place du projet sera conditionnée par la décision des pouvoirs publics étroitement liée à la position de la SRC face aux différents projets possibles et à la capacité des ostréiculteurs à préciser leurs attentes.

La position respective de chacun des acteurs n'étant pas encore précisément définie et définitive, l'incertitude persiste donc sur ce point.

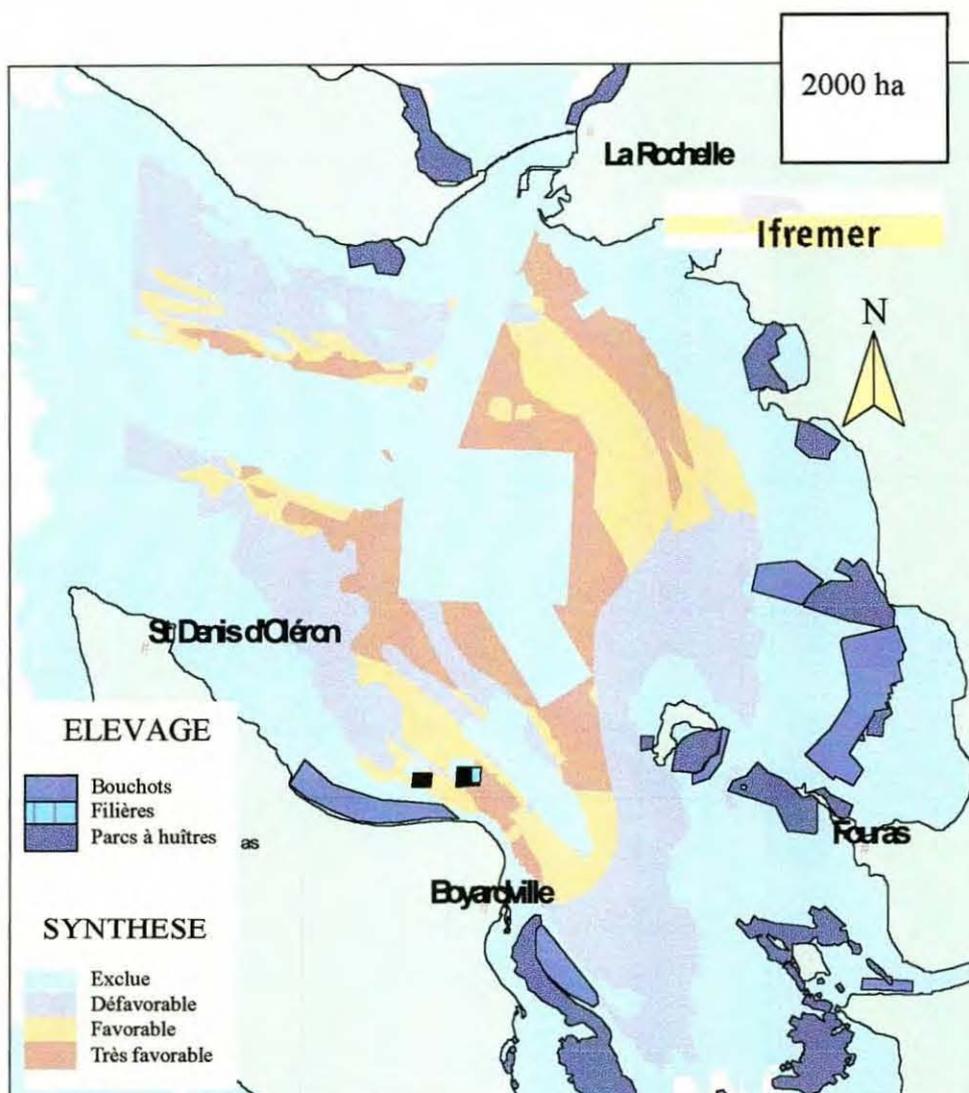
### ***Des expérimentations à développer***

Comme présentées dans notre première partie, les expérimentations sur la culture en eaux-profondes dans le bassin menées par l'IFREMER se font sur une surface réduite (100 m<sup>2</sup> en 2002). Actuellement, aucun semis expérimental n'est réalisé par la profession. Pourtant, les professionnels devraient mettre à profit cette période expérimentale afin de progresser dans la maîtrise technique de ce type de production (travail sur l'itinéraire technique).

Les résultats expérimentaux obtenus n'apparaissent donc pas suffisants pour réaliser une véritable étude sur la rentabilité de la production en eaux-profondes dans le bassin de Marennes-Oléron. Dans ces conditions, l'incertitude sur l'intérêt réel porté à l'introduction de cette technique dans le bassin persiste.

## *Une surface potentielle approchée mais une surface à attribuer encore inconnue*

Une étude réalisée par l'IFREMER (1995) a permis de déterminer les zones susceptibles d'être favorables à l'exploitation d'huîtres en eaux-profondes dans le Pertuis Charentais en tenant compte des paramètres du milieu, des contraintes réglementaires, des contraintes écologiques et des contraintes dues aux usagers de la zone. La carte n°2 présente le résultat de cette étude.



Source : IFREMER, 1995

### **CARTE N°2 :**

#### **Synthèse de l'étude des potentialités aquacoles en vue de l'élevage en eaux-profondes**

Ces résultats sont aujourd'hui à revoir du fait de l'évolution des fonds marins. Il est donc, aujourd'hui, difficile de pouvoir dire quelle surface est potentiellement utilisable pour la culture en eaux-profondes dans le bassin de Marennes-Oléron.

La zone potentielle d'exploitation en eaux-profondes peut être estimée à environ 2000 hectares, selon cette étude. Mais, du fait des nombreuses contestations émises par certains groupes professionnels (présentés lors de notre première partie), la surface attribuée pour le projet par les pouvoirs publics est inconnue et difficile à estimer.

Cette incertitude suscite des appréhensions chez certains professionnels : ceux-ci craignent que la surface totale des concessions en eaux-profondes soit trop restreinte pour une exploitation accessible à tous.

### **3- Caractéristiques et hypothèses retenues**

En se basant sur ces observations, nous devons maintenant retenir les différentes hypothèses nous permettant de caractériser, au niveau de l'exploitation ostréicole, la conduite de la production en eaux-profondes dans le bassin de Marennes-Oléron. Ces hypothèses concernent :

- l'itinéraire technique
- les résultats biologiques et les caractéristiques des huîtres produites
- le travail

Ces hypothèses sont réalisées à partir des données actuellement disponibles, issues d'études réalisées sur le sujet.

#### ***L'itinéraire technique : de mars à octobre, pour un semis d'huîtres de 20 mois***

Les résultats des expérimentations menées par l'IFREMER (ROBERT et al., 2002) sur la culture en eaux-profondes, font ressortir les points suivants :

- la mortalité très importante constatée sur le lot d'huîtres de 30 mois semées en début 2002 empêche de retenir comme possible le semis d'huîtres à ce stade ;
- l'hypothèse à retenir est le semis d'huîtres de 20 mois, pour une période d'élevage allant de mars (semis) à mi-octobre (dragage), soit 7 mois.

Le semis doit être de l'ordre de 12 tonnes par hectare pour assurer un bon remplissage des concessions et une bonne croissance.

#### ***Les résultats biologiques et la qualité des huîtres***

##### **Les résultats biologiques**

Pour cet itinéraire technique, les résultats expérimentaux obtenus en eaux-profondes comparés à la moyenne des parcs de ½ élevage sur estran sont présentés dans le tableau n°18.

Le rendement biologique prend en compte la croissance (poids final/poids initial par huître) et la mortalité pour une période donnée.

**TABLEAU N°18 : Rendements biologiques et rendement 1000 obtenus : comparaison de la moyenne ½ élevage en estran au semis expérimental en eaux-profondes**

	Date	Poids final (en g/huître)	Survie en %	Rendement Biologique
Moyenne ½ élevage estran	Estimé en novembre	62.9	85 %	1.58
Eaux-Profondes	6-nov-01	70,1	74%	1,49

Source : d'après ROBERT et al., 2002

D'après ces résultats, nous faisons l'hypothèse que pour 10 tonnes initiales de 20 mois, nous obtenons 14.9 tonnes en eaux-profondes contre 15.8 tonnes sur estran, comme présenté dans le tableau n°19.

**TABLEAU N°19 : comparaison entre eaux-profondes et estran des quantités initiales nécessaires de 20 mois pour obtenir 50 tonnes de 27 mois**

	Initial (20 mois)	7 mois après (27 mois)	Quantité initiale nécessaire pour obtenir 50 tonnes de 27 mois
<b>En eaux-profondes</b>	10 tonnes (semis)	14.9 tonnes (pêche)	33.5 tonnes
<b>Sur estran (moyenne ½ élevage)</b>	10 tonnes	15.8 tonnes	31.5 tonnes

Source : à partir des résultats de ROBERT et al., 2002

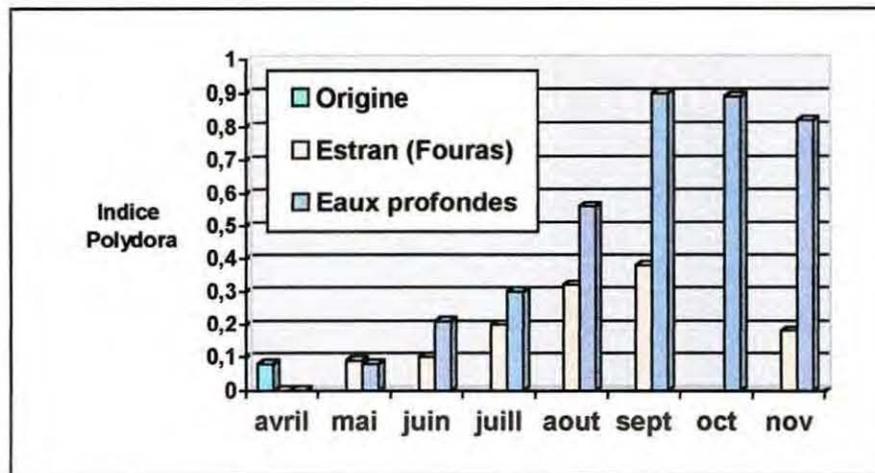
Il apparaît donc, au vu de ces différents résultats, que, du point de vue des performances biologiques, la production en **eaux-profondes** dans le bassin de Marennes-Oléron est inférieure à celle sur estran, entraînant un besoin en huîtres initial plus important pour arriver à la même quantité de 27 mois.

En contrepartie, le poids moyen final des huîtres étant plus important en eaux-profondes, un gain sur la durée du cycle est obtenu par l'utilisation de cette technique de production.

### Qualité des huîtres

Un des problèmes de la production d'huîtres en eaux-profondes dans le Pertuis est la qualité de la coquille. Celle-ci se trouve infestée par le vers polydora à un niveau élevé, dû à la présence sur le sol expérimental de vase molle couverte de "mollin" riche en matière organique. (ROBERT et al, 2002). La figure n°15 nous montre l'évolution de cet indice polydora en eaux-profondes comparée à l'estran.

Après la récolte, selon ROBERT et al (2002), le passage en estran permettrait le durcissement de cette coquille mais "l'amélioration sensible de l'aspect des valves [...] ne ramène [...] pas les huîtres à un niveau de qualité coquille satisfaisante pour un beau produit à la vente. [...]. Ce point peut-être un frein à la maîtrise technique de l'élevage."



**FIGURE N°15 : Evolution des indices de chambre polydora sur les sites eaux-profondes et Fouras, pour la période d'avril à novembre 2001**

Le passage en parc à la sortie des huîtres issues de la production en eaux-profondes devrait être obligatoire pour garantir une qualité de coquille minimale.

Les ostréiculteurs réalisant leur propre commercialisation visant une clientèle qui recherche la qualité et les producteurs ayant un débouché chez les expéditeurs qui demandent une certaine qualité seraient pénalisés.

Cependant, en sol dur, la qualité de la coquille serait meilleure. C'est pourquoi les sites de production devraient se faire sur un tel type de sol.

### *Opérations à réaliser et temps de travail nécessaire*

En plus du semis et du dragage, les différentes tâches à effectuer pour la production en eaux-profondes sont les suivantes (PERRIN, 1998) :

- un entretien afin de combattre les prédateurs (étoiles de mer et bigorneaux perceurs) par le passage d'un outil spécifique, le faubert ;
- en fonction du type de sol, un hersage peut être effectué afin de remuer les huîtres, ce qui permet de limiter l'envasement et de briser légèrement la dentelle de la coquille pour assurer une plus grande solidité de cette dernière ;
- un suivi de mortalité et de croissance par dragage tous les deux ou trois mois à différents points. Ceci afin de contrôler l'évolution de la production.

Pour le cycle de production retenu, les différentes tâches à effectuer, leur fréquence et leur durée sont présentées dans le tableau n°20.

Ce temps de travail ne concernera que les exploitations qui réalisent elles-mêmes leur production en eaux-profondes. Dans le cadre d'une exploitation en coopérative ou de sous-traitance des tâches, le temps de travail nécessaire sera proche de zéro.

**TABLEAU N°20 : Cycle en eaux-profondes : opérations, date et temps de travail nécessaire**

OPERATION	DATE	TEMPS DE TRAVAIL MOYEN (sans trajet)	ESTIMATION TEMPS DE TRAVAIL POUR 50 t SEMEES ( trajet de 2 heures A/R et capacité du chaland de 22,5 t )
SEMIS	Fin mars	15 tonnes/heure	10 heures
Entretien prédateurs 1	Avril	4 hectares/heure	4 heures
Surveillance 1	Avril	Environ 4 hectares/heure	4 heures
Hersage 1	Mai	2 hectares/heure	6 heures
Entretien prédateurs 2	Fin juillet	/	4 heures
Surveillance 2	Fin juillet	/	4 heures
Hersage 2	Août	/	6 heures
DRAGAGE	Mi-octobre	6-7 tonnes/heure	20 heures

Source: d'après PERRIN, 1998

## ***II- L'EXPLOITATION OSTREICOLE ET LES DIFFERENTS MODES DE PRODUCTION EN EAUX-PROFONDES***

Afin d'étudier le positionnement des ostréiculteurs face au projet nous devons définir chacun des modes d'exploitation auxquels l'exploitation ostréicole, en tant qu'unité de production sera susceptible d'être confrontée. A savoir :

- adhésion à une coopérative ;
- production en individuel ;
- production en structure intermédiaire.

Les différentes caractéristiques techniques, économiques et sociologiques de chacun de ces modes d'exploitation ainsi que leurs conséquences au niveau de l'exploitation seront étudiées.

Mais, avant tout, il est intéressant d'estimer le coût de revient du ½ élevage en production sur estran afin de pouvoir réaliser une comparaison entre estran et eaux-profondes.

### **1- Estimation des coûts de revient du ½ élevage sur estran**

Comme nous avons pu le voir lors de la partie précédente, les systèmes de production sont très diversifiés au niveau du bassin et des variations existent entre les années, entre les exploitations, et au sein même d'une exploitation (la part à plat/surélévé évoluant au fil des ans). A cela, ajoutons la difficulté d'obtenir des données précises, et, dans notre cas, la difficulté de séparer des données comptables au niveau d'une exploitation entre captage, ½ élevage, élevage, affinage et expédition, en sachant que les cycles de production sont variables même à l'intérieur d'une exploitation.

C'est pourquoi le calcul exact de ces coûts de production est difficile et que nous procéderons ici à une estimation.

A partir des données comptables recueillies auprès de quelques exploitations, nous pouvons réaliser cette estimation. Nous sommes obligés pour cet exercice de retenir des exploitations qui réalisent uniquement de l'élevage (pas d'interférence avec les données liées à l'expédition).

### ***Sélection des exploitations à partir desquelles le calcul est réalisé***

Nous avons sélectionné 4 exploitations en retenant les critères suivants:

- exploitations uniquement d'élevage ;
- exploitations nous ayant fourni les données comptables.

Deux sous-groupes tenant compte du type de main d'œuvre ont été réalisés :

- ½ élevage réalisé par **main d'œuvre salariale** (coût de main d'œuvre à prendre en compte): 2 exploitations ;
- ½ élevage réalisé par **main d'œuvre familiale c'est-à-dire par l'exploitant ou sa famille** (pas de coût de main d'œuvre à prendre en compte): 2 exploitations.

Pour chacune de ces évaluations de coût, nous prendrons donc la moyenne des données entre les deux exploitations disponibles.

### ***Principe du calcul***

Nous partons du principe que la durée du cycle moyen est de 40 mois, dont 12 mois de ½ élevage en moyenne.

Les données comptables rendent compte pour une année du montant des charges et du montant des produits. Le montant des produits correspond à la vente d'huîtres commercialisables de 40 mois (en moyenne). Mais les charges, elles, correspondent au montant d'une partie du captage, du ½ élevage et de l'élevage qui sont en cours sur l'exploitation (sur durée d'un an). Cependant, en faisant une moyenne de ces charges sur plusieurs années, ce montant correspond à l'ensemble des coûts pour 1 cycle de production.

Les postes de charge retenus sont les suivants:

- approvisionnements (sauf emballage et achats d'huîtres) ;
- charges externes ;
- amortissements ;
- charges de main d'œuvre salariale.

Nous avons ensuite multiplié cette moyenne par 12/40 pour avoir une estimation des charges à affecter au ½ élevage. Nous avons ensuite ramené ce montant des charges estimé comme étant affectable au ½ élevage à une unité de volume d'huîtres de 18 mois (estimé en fonction du tonnage produit sur l'exploitation.)

### ***Résultats et mise en garde***

L'estimation ainsi obtenue est présentée dans le tableau n°21.

**TABLEAU N° 21 : Estimation du coût de production du ½ élevage sur estran par tonne et en fonction du type de main d'œuvre**

<b>TYPE DE MAIN D'ŒUVRE POUR ½ ELEVAGE</b>	<b>COÛT ESTIMÉ ½ ELEVAGE / tonne 18 mois</b>
- Main d'œuvre salariale	530 €/t
- Main d'œuvre non salariale	380 €/t

*Source: selon données comptables de 4 exploitations visitées*

Ces données ne sont qu'une approximation grossière qui sert à donner un ordre d'idée mais qui ne peut nullement être utilisée pour l'aide à la prise de décision (dans ce cas, le coût de production de ce ½ élevage devrait être calculé au cas par cas pour chaque exploitation, avec toutes les difficultés qui en découlent). L'hypothèse retenue d'un cycle moyen de 40 mois dont 12 mois pour le ½ élevage doit être affinée pour chaque exploitation.

## **2- L'adhésion à une coopérative**

### *Le fonctionnement de la coopérative (hypothèse)*

#### Statut de la coopérative

Les différentes coopératives qui pourront se mettre en place se feront soit au niveau de l'ensemble du bassin (une coopérative pour tous), soit au niveau d'une zone ou d'un regroupement d'ostréiculteurs sous cette forme.

Nous voulons ici étudier les conséquences d'un tel type d'organisation de la production pour l'exploitation ostréicole : l'objectif n'est donc pas de détailler le montage possible d'une telle structure, mais de retenir des hypothèses sur son fonctionnement.

Nous partons sur des statuts du type d'une coopérative agricole, qu'il faudra adapter au projet lors de la création de la coopérative. Quel que soit la part de chacun dans le capital social, un tel type de structure permet de donner un pouvoir égal à chacun dans la décision, car 1 homme = 1 voix.

#### Les grands principes de fonctionnement

L'activité de la coopérative se basera sur la mise en commun de toutes les huîtres pour lesquelles elle réalisera l'ensemble du cycle en eaux-profondes.

Ainsi la coopérative recevra-t-elle du 20 mois de la part des exploitants coopérateurs qu'elle évaluera en fonction de la qualité. Elle pourra regrouper les lots et assurer l'itinéraire technique en eaux-profondes depuis le semis jusqu'à la récolte. Ensuite un tri de ces huîtres serait réalisé. Les exploitants, en fonction de la quantité fournie, pourront récupérer une quantité déterminée d'huîtres de 27 mois. L'exploitant devra alors verser une somme tenant compte du tonnage amené.

Ainsi la coopérative ne ferait payer aux ostréiculteurs que le prix du service.

La coopérative devra se doter d'un règlement strict qui délimite son fonctionnement afin d'empêcher toute dérive. De plus, il faudra prévoir la mise en place d'une obligation de repasser les huîtres sur estran pour une période minimale afin de diminuer l'indice polydora, pour garantir une certaine tenue et une coquille de bonne qualité.

#### Entrée dans le capital social de chaque coopérateur

Chaque coopérateur entrera dans le capital social en fonction du tonnage amené (qu'il s'engage à fournir en début d'année), soit 115 € par tonne de 20 mois selon nos estimations (calculs détaillés ci-après).

Nous pouvons évaluer cette entrée dans le capital social en fonction des hypothèses retenues dans le paragraphe suivant. Pour produire 1430 tonnes de 27 mois, l'investissement total est évalué à 637 000 €. Retenons en plus de cet investissement un financement du Besoin en Fond de Roulement (BFR) de 100000 € : le montant total à financer au démarrage de la coopérative est ici estimé à environ 737000 €. Retenons comme nouvelle hypothèse un financement de 15 % par le capital social des coopérateurs (le reste en emprunts et/ou aides...) :

$$15\% \times 737\,000 \text{ €} = 110\,550 \text{ €, soit, par tonne de 20 mois apporté, } 110\,550 / 960\text{t} = \mathbf{115 \text{ €/t.}}$$

Ainsi, un ostréiculteur s'engageant à apporter 20 tonnes de 20 mois à la coopérative, entrera dans le capital social pour 2 300 €.

Le bénéfice réalisé par la coopérative sera redistribué au prorata des apports de chacun.

### ***Estimation du coût de revient par tonne au niveau de la coopérative***

Le montant des investissements est important, et l'on peut imaginer un financement par les collectivités publiques (région, Etat, Europe, prêts spéciaux...). Le montage financier n'est pas ici étudié car difficile au vu des données actuellement disponibles.

Les investissements vont comprendre:

- le matériel ostréicole (chalands et équipements)
- la construction d'un atelier de tri

Nous cherchons ici à estimer le coût de revient pour la production par tonne en eaux-profondes. Nous prendrons les données fournies par l'étude technico-économique menée par PERRIN (1998) comme base de calcul pour cette estimation. Nous utiliserons ces données en appliquant les résultats biologiques présentés dans le tableau n°18.

Un investissement dans un chaland de 407 000 € et un atelier de 230 000 € permet d'exploiter 80 ha, soit pour un semis de 12 tonnes par hectare et pour un rendement biologique de 1.49, nous avons 960 tonnes de 20 mois semées et 1 430 tonnes de 27 mois produites.

Cet investissement ramené par hectare est de 7 960 €.

Pour un tel investissement et une telle production, les coûts de revient du cycle en eaux-profondes, en année de croisière, sont présentés dans le tableau n°22.

**TABLEAU N° 22 : Estimation du coût de production pour un cycle en eaux-profondes de 7 mois pour une coopérative exploitant 80 ha**

<b>CHARGES</b>	<b>Total (en €)</b>	<b>€/t de 20 mois semé (960 t)</b>	<b>€/t de 27 mois (1 430 t)</b>
Amortissements	74 000	77	52
Charges de personnel	140 000	146	98
Entretien	15 550	16	11
Autre	31 100	32	22
<b>TOTAL</b>	<b>260 700</b>	<b>272</b>	<b>182</b>

Source: d'après PERRIN., 1998

**D'après ces calculs, et en comparaison avec l'estimation du coût du ½ élevage sur estran, l'on peut espérer un coût de revient effectif bien inférieur en eaux-profondes que sur estran.**

### *Conséquences au niveau de l'exploitation ostréicole*

Le fait d'adhérer à la coopérative entraîne, pour l'exploitant:

- un coût d'adhésion relativement faible (ici estimé à 115 € par tonne de 20 mois apportée) ;
- un coût de production moins important que sur l'estran qui va être d'autant plus ressenti s'il y a recours à la main d'œuvre salariale pour le ½ élevage ;
- un gain de temps de travail important, car le ½ élevage n'est plus à faire ;
- un risque mutualisé entre tous les coopérateurs (pertes sur une parcelle compensées par autres parcelles).

Ce mode d'exploitation apparaît intéressant pour ces points mais :

- la sortie d'argent pour l'élevage en eaux-profondes pourra être considérée comme un coût supplémentaire par certains ostréiculteurs qui réalisent eux-même le ½ élevage ;
- l'ostréiculteur n'est pas "maître" de son ½ élevage, or le désir d'indépendance des ostréiculteurs est marqué.

### **3- L'exploitation en individuel**

Dans le cadre d'une mise en place du projet basée sur le "système libre", les exploitations ostréicoles auront la possibilité de mener leur cycle de production en eaux-profondes d'une manière individuelle.

Certaines réglementations peuvent être mises au niveau du bassin pour "contrôler" cette exploitation en individuel.

#### *Principe de fonctionnement*

L'exploitant réalise les investissements seul et à son nom et assure l'ensemble de l'itinéraire technique sur une concession qui lui est attribuée.

#### *Scénario retenu et investissement*

Selon le type de matériel acheté et les besoins, les investissements sont variables.

L'étude technico-économique de PERRIN (1998) montre plusieurs scénarii possibles, en fonction du nombre d'hectares exploités.

Nous prendrons ici le scénario où l'investissement nécessaire est le plus faible, afin de poser les bases minimales de la réalisation du ½ élevage en individuel.

Scénario (PERRIN, 1998) :

- Nombre d'hectares semés = 32
- Investissement nécessaire = 131 700 € (soit 121 000 € pour le chaland, 10 000 € pour les boxes et 700 € pour le balisage).
- Semis sur 32 ha, soit 384 tonnes de 20 mois semé (12 t/ha) pour 572 tonnes de 27 mois draguées.

Ces quantités semées correspondent à des capacités n'existant que sur les très grosses exploitations, soit une très faible part des exploitations du bassin.

### ***Temps de travail :***

Le travail est effectué par le personnel de l'exploitation. Il peut aussi être sous-traité si par exemple un pêcheur (ou autre "entrepreneur") se propose de facturer à la journée les différentes tâches à réaliser.

Pour le cycle de production en eaux-profondes, les opérations et le temps de travail nécessaires à celles-ci ont été présentées précédemment.

Pour un tel type de scénario ici présenté, la durée de temps de travail en mer peut être estimée comme présenté dans le tableau n°23.

**TABLEAU N° 23 : Estimation du temps de travail en mer pour un cycle de production en eaux-profondes sur une surface de 32 ha, un semis de 384 tonnes, une capacité de chaland de 22,5 tonnes et un trajet aller/retour de 2 heures**

OPERATION	Nombre de sorties	Temps de trajet	Temps de travail sur la concession	TOTAL TEMPS DE TRAVAIL ESTIME
Semis	17	34 h	25 h	59 h
Hersage (2 passages)	6	12 h	31 h	43 h
Surveillance ( 2 fois)	2	4 h	12 h	16 h
Passage du faubert (2 fois)	2	4 h	16 h	20 h
Dragage	25	50 h	90 h	140 h
<b>TOTAL</b>	<b>52</b>	<b>104 h</b>	<b>174 h</b>	<b>278 h</b>

*Source : d'après données de PERRIN (1998)*

### ***Coût de production***

Par rapport à ce scénario et en utilisant le niveau des charges calculé par PERRIN (1998), on obtient le montant des différents postes de charges et une estimation du coût de production par tonne comme présenté dans le tableau n° 24.

**TABLEAU N° 24 : Estimation du coût de production pour un cycle en eaux-profondes de 7 mois pour un exemple d'exploitation en individuel (hors coût de tri)**

CHARGES	Total (en €)	€/t de 20 mois semé (384 t)	€/t de 27 mois (572 t)
Amortissements	14 180	37	25
Charges de personnel	44 360	116	78
Entretien	4 820	13	8
Autre	8 260	22	14
<b>TOTAL</b>	<b>71 620</b>	<b>187</b>	<b>125</b>

*Source: d'après PERRIN E, 1998*

D'après les calculs effectués, le coût de production apparaît donc comme faible par rapport aux autres modes d'exploitation (en coopérative ou sur estran).

Mais, ne sont pas comptés dans ces calculs les coûts de tri des huîtres à la sortie du cycle en eaux-profondes alors que pour la coopérative, ces coûts ont été comptés, car non réalisés par l'ostréiculteur. La comparaison directe est donc difficile, et nous ne pouvons être plus précis que de dire que le coût de production en eaux-profondes pour le mode individuel semble être inférieur à celui en coopérative.

### *Estimation du seuil de rentabilité*

Ce seuil de rentabilité correspond au tonnage nécessaire pour être rentable en eaux-profondes par rapport à l'estran.

Nos calculs vont apporter une estimation nécessaire à nous donner un ordre d'idée de ce tonnage, mais il est à calculer au cas par cas pour les exploitations, et en fonction de données plus précises sur les caractéristiques de la technique en eaux-profondes dans le bassin.

Ce seuil va correspondre au tonnage nécessaire tel que le coût de production par tonne en eaux-profondes soit égal à 460 €, c'est à dire un niveau de coût significativement inférieur au coût de production estimé sur estran avec main d'œuvre salariale (530 €).

Nous retiendrons un investissement minimal de 132000 €, correspondant au scénario d'investissement présenté dans le paragraphe précédent.

D'après les données de PERRIN (1998), nous aurons pour une production de 572 tonnes de 27 mois (semis sur 32 ha) les charges fixes et variables présentées dans le tableau n°25.

**TABLEAU N°25 : Exemple de charges fixes et charges variables pour un cycle de production en eaux-profondes de 7 mois dans le cas d'une exploitation en individuel**

	€	
<b>CHARGES FIXES</b>	<b>62 320</b>	
Personnel fixe	37 300	
Amortissement	13 040	
Autre	11 980	
		<b>€/ tonne 27 mois</b>
<b>CHARGES VARIABLES</b>	<b>9 400</b>	<b>16</b>
Personnel	7 060	12
Carburant	2 340	4

Source: d'après PERRIN (1998)

Nous obtenons, pour un coût total  $C(X)$  correspondant à  $X$  tonnes d'huîtres de 27 mois produites :

$$C(X) = \text{coûts fixes} + \text{coûts variables/tonne} * X = 62\,320 \text{ €} + 16\text{€} * X$$

On cherche  $X_1$  tel que:  $C(X_1)/X_1 = 460 \text{ €}$ , soit  $(62\,320 \text{ €} + 16\text{€} * X_1)/X_1 = 460 \text{ €}$

On obtient  $X_1 = 140$  tonnes de 27 mois.

Or, 140 tonnes de 27 mois draguées correspondent à 94 tonnes de 20 mois semées.

La production du ½ élevage en eaux-profondes apparaît donc rentable, d'après les calculs ici posés, à partir du moment où le besoin de l'exploitation est de 140 tonnes de 27 mois (soit environ 94 tonnes de 20 mois, ce qui correspond à une surface d'environ 8 hectares).

## *Conséquences au niveau de l'exploitation ostréicole*

La conduite de la production en eaux-profondes de manière individuelle entraîne :

- un coût de production intéressant car faible comparé à l'estran, à condition de produire une certaine quantité (ici estimée à 94 tonnes) ;
- des investissements importants au départ (>120 000€), sachant qu'il est toujours possible de limiter son investissement par l'achat de matériel d'occasion ou bien la sous-traitance de certaines tâches ;
- un temps de travail qui apparaît comme limité par rapport à la conduite de la production sur estran ;
- une indépendance de l'exploitant dans la conduite de sa production.

Mais, en contrepartie, l'exposition au risque est plus importante qu'en coopérative car il n'est pas mutualisé : si la concession ne permet pas une bonne production ou si son exposition entraîne un problème important une année, l'ostréiculteur devra assumer seul les pertes.

### **4- Les structures intermédiaires**

Il pourra se mettre en place de nombreuses structures intermédiaires entre la coopérative et l'exploitation en individuel. Ce sont des structures du type GIE, CUMA, groupement d'employeurs ou encore bien d'autres qui pourront plus ou moins "s'additionner".

#### *Principe*

Les exploitants pourront ainsi se regrouper par affinité autour d'un outil de production acheté et/ou géré et/ou utilisé en commun.

Ils pourront mettre en place des montages financiers qui leur permettent de financer leurs investissements (type CUMA).

Un règlement interne pourrait être mis en place afin de déterminer l'ensemble du fonctionnement, notamment pour les entretiens et maintenance en cas de mise en commun de matériel.

Il est donc difficile ici de réaliser des calculs, car les possibilités sont trop importantes pour pouvoir toutes les traiter.

Nous pouvons cependant penser qu'une telle mise en commun permettra aux exploitants de :

- limiter l'investissement initial ;
- mettre en commun leur expérience pour progresser dans la technique de production ;
- gommer certaines craintes par rapport à une coopérative du fait d'une reconnaissance de l'autre (les ostréiculteurs se connaissent).

Mais, ces différents types de regroupements demandent un temps important de la part de ses membres pour assurer la gestion et les différentes formalités administratives. De plus, l'entente entre les différents adhérents doit être excellente pour éviter tout problème de fonctionnement.

**TABLEAU N°26****Synthèse des caractéristiques et conséquences sur les exploitations ostréicoles pour chaque mode de production en eaux profondes**

	<b>EN COOPERATIVE</b>	<b>EN INDIVIDUEL</b>	<b>EN INTERMEDIAIRE (exemple copropriété)</b>
<b>Investissement initial</b>	Fonction du tonnage apporté (considéré comme faible)	Important	Limité
<b>Gain temps de travail nécessaire / estran</b>	Très important	Existant	Existant
<b>Gain coût de production / estran</b>	Si m.o salariée: intéressant Si non : gain faible mais réel Somme à déboursier en plus	Très intéressant si tonnage élevé	Très intéressant si tonnage élevé
<b>Seuil de production pour être rentable</b>	Pas de seuil	Elevé (> 90 tonnes)	Limité
<b>Indépendance</b>	Nulle	Forte	Variable selon type de structure
<b>Risque sur pertes en production</b>	Mutualisé entre les coopérateurs	Pas de répartition du risque	Peut être réparti si mise en commun du cheptel

### *Exemple: achat de matériel en copropriété et cogestion des parcelles*

Une des formes probable est:

- demande de concession en commun mais chacun possède la sienne en individuel (lots d'huîtres non mélangés). En cas d'arrêt d'activité, les autres peuvent récupérer cette parcelle ou faire rentrer dans le groupement un nouvel ostréiculteur ;
- achat de matériel en commun avec règlement d'utilisation ;
- salariés gérés en commun.

L'investissement se fait au prorata de la surface exploitée. La réglementation se base sur un itinéraire technique identique pour tous et sur une densité de 12 tonnes/ha. Un principe de rotation des parcelles entre les exploitants peut être imaginé pour assurer une "homogénéité dans le temps."

Le coût de production sera unique pour l'ensemble des exploitants car les investissements se font au prorata de la surface exploitée. Chacun y trouve son compte car la présence des autres lui permet de limiter ses investissements.

### *Conséquences au niveau de l'exploitation ostréicole*

- de nombreuses possibilités en fonction du besoin et des caractéristiques du regroupement : les exploitants pourront mettre en place la structure qui leur convient ;
- investissement initial partagé d'où limité ;
- coût de production identique à exploitation en individuel, c'est-à-dire intéressant ;
- possibilité de partager les expériences et d'acquérir un savoir faire ensemble.

Il est donc difficile de pouvoir dresser les caractéristiques de ce type d'organisation ici. Une étude plus approfondie pourrait être menée si ce type d'organisation est possible (dans le cadre de la mise en place d'un système libre) afin que chaque exploitant, en fonction de ses besoins et de son environnement puisse se diriger vers la structure la plus adaptée.

## **5- Synthèse des différentes caractéristiques de chaque mode de production au niveau de l'exploitation à partir des hypothèses ici retenues**

A partir du travail réalisé, nous pouvons faire ressortir les principales caractéristiques des modes de productions en eaux-profondes en coopérative, en individuel et en structure intermédiaire et leurs conséquences sur les exploitations ostréicoles. Ces résultats sont présentés dans le tableau n°26 ci-contre et tiennent compte des hypothèses retenues.

La production en eaux-profondes en coopérative apparaît comme accessible à tous, car l'investissement initial est faible et le tonnage ne rentre pas en compte dans les critères de rentabilité (pas d'économie d'échelle). L'exploitant peut compter sur un gain par rapport à la conduite du ½ élevage sur estran en travail et en rentabilité. Par contre, l'indépendance de l'ostréiculteur vis-à-vis de sa production est dans ce cas limitée.

L'exploitation en individuel ne paraît accessible que pour les structures les plus importantes, à fort tonnage et à capacité d'investissement importante. La rentabilité économique paraît très intéressante. Le gain en temps de travail par rapport à l'estran serait significatif, et permettrait de limiter les besoins en main d'œuvre. L'indépendance vis-à-vis de la conduite de la production paraît importante.

**TABLEAU N° 27****Opinion et positionnement des ostréiculteurs rencontrés lors des visites pour la production en eaux profondes dans le bassin de Marennes-Oléron**

N°	Age	Succes- -seur	Surface hors bassin	tonnage produit	U T H	Opinion sur projet eaux profondes	Intérêt porté à l'introduction de la technique sur l'exploitation
1	52	oui	non	100	6,5	Projet doit se faire, sans réglementation	Très intéressé depuis 10 ans, attend feu vert, lassitude
2	53	oui	non	48	6	Problèmes estran doivent être réglés avant	NSP – "faut voir"
3	46	non	193	80	5,5	Peur de la mauvaise qualité	Non, "pas pour nous"
4	29	0	non	60	6	Projet doit se faire en commun, mais sceptique sur mise en place coopérative	Oui si en commun et que ça marche
5	42	?	non	50	6	Bien car problèmes 1/2 élevage, pas bon pour ceux qui n'en feront pas	Si tout de suite, oui
6	29	0	non	90	5	Pas de réponse	Pas de réponse
8	30 +53	0	non	50	5,5	Méfiant sur une forme collective	Non, ne veut pas évoluer
9	37	non	127	8	1	Projet réservé aux gros	Oui si collectif car petit
10	39	0	579	100	12,7	Intéressant mais problème qualité coquille	Intéressé si forme "collective libre"
11	38 +36	0	non	50	3,5	Sceptique sur aboutissement	Non aux nouvelles techniques, n'aime pas coopérative
12	54	non	non	30	3,6	Sans opinion	Non ; proche retraite, pas de successeur. Si + jeune pourquoi pas
13	47	In certain	non	38	2	Contre mise en place car va entraîner baisse des cours	Pas très motivé mais pas contre le faire si mise en place
14	54	non	non	40	4,5		Non, arrête activité et pas de successeur. Oui si plus jeune
15	47	non	non	28	3,5	Les "petits" vont être lésés	Non, sauf si plus jeune
16	35 +50 +50	oui...	1200	225	15	Sceptique sur mise en place d'une coopérative	Production eaux profondes en Bretagne. Non, mais pas catégorique
17	52	non	non	70	3,5	Mitigée	Non. Si plus jeune oui
18	38	0	non	25	2	Sceptique, bassin doit rester en traditionnel	Pas intéressé
19	28	0	non	50	5	NSP, pense que c'est pour les gros	Non
21	31 +34	0	800	300	10	Seul forme individuelle possible = disparition des petits	Intéressés si rentable
22	36	0	non	24	2	Problème qualité, contre coopératif	Non car opte pour petite production de qualité
23	29	0	200	70	6,5	Sceptique sur aboutissement	Oui si forme collective, sans doute non si individuelle
24	45	In certain	30	23	2	Bien que si forme collective	Oui si fils reprend et si forme collective

Source : Selon entretiens avec les ostréiculteurs du bassin de Marennes-Oléron

### ***III- CONCLUSION – PROPOSITIONS – DISCUSSION***

#### **1- Les critères relatifs au positionnement des ostréiculteurs vis-à-vis du projet en eaux-profondes mis en évidence lors de l'étude**

##### *Vision et attentes des ostréiculteurs rencontrés sur le projet en eaux-profondes*

Le tableau n°27 ci-contre présente la vision et le positionnement des exploitants ostréicoles rencontrés lors de la réalisation des enquêtes par rapport à l'introduction de la technique dans le cycle de production de l'exploitation.

Ce positionnement est très varié : 2 sont pour, 6 sont contre, 4 seraient intéressés s'ils étaient plus jeunes ou possédaient un successeur (sont donc aujourd'hui contre), 5 seraient intéressés mais sous condition (forme collective), 4 sont indécis (attente que la technique fasse ses preuves) et enfin 1 ne se prononce pas.

Nous pouvons nous rendre compte que l'idéologie est marquée chez les professionnels, et que celle-ci va conditionner le choix du mode d'organisation de la production : en effet, si l'ostréiculteur a le choix entre une forme collective ou une forme individuelle, il va se diriger vers celle qui, idéologiquement, répond le plus à ses aspirations.

Au travers des discussions avec les ostréiculteurs, nous avons pu constater que la production en eaux-profondes est une technique très mal connue d'eux (exceptés 6 ostréiculteurs). Ses différentes caractéristiques et les avancées des expérimentations sont souvent ignorées. C'est pourquoi une information complète et précise sur le sujet devrait être communiquée régulièrement.

##### *Résultats de l'étude de l'analyse du fonctionnement des exploitations ostréicoles*

L'étude du fonctionnement des exploitations ostréicoles nous a permis, en relation avec la technique de production en eaux-profondes, de mettre en avant les conclusions suivantes :

- *les exploitants ostréicoles que nous avons déterminés à dynamisme "faible", à savoir plus de 50 ans et sans successeurs*, sont fermés à toute modification de leur cycle de production, c'est-à-dire à toute introduction de nouvelle technique de production. Ces ostréiculteurs appartiennent à la catégorie "ostréiculteurs à projet ostréicole faible".
- *les exploitants ostréicoles ayant atteint un équilibre entre le triptyque rémunérations – activité – travail, c'est-à-dire des petits producteurs sans main d'œuvre salariale*, ne seront pas susceptibles d'intégrer cette nouvelle technique, car non prêts à bouleverser cet équilibre. Ces ostréiculteurs appartiennent à la catégorie "ostréiculteurs à projet ostréicole faible".
- *pour les autres*, l'acceptation d'une nouvelle technique de production dans leur cycle passe par un processus complexe, combinaison des finalités propres et de la personnalité de l'exploitant (force du projet ostréicole), de la situation économique, des caractéristiques de la technique (économique, technico-économique et social) et de l'environnement.

Nous avons alors conclu de la nécessité d'étudier les caractéristiques de la technique de production en eaux-profondes et de ses conséquences au niveau des exploitations pour approcher leur positionnement par rapport à cette technique.

## ***Résultats mis en avant par l'étude sur la technique de production en eaux-profondes appliquée au bassin de Marennes-Oléron***

### *Critères mis en avant*

Pour le positionnement relatif des exploitations par rapport à la technique de production en eaux-profondes et le choix du mode d'organisation de production, l'étude réalisée lors de cette dernière partie nous a permis, de mettre en avant les critères suivants :

- *Importance de la qualité visuelle de l'huître dans sa commercialisation* : les résultats expérimentaux ont mis en avant une qualité de la coquille des huîtres produites en eaux-profondes inférieure à celle des huîtres produites sur estran. Les exploitants accordant une importance particulière à la qualité visuelle des huîtres dans leur stratégie de commercialisation seront réticents à produire en eaux-profondes, alors que les autres ne le seront pas, ou moins ;
- *Le type de main d'œuvre pratiquant le ½ élevage* : le temps de travail nécessaire en produisant en eaux-profondes apparaît comme inférieur à celui nécessaire sur estran. En coopérative, le temps de travail relatif au ½ élevage étant proche de zéro, les exploitants utilisant de la main d'œuvre salariale pour ce ½ élevage pourront économiser sur le besoin total en main d'œuvre et donc sur son coût. Les exploitants réalisant eux mêmes ce ½ élevage (ou membre de la famille non déclaré) vont ainsi dégager du temps de travail mais en contre partie payer une certaine somme par tonne fournie, qui sera alors à considérer comme une dépense supplémentaire venant faire baisser la rémunération. Ce critère entre ainsi en compte dans l'acceptation ou non de la technique ;
- *La capacité d'investissement* : en fonction de la capacité d'investissement dégagée par son exploitation, l'exploitant aura ou non le choix entre les différents modes de production en eaux-profondes. Si sa capacité d'investissement est faible (que l'on peut estimer inférieure à 10 000 €), il ne pourra se diriger que vers la coopérative, si cette capacité est moyenne (estimée comme étant comprise entre 10 000 et 100 000 €), il va pouvoir se diriger vers la coopérative ou vers une forme intermédiaire, et enfin si cette capacité est forte (estimée supérieure à 100 000 €), il pourra choisir entre les trois modes possibles, à savoir en coopérative, en structure intermédiaire ou en individuel. Ce critère entre donc en compte dans le choix du mode de production en eaux-profondes ;
- *Le tonnage de 20 mois mis en ½ élevage* : selon les calculs réalisés ici, une certaine quantité minimale de 20 mois va devoir être mise en production en eaux-profondes afin que celle-ci soit rentable par rapport à la production sur estran (ici 95 tonnes). De même, en structure intermédiaire, et ce selon ses caractéristiques à calculer au cas par cas, une quantité minimale va devoir être mise en production. Enfin, pour la production en coopérative, il n'y a pas de seuil minimal de rentabilité. Ce critère entre donc en compte dans le choix du mode de production en eaux-profondes ;

### *Réflexion sur les exploitants pratiquant eux mêmes leur ½ élevage*

Pour les exploitants installés à titre individuel, la rémunération se fait sous forme de prélèvements. Lorsque, pour ces exploitations l'exploitant ou une personne de sa famille non rémunérée réalise le travail sur le ½ élevage, ce travail est considéré comme "gratuit" (pas de rémunération à payer). C'est généralement le cas pour les exploitations produisant moins de 30 tonnes.

Avec un tel tonnage, le seul mode possible de production en eaux-profondes est en coopérative. Or, outre le coût d'adhésion initial (entrée dans le capital social), l'exploitant devra payer une somme par tonne de 20 mois fourni (ici estimée à 272 € par tonne de 20 mois) en contre partie du service.

L'acceptation de la technique en eaux-profondes dans le cycle de production dépendra de l'arbitrage réalisé par l'exploitant entre sa baisse de rémunération possible et le gain de temps de travail. Cet arbitrage se fera entre son niveau de rémunération actuel et sa volonté de réduire son travail sur l'exploitation pour dégager du temps libre pour d'autres activités (ventes, bricolage, administratif, loisirs...)

### Réflexion sur les ostréiculteurs réalisant le ½ élevage à l'extérieur du bassin

Pour les ostréiculteurs produisant leur ½ élevage dans un autre bassin, le positionnement par rapport à l'introduction de la technique en eaux-profondes dans le bassin est difficile à déterminer. En effet :

- d'une part ils sont intéressés par l'opportunité de pouvoir ramener leur ½ élevage dans le bassin. Cela leur permettrait de limiter les frais relatifs au "dédoublage" du matériel et aux déplacements;
- d'autre part, cet intérêt reste limité car les résultats de production sont élevés dans ces autres bassins et l'incertitude sur les résultats expérimentaux de la technique en eaux-profondes dans le bassin de Marennes-Oléron est importante,.

De plus, pour les exploitations réalisant la production en eaux-profondes en Bretagne, la bonne connaissance des concessions (type de sol) et du mode de conduite (confiance envers l'entreprise de sous-traitance des tâches) entraîne une exigence supplémentaire envers la technique en eaux-profondes dans le bassin. Seul la perspective de bons résultats pourront les faire changer de lieu de production.

## **2- Estimation du positionnement de l'ensemble de la population ostréicole du bassin vis-à-vis du projet eaux-profondes**

### *Pourquoi un modèle ?*

La mise en place d'un modèle est destinée à déterminer le positionnement des ostréiculteurs par rapport au projet de production d'huîtres en eaux-profondes dans le bassin de Marennes-Oléron en fonction de certains critères clés hiérarchisés. A partir de ce modèle, pourra être mis en place un questionnaire fermé qui permette de déterminer par une enquête quantitative le nombre d'exploitants potentiellement intéressés par l'introduction de cette nouvelle technique dans leur cycle de production. La forme d'organisation pourra être approchée.

Ce modèle reprend l'ensemble de la réflexion menée dans notre étude et se base sur les hypothèses réalisées.

### *Les éléments du modèle*

Ces éléments comportent des critères relatifs :

- à l'acceptation ou non de la technique dans le cycle de production de l'exploitation ;
- au choix du mode d'organisation de la production (coopérative, intermédiaire ou individuel).

Ces différents critères sont présentés dans le tableau n°28.

**TABLEAU N° 29**

**Modèle de positionnement des ostréiculteurs par rapport à l'introduction de la technique en eaux profondes à partir des hypothèses réalisées et de l'état d'avancée des expérimentations**

			IMPORTANCE DE LA QUALITE VISUELLE DES HUITRES DANS LE MODE DE COMMERCIALISATION					
			Faible (1)		Moyenne (2)		Forte (3)	
<b>PROJET OSTREICOLE</b>	<b>Faible (A)</b>	< 50 ans sans successeur	0		0		0	
		Pas de volonté de modifier le système	0		0		0	
	<b>Moyen (B)</b>		+	?	0		0	
	<b>Fort (C)</b>		+	?	?	??	0	
<b>0 = REJET DE LA TECHNIQUE</b>			<b>Salariale (a)</b>	<b>Familiale (b)</b>	<b>Salariale (a)</b>	<b>Familiale (b)</b>	<b>Salariale (a)</b>	<b>Familiale (b)</b>
<b>+ = ACCEPTATION</b>								
? = indécis (1 arbitrage)								
?? = indécis (2 arbitrages)								
<b>TYPE DE MAIN D'ŒUVRE REALISANT LE ½ ELEVAGE</b>								

**TABLEAU N° 30**

**Modèle de choix possibles du mode de production en eaux profondes pour les ostréiculteurs du bassin en fonction des hypothèses réalisées**

		CAPACITE D'INVESTISSEMENT		
		<b>Faible</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Forte</b>
<b>QUANTITE DE ½ ELEVAGE</b>	<b>Faible</b>	Coopérative	Coopérative	Coopérative
	<b>Moyenne</b>	Coopérative	Coopérative + Intermédiaire	Coopérative + Intermédiaire
	<b>Forte</b>	Coopérative	Coopérative + Intermédiaire	Coopérative + Intermédiaire + Individuel

**TABLEAU N° 28 : Les différents critères entrant en jeu dans le processus d'acceptation de la technique en eaux-profondes et dans le choix du mode d'organisation de la production**

ACCEPTATION DE LA TECHNIQUE EN EAUX-PROFONDES	CHOIX DU MODE D'ORGANISATION DE LA PRODUCTION EN EAUX-PROFONDES
1- Dynamisme et projet ostréicole 2- Importance de la qualité visuelle des huîtres dans la commercialisation 3- Type de main d'œuvre pratiquant le ½ élevage	1- Capacité d'investissement 2- Quantité de ½ élevage 3- Idéologie 4- Notion de prise de risque

### ***Le modèle proposé***

#### *Acceptation de la technique*

L'acceptation de l'introduction de la technique en eaux-profondes dans le cycle de production de l'exploitation est dépendante de trois critères :

- **la force du projet ostréicole** : les exploitants à projet ostréicole faible (- de 50 sans successeur et ostréiculteurs ne désirant pas modifier leur système actuel) ne seront pas intéressés par la technique. Les exploitants à projet ostréicole moyen et fort sont potentiellement intéressés, et la décision se fera en fonction des deux autres critères ;
- **l'importance accordée à la qualité visuelle des huîtres dans le mode de commercialisation** : ceux qui y attribuent une importance forte ne seront pas intéressés car les résultats expérimentaux mettent en avant un problème de polydora sur les huîtres produites en eaux-profondes dans le bassin . Ceux qui y accordent une importance moyenne devront arbitrer entre le gain apporté par la technique et la perte sur la valorisation de l'huître entraînée. Ceux qui y accordent une faible importance sont susceptibles d'être intéressés.
- **le type de main d'œuvre réalisant le ½ élevage** : les exploitations où ce ½ élevage est réalisé par une main d'œuvre salariale sont susceptibles d'être intéressés. Dans le cas de la réalisation de ce travail par une main d'œuvre familiale, un arbitrage doit être réalisé par l'exploitant entre le gain en temps de travail et la charge supplémentaire entraînant une baisse de la rémunération.

La mise en relation de ces conclusions de l'étude réalisée nous permet de mettre en place le modèle de positionnement présenté dans le tableau n° 29 ci-contre.

Les "indécis" correspondent aux ostréiculteurs qui devront faire un arbitrage entre:

- gain temps de travail/baisse rémunération ( 1-B-b et 1-C-b) ;
- perte qualité/gain économique (2-C-a) ;
- les deux (2-c-b).

Ce modèle peut donc être utilisé afin de déterminer le nombre d'ostréiculteurs potentiellement intéressés par la technique en eaux-profondes. Le questionnaire fermé doit permettre de connaître les différents arbitrages réalisés par les exploitant en quelques questions pertinentes.

#### *Choix du mode d'organisation*

Pour les ostréiculteurs potentiellement intéressés, l'étude menée nous permet de présenter un modèle à partir duquel le choix possible du mode d'organisation de la production peut être déterminé. Il prend en compte la capacité de financement de l'exploitation et la quantité de 20 mois mis en ½ élevage. Le tableau n°30 ci-contre présente ce modèle réalisé.

Si l'exploitant a plusieurs choix, il va se diriger vers le mode de production le plus adapté :

- *aux caractéristiques de son exploitation* et de son environnement (besoins, compétences techniques, entente avec d'autres ostréiculteurs...) : étude à réaliser au cas par cas ;
- *à son idéologie* (préférence collective ou individuelle) ;
- *au risque* que l'exploitant est prêt à prendre.

### **3- Constitution d'un questionnaire fermé**

L'objectif est d'utiliser ces modèles en mettant en place une enquête quantitative sur un échantillon de la population ostréicole représentatif. Cette étude portera sur un nombre important d'ostréiculteurs (à déterminer), ce qui nous contraint à réaliser un questionnaire fermé avec un nombre limité de questions qui soient les plus pertinentes possibles.

Nous nous proposons ici de mettre en place une ébauche de ce questionnaire qui nous permette d'utiliser rapidement les modèles.

Ce questionnaire est constitué de 3 parties (le questionnaire ainsi constitué est présenté en *Annexe n°10*) :

- partie 1 : présentation et caractéristiques générales de l'exploitation ;
- partie 2 : variables du modèle d'acceptation ;
- partie 3 : variables du modèle de choix possibles d'organisation.

#### ***1<sup>ère</sup> partie : présentation et caractéristiques générales de l'exploitation***

La présentation de l'exploitation comprend le lieu de l'établissement, le statut de l'exploitation (individuel ou sociétaire), le nombre d'associés et l'âge du (ou des) chef(s) d'exploitation(s).

Elle permet de connaître les principales caractéristiques structurelles des exploitations enquêtées afin de pouvoir réaliser un traitement statistique ultérieur.

Sans rentrer dans les détails, les caractéristiques générales de l'exploitation suivantes peuvent être abordées :

- surfaces exploitées (bassin et hors bassin (technique hors bassin)) ;
- nombre d'UTH et d'UTF ;
- tonnage vendu et tonnage produit ;
- mode principal de commercialisation.

#### ***2<sup>ème</sup> partie : détermination de l'acceptation***

La force du projet ostréicole, le type de main d'œuvre réalisant le ½ élevage et l'importance accordée à la qualité des huîtres dans la commercialisation doivent ici être déterminés :

La force du projet ostréicole peut être abordée en quelques questions : suite à l'âge, si > 50 ans demander si présence sur l'exploitation d'un successeur – quel intérêt porte l'exploitant à une technique susceptible de modifier son système actuellement en place (note de 0 à 10) – dans quelle finalité l'exploitant se retrouve-t-il le mieux (3 types de finalités proposées qui correspondent à des projets ostréicoles forts, moyens et faibles). En fonction des réponses, déterminer la force du projet ostréicole.

Le type de main d'œuvre pratiquant le ½ élevage sur l'exploitation et arbitrage : demander qui réalise le ½ élevage sur l'exploitation (main d'œuvre familiale ou salariale) – si main d'œuvre familiale, demander si l'exploitant est prêt à payer 272 € par tonne de 20 mois en contre partie d'un gain de temps de travail sur le ½ élevage.

L'importance accordée à la qualité des huîtres dans la commercialisation et arbitrage : suite au mode de commercialisation principal, demander cette importance accordée (faible, forte ou moyenne), puis demander si l'exploitant est prêt à voir la qualité visuelle de ses huîtres baisser en contre partie d'un gain sur le coût de revient.

Une fois ces réponses obtenues, le *modèle d'acceptation* peut alors être utilisé.

### **3<sup>ème</sup> partie : choix du mode d'organisation**

La capacité d'investissement, le tonnage mis en ½ élevage, l'idéologie et la notion de prise de risque doivent ici être déterminés :

La capacité d'investissement : bien que certains ostréiculteurs connaissent leur capacité d'investissement, beaucoup ont du mal à répondre à la question : quelle est votre capacité d'investissement ? L'on peut, en quelques questions arriver à approcher cette capacité : il faut que l'exploitant réponde aux questions suivantes a- déterminer les entrées/sorties sur une année pour approcher le revenu disponible sur l'exploitation b- retrancher à ce revenu disponible : les annuités sur emprunts, l'autofinancement des investissements prévus à venir et les rémunérations du travail et du capital. Un montant peut alors être attribué à chaque exploitation, à condition que l'exploitant souhaite donner les différents chiffres. Il est à noter qu'une difficulté risque d'apparaître avec certains ostréiculteurs pour déterminer cette capacité d'investissement : en effet, beaucoup d'ostréiculteurs ne souhaitent pas parler des données économiques et financières relatives à leurs exploitations.

Le tonnage mis en ½ élevage est plus facile à obtenir en demandant à l'exploitant le tonnage total de 20 mois sur l'exploitation puis quelle proportion il met en ½ élevage.

L'idéologie de l'exploitant peut être approchée en lui demandant ce qu'il pense des structures collectives et individuelles (opinion bonne, moyenne ou mauvaise pour chaque type) et si il serait prêt à se lancer dans un projet collectif (oui, non, ne sais pas) ou individuel.

La notion de prise de risque est difficile à cerner le type de question suivante peut être imaginé afin de l'évaluer (forte, moyenne ou faible) : quel est votre positionnement (note de 0 à 10) entre "contraintes importantes et risques faibles" (note 0) et "peu de contraintes" mais risques élevés (note 10).

**La mise en place d'une enquête quantitative à partir du modèle réalisé permettrait d'estimer le nombre d'exploitants ostréicoles susceptibles d'être intéressés par la production en eaux profondes et sous quelle forme d'organisation de la production.**

**Les différents organismes travaillant sur le projet pourraient alors se baser sur ces résultats afin de mettre en place un projet adapté à la profession et à ses attentes.**

**Des résultats expérimentaux réalisés sur de plus grandes surfaces permettraient d'obtenir des nouvelles données utiles à l'affinage du modèle et au calcul plus réaliste de coût de revient et de seuil de rentabilité.**

# CONCLUSION

Cette étude nous a permis de mettre en avant les différents enjeux économiques, sociaux, politiques et scientifiques auxquels l'ostréiculture du bassin de Marennes-Oléron est confrontée.

L'analyse du fonctionnement des exploitations et de la rationalité des ostréiculteurs vis-à-vis de la conduite de leur système de production nous a fait prendre conscience de la diversité des situations de l'ostréiculture du bassin. En effet, chaque exploitation est un cas particulier.

La force du "projet ostréicole" (notion englobant l'âge, la perspective de succession sur l'exploitation, le capital culturel et social et les finalités de l'exploitant) est apparue comme un critère fort dans le processus de décision et le mode de conduite du système de production. Ces derniers étant aussi fortement influencés par la présence de la famille sur l'exploitation et la défense de l'intérêt individuel.

Nous avons conclu, par rapport au projet de cultures en eaux-profondes qu'il n'existait pas de réponse simple à apporter et qu'une étude plus approfondie autour de ce projet et de ses composantes devait être réalisée et reliée à ce premier travail.

La réflexion menée sur l'introduction possible de la technique en eaux-profondes dans le bassin nous a permis :

- d'approcher le positionnement des exploitants par rapport à cette technique en mettant en place un modèle qui nous permette de déterminer ce positionnement en fonction de critères. Ces critères sont l'aboutissement de l'analyse du fonctionnement et de la formulation d'hypothèses qui tiennent compte de l'état actuel de l'avancée du projet et de ses incertitudes. Ce modèle est séparé entre les critères relatifs à l'acceptation de la technique en eaux-profondes sur l'exploitation et sur son choix du mode d'organisation. La mise en place d'une étude quantitative à partir de ce modèle et du questionnaire fermé proposés permettrait d'approcher le nombre réel d'exploitant intéressé par le projet ;
- de réfléchir sur les différents problèmes que pose la mise en place du projet eaux-profondes et de déterminer les enjeux qui en résultent au niveau de la gestion collective du bassin ;
- de mettre en relief les points qui nécessitent des travaux d'approfondissement: modalités d'échange de parcs entre estran et concessions eaux-profondes, législation à mettre en place autour de la mise en place d'un tel projet et faisabilité d'une gestion collective du projet sous forme d'une coopérative.

La période d'expérimentation prendra fin en 2005 et la décision sur la mise en place ou non du projet sera à prendre : la position attentiste actuelle des Affaires-Maritimes et des pouvoirs publics, la difficulté des professionnels à faire remonter leurs attentes vers la SRC, les résultats expérimentaux menés sur une faible surface et relativement décevants et les difficultés extérieures rencontrées sont autant de points qui font douter de la mise en place du projet. Pourtant, l'enjeu pour le bassin est important, et la recherche de solutions est vitale à ce secteur d'activité.

# BIBLIOGRAPHIE

- ANTONA M., 1993. Données économiques sur la conchyliculture française. In: ELZIERE-PAPAYANNI P., . Coquillages. ITSVF (Informations Techniques des Services Vétérinaires Français), Paris. pp 129-143
- BAILLY D., 1994. Economie des ressources naturelles communes – La gestion des bassins conchylicoles. Thèse doctorat. Université de Rennes I, Ecole Doctorale de Sciences Economiques et de Gestion. Université de Rennes. 251 p
- BARRET J., 2001. La Conchyliculture mondiale et française. In : Aquaculture et Environnement. Semaine d'Enseignement 2001. IFREMER, Direction des Ressources Vivantes, Brest. 10 p
- BELVEZE A., 1993. Le classement des eaux conchylicoles. In: ELZIERE-PAPAYANNI P. Coquillages. ITSVF (Informations Techniques des Services Vétérinaires Français), Paris. pp 425-429
- BENOIT M., BROSSIER J., CHIA E., MARSHALL E., ROUX M., MORLON P., TEILHARD de CHARDIN B., 1988. Diagnostic global d'exploitation agricole – Une proposition méthodologique. Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement, 12. 47 p.
- BLANC F., SILBERZAHN P., SOURD L.J., 1998. Mission d'audit de la conchyliculture; Rapport de diagnostic et de propositions. Ministère de l'agriculture et de la pêche - COPERCI (Comité Permanent des Corps d'Inspection ), Paris. 49 p
- BODOY A. et al., 1992. Evolution of cultivated stock of oysters between 1988 and 1992; Evolution of growth and mortalities *in* Mariculture Comitee.
- BODOY A., 1993. Les techniques de la conchyliculture en France. In: ELZIERE-PAPAYANNI P. Coquillages. ITSVF (Informations Techniques des Services Vétérinaires Français), Paris. pp 103-127
- BONNEVIALE J.R., JUSSIAU R., MARSHALL E., 1989. Approche globale de l'exploitation agricole. INRAP, FOUCHER, Dijon. 329 p
- BOUQUET A.L., MIAUD M.F., 1995. Etude des techniques ostréicoles: cas particulier de la mise en place de l'élevage d'huîtres en eaux profondes dans le Pertuis Breton. Mémoire de Maîtrise, Biologie des Organismes. Université de Poitiers. 198 p
- BREST G., 2002. Poitou-Charentes : Etude sur le patrimoine ostréicole. L'officiel de la conchyliculture, 47. p 8
- BROSSIER J., CHIA E., MARSHALL E., PETIT M., 1997. Gestion de l'exploitation agricole familiale : Eléments théoriques et méthodologies. ENESAD-CNERTA, Dijon. 217 p.
- BUESTEL D., [2002]. French oyster culture: production techniques. Document interne. Mollusc Mediterranean Laboratory , IFREMER, Sète. 17 p
- CALLIES C., 1996. L'eau en ostréiculture : l'enjeu de sa gestion et sa valeur dans le bassin de Marennes-Oléron. Mémoire de DEA d'Economie et de politique Maritime. ENSAR (Ecole nationale Supérieure Agronomique de Rennes) et UBO (Université de Bretagne Occidentale), Rennes. 46 p
- CHIA E., 1992. Une "recherche-clinique" : proposition méthodologique pour l'analyse des pratiques de trésorerie des agriculteurs. Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement, 26. 39 p

- CHIA E., 2001. Etude des interactions entre choix collectifs et individuels dans la production ostréicole dans le bassin de Marennes-Oléron. Production d'huîtres: action individuelle et conséquences collectives (Le devenir de l'ostréiculture de Marennes : entre rationalité individuelle et apprentissage collectif). Document de travail. INRA-SAD (Institut National de la Recherche Agronomique - Systèmes Agraires et Développement) - IFREMER. Dijon, La Rochelle. 22 p
- DARBON D., MORIN G., 2002. Analyse du jeu des acteurs et des normes légales de la gestion des pêches et de la conchyliculture dans les Pertuis-Charentais. Contrat Universitaire IFREMER. Science-Po Bordeaux, Pessac. 25 p
- DUMSER B., 1993. Les concessions sur le domaine public maritime. In: ELZIERE-PAPAYANNI P. Coquillages. ITSVF (Informations Techniques des Services Vétérinaires Français), Paris. pp 443-449
- GAUBERT Y., 2002. Pertuis Breton: tensions autour de l'eau profonde. L'ostréiculteur français, 155. pp 4-5
- GRIZEL H., 1994. La conchyliculture française: analyse de l'état actuel et des enjeux. IFREMER, La Tremblade. 9 p
- HERAL M., KANTIN R., THOMAS G., 1999. La Charente, un estuaire conchylicole. Recherches marines, 22. pp 20-25
- IFREMER, 1986. Evolution et état du cheptel ostréicole dans le bassin de Marennes-Oléron : intérêt d'une régulation. DRV 86-06-AQ/TREM. 34 p
- IFREMER., 1995. Cultures marines en eaux profondes dans le pertuis charentais: détermination des zones propices à l'élevage d'huîtres crassostrea gigas. IFREMER, La Tremblade. 9 p
- IFREMER, 1999. Ostréiculture et recherche: un long cheminement passionnel!. Les nouvelles d'IFREMER, 10. p1
- IFREMER, 2000. Cultures d'huîtres creuses en eaux profondes: un projet pour produire mieux et non pas plus. Les nouvelles d'IFREMER, 16. p2
- LE GREL L., BAILLY D., 1998. Analyse de l'évolution de l'économie conchylicole du bassin Marennes-Oléron. Oïkos Environnement-Ressources, Rennes. 32 p
- LEGUE-DUPONT P., 1996. Evolution sociale, culturelle, technique et économique de la profession ostréicole du bassin de Marennes-Oléron, Agriculture Nutrition Développement SCP - Contrat IFREMER n°93/5 526037. s.l. 59 p
- MORIN G., 2000. Essai sur les processus d'introduction d'une nouvelle technique ostréicole. La légitimation de l'ostréiculture en eaux profondes dans le bassin de Marennes-Oléron. Mémoire de D.E.A. Université Victor Segalen – Bordeaux II, Département d'Anthropologie Sociale et Culturelle. 100 p
- MORIN G., 1999. Etude sur la conception et la pratique du travail ostréicole traditionnel et moderne à Mornac-sur-Seudre. Mémoire de maîtrise. Université Victor Segalen - Bordeaux II, Département d'Anthropologie Sociale et Culturelle. 92 p
- PERRIN E., 1998. Analyse technico-économique d'un projet d'ostréiculture en eaux profondes dans le pertuis d'Antioche. Mémoire d'Ingénieur. INAPG (Institut National Agronomique Paris-Grignon). 55 p

PHILIPPE M., 2001. Contribution à la modélisation bio-économique de l'ostréiculture en eaux profondes dans le bassin de Marennes-Oléron. Mémoire DESS Expertise et Gestion des Littoraux. Institut Universitaire Européen de la Mer, Plouzané. 66 p

POPOVSKY J., GALLET F., 1999. Etat des suivis et des évaluations des stocks de coquillages en élevage et des gisements naturels dans les bassins conchylicoles de la façade AGLIA. AGLIA (Observatoire des pêches et des cultures marines du Golfe de Gascogne), Rochefort. 91 p

PROU J., 1994. Estimation de la biomasse d'huîtres non cultivées dans le bassin de Marennes-Oléron. IFREMER, La Tremblade. 27 p

ROBERT S., LE MOINE O., RAZET D., GEAIRON P., GUILPAIN P., SOLETCHNICK P., FAURY N., SEUGNET J.L, ARNAUD C., CHOLLET B., CHABIRAND J.M., FLEURY P.G., LANGLADE A., TAILLADE S., GOULLETQUER P., 2002. Culture d'huîtres creuses en eaux profondes dans le Pertuis d'Antioche. Comparaisons avec les cultures sur estran du bassin de Marennes Oléron et de Fouras et les filières d'élevage des Saumonards. Période avril 2001 - février 2002. Rapport interne L.C.P.C (Laboratoire Conchylicole de Poitou-Charentes). IFREMER, La Tremblade. 60 p

SIMON P., 1998. Audit de la conchyliculture: Radioscopie d'un secteur en difficulté. Le marin, 4 décembre. pp33-35

CHAMPEAU L., 2001a. Programme d'entretien et de réorganisation du DPM. L'Echo des Cabanes, 34. p 8

CHAMPEAU L., 2001b. Rappel concernant les demandes de subventions. L'Echo des Cabanes, 34. p 8

CHAMPEAU L., 2002. Les conditions à remplir pour s 'installer. L'Echo des Cabanes, 38. p 13

## **DONNEES CHIFFREES**

AFFAIRES-MARITIMES, 2002. Données sur l'ostréiculture du bassin de Marennes-Oléron : concessions, concessionnaires et entreprises. Communication personnelle du 10/09/2002. Affaires-Maritimes, Marennes. 5 p

CNC, [2002]. Statistiques. (<http://www.cnc-France.com/actualites/Default.htm>). 3 p

SRC, 2002. Volumes produits et commercialisés dans le bassin de Marennes-Oléron. SRC Marennes-Oléron, Marennes. 1 p

GEAIRON, 2002. Données relatives aux stocks en élevage dans le bassin de Marennes-Oléron. IFREMER, La Tremblade. E-mail du 05/11/2002. 1 p

## **SITES INTERNET**

[www.cnc-france.com](http://www.cnc-france.com). Site du Comité National de la Conchyliculture. Consulté le 25/07/2002.

[www.sir-poitou-charentes.org](http://www.sir-poitou-charentes.org). Système d'Information Régional. Consulté le 27/02/2003.

# ENTRETIENS ET REUNIONS DE TRAVAIL

## ENTRETIENS

- 1- M.MILLE, Responsable d'exploitation du CREEA, 01/07/2002. Rôle du CREEA, avancée des expérimentations triploïdes et filières. En présence de M.Guérin (stagiaire IFREMER). Le Château d'Oléron. 5 pages manuscrites
- 2- M.BARRAU, Président de la CUMA du lycée du Littoral de Bourcefranc. 03/07/2002. Fonctionnement de la CUMA. Bourcefranc. 2 pages manuscrites
- 3- M.MORICEAU, Directeur de l'OP Marennes-Oléron, 25/07/2002. Histoire, rôle, projets et objectifs de l'OP. Marennes. 5 pages manuscrites
- 4- M.MARISSAL, Directeur de l'écloserie GRAINOCEAN. 01/08/2002. Activité des écloseries. L'Houmeau. 3 pages manuscrites.
- 5- M. FAVIER, Directeur du CGO (Centre de gestion Océan), 12/09/2002. Discussion sur ostréiculture dans le bassin et pratiques de gestion des ostréiculteurs. Marennes. 3 pages manuscrites
- 6- M. MATTE, Comptable CABEX SA (Cabinet d'Experts Comptables), 17/09/2002. Discussion sur ostréiculture dans le bassin et pratiques de gestion et de trésorerie des exploitants. La Tremblade. 2 pages manuscrites
- 7- Mme.CHATENET, Coordinatrice du Groupement d'Employeur Marennes-Oléron, 27/09/2002. Activité du groupement d'employeur et relation avec les entreprises ostréicoles. Saint-Pierre d'Oléron.. 2 pages manuscrites

## REUNIONS DE TRAVAIL ET PRESENTATIONS

Réflexion sur critères à retenir en présence de M.BAUVE, M.FOURNIER et M.SAUSSIEAU des Affaires-Maritimes de Marennes, et de M.BIAIS (chef de laboratoire des ressources halieutiques IFREMER La Rochelle). Marennes. 03/06/2002. 2 heures

Mission M. CHIA (Chercheur à l'INRA-SAD Dijon). Objectifs et déroulement du stage. Réunion de travail. Mise en place des visites (questionnaires...). Premières visites chez les ostréiculteurs. IFREMER La Rochelle et bassin de Marennes-Oléron. Du 05 au 07/06/2002

Réunion de travail avec M. CHIA (INRA-SAD, Dijon), M. BIAIS (IFREMER, La Rochelle) et M.GUERIN (stagiaire IFREMER). Discussion sur les résultats de l'étude. Paris. 24 et 25/09/2002

Présentation de l'avancée de l'étude et discussion des résultats. Par G.FAVOREU, en présence de M. BIAIS (IFREMER La Rochelle), M. LE MOINE (Chef du LCPC de l'IFREMER La Tremblade) et M. ROBERT (IFREMER La Tremblade) et de deux ostréiculteurs enquêtés (anonymes). La Tremblade. 15/10/2002

Présentation finale de l'étude réalisée aux ostréiculteurs, représentants professionnels, scientifiques de l'IFREMER et membres du projet ISPOP par G. FAVOREU. La Tremblade. 13/11/2002

# LEXIQUE DES SIGLES

AGLIA	Association du Grand Littoral Atlantique
CA	Chiffre d’Affaire
CE	Comité d’entreprise
CNC	Comité National de la Conchyliculture
CREAA	Centre Régional d’Expérimentation et d’Application Aquacole
CREMA	Centre de Recherche en Ecologie Marine et Aquaculture
CUMA	Coopérative d’Utilisation du Matériel Agricole
DDAM	Direction Départementale des Affaires Maritimes
DJA	Dotation d’installation aux Jeunes Agriculteurs
DPM	Domaine Public Maritime
EARL	Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
EBE	Excédent Brut d’Exploitation
ELMT	Emprunts Long et Moyen Terme
ESAP	Ecole Supérieure d’Agriculture de Purpan
FQC	Filière Qualité Carrefour
GAEC	Groupement Agricole d’Exploitation en Commun
GMS	Grandes et Moyennes Surfaces
HT	Hors Taxe
IFREMER	Institut Français pour la Recherche et l’Exploitation de la MER
INRA-SAD	Institut National de la Recherche Agronomique – Systèmes Agraires et Développement
ISPOP	Interactions Socio-techniques entre Pêche et Ostréiculture dans le Pertuis charentais
JA	Jeune Agriculteur
LCPC	Laboratoire Conchylicole de Poitou-Charentes
OP	Organisation des Producteurs
RGA	Recensement Général Agricole
SARL	Société Agricole à Responsabilité limitée
SCEA	Société Civile d’Exploitation Agricole
SRC	Section Régionale Conchylicole
SAFER	Société d’Aménagement Foncier et d’Etablissement Rural
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UTH	Unité de Travail Humain
UTF	Unité de Travail Familial

# TABLE DES ILLUSTRATIONS

<b>FIGURE N°1</b>	8
Anatomies de l'huître creuse ( <i>Crassostrea gigas</i> ) et de l'huître plate ( <i>Ostrea edulis</i> )	
<b>FIGURE N°2</b>	11
Exemple d'un cycle d'élevage en eaux-profondes dans la Baie de Quiberon	
<b>TABLEAU N°1</b>	15
Comparaison des surfaces exploitées et des volumes d'huîtres produites pour les différents bassins ostréicoles français en 1996.	
<b>CARTE N°1</b>	17
Situation des parcs à huîtres dans le bassin de Marennes-Oléron	
<b>TABLEAU N° 2</b>	19
Données sur l'ostréiculture du bassin de Marennes-Oléron pour 2001	
<b>FIGURE N°3</b>	19
Répartition des surfaces exploitées par concessionnaire en 2001 dans le bassin de Marennes Oléron	
<b>FIGURE N°4</b>	19
Répartition du nombre de concessions par superficie en 2001 dans le bassin de Marennes-Oléron	
<b>TABLEAU N°3</b>	20
Evolution de la répartition des concessionnaires par tranche d'âge de 1994 à 2001 pour le bassin de Marennes-Oléron	
<b>FIGURE N°5</b>	20
Répartition des entreprises par classe de tonnage en 1996 pour le bassin de Marennes-Oléron	
<b>TABLEAU N°4</b>	26
Comparaison des démarches analytique et systémique	
<b>FIGURE N°6</b>	26
Représentation schématique du modèle du comportement adaptatif	
<b>FIGURE N°7</b>	27
Représentation des sous systèmes du Système famille-exploitation	
<b>TABLEAU N° 5</b>	32
Principales caractéristiques des 24 exploitations enquêtées	
<b>FIGURE N°8</b>	36
Cycle de vie d'une exploitation	
<b>TABLEAU N°6</b>	36
Positionnement des 24 exploitations visitées par rapport à la schématisation du cycle de vie par CHIA (1992)	
<b>TABLEAU N°7</b>	39
Perspective de succession pour les 9 ostréiculteurs de plus de 45 ans rencontrés	
<b>TABLEAU N°8</b>	40
Répartition des exploitations visitées par le type de main d'œuvre (UTH/UTF) et le statut	
<b>TABLEAU N°9</b>	43
Présentation du foncier des exploitations enquêtées	
<b>TABLEAU N°10</b>	44
Exemple de parcellaire pour une exploitation produisant environ 50 tonnes d'huîtres	
<b>TABLEAU N° 11</b>	47
Différents types de main d'œuvre présents sur l'exploitation ostréicole et caractéristiques	
<b>TABLEAU N° 12</b>	48
Répartition des charges : l'importance du poste main d'œuvre (hors rémunérations du chef d'exploitation ou des associés)	
<b>FIGURE N°9</b>	52
Schéma du cycle de production pour une exploitation visitée produisant 25 tonnes d'huîtres	
<b>FIGURE N°10</b>	54
Exemple d'un cycle de production pour une exploitation réalisant une partie de ce cycle en eaux profondes	
<b>TABLEAU N°13</b>	55
Répartition du nombre d'exploiation selon le pourcentage d'huîtres affinées sur l'exploitation	
<b>TABLEAU N°14</b>	58
Principales caractéristiques des différents clients de l'exploitation ostréicole pratiquant l'expédition	
<b>TABLEAU N°15</b>	61
Caractéristiques moyennes des exploitations visitées selon leur type d'orientation	
<b>FIGURE N° 11</b>	61
Producteurs purs, schématisation de l'activité	

<b>FIGURE N°12</b> .....	61
Producteurs-expéditeurs et producteurs-marchés, schématisation de l'activité	
<b>FIGURE N°13</b> .....	62
Evolution sur 12 mois du solde de trésorerie d'une exploitation ostréicole anonyme du bassin de Marennes-Oléron	
<b>TABLEAU N°16</b> .....	65
Répartition et caractéristiques moyennes des exploitations visitées par type de gestion réalisée	
<b>FIGURE N°14</b> .....	68
Schéma de fonctionnement de l'exploitation ostréicole du bassin de Marennes-Oléron	
<b>TABLEAU N°17</b> .....	72
Point positifs/Problèmes posés au niveau du bassin pour chaque mode d'organisation de la production en eaux profondes	
<b>CARTE N°2</b> .....	74
Synthèse de l'étude des potentialités aquacoles en vue de l'élevage en eaux-profondes	
<b>TABLEAU N°18</b> .....	76
Rendements biologiques et rendement 1000 obtenus : comparaison de la moyenne ½ élevage en estran au semis expérimental en eaux-profondes	
<b>TABLEAU N°19</b> .....	76
Comparaison entre eaux-profondes et estran des quantités initiales nécessaires de 20 mois pour obtenir 50 tonnes de 27 mois	
<b>FIGURE N°15</b> .....	77
Evolution des indices de chambre polydora sur les sites eaux-profondes et Fouras, pour la période d'avril à novembre 2001	
<b>TABLEAU N°20</b> .....	78
Cycle en eaux-profondes : opérations, date et temps de travail nécessaire	
<b>TABLEAU N° 21</b> .....	79
Estimation du coût de production du ½ élevage sur estran par tonne et en fonction du type de main d'œuvre	
<b>TABLEAU N° 22</b> .....	81
Estimation du coût de production pour un cycle en eaux-profondes de 7 mois pour une coopérative exploitant 80 ha	
<b>TABLEAU N° 23</b> .....	83
Estimation du temps de travail en mer pour un cycle de production en eaux-profondes sur une surface de 32 ha, un semis de 384 tonnes, une capacité de chaland de 22,5 tonnes et un trajet aller/retour de 2 heures	
<b>TABLEAU N° 24</b> .....	83
Estimation du coût de production pour un cycle en eaux-profondes de 7 mois pour un exemple d'exploitation en individuel (hors coût de tri)	
<b>TABLEAU N°25</b> .....	84
Exemple de charges fixes et charges variables pour un cycle de production en eaux-profondes de 7 mois dans le cas d'une exploitation en individuel	
<b>TABLEAU N°26</b> .....	86
Synthèse des caractéristiques et conséquences sur les exploitations ostréicoles pour chaque mode de production en eaux profondes	
<b>TABLEAU N° 27</b> .....	87
Opinion et positionnement des ostréiculteurs rencontrés lors des visites pour la production en eaux profondes dans le bassin de Marennes-Oléron	
<b>TABLEAU N° 28</b> .....	90
Les différents critères entrant en jeu dans le processus d'acceptation de la technique en eaux-profondes et dans le choix du mode d'organisation de la production	
<b>TABLEAU N° 29</b> .....	90
Modèle de positionnement des ostréiculteurs par rapport à l'introduction de la technique en eaux profondes à partir des hypothèses réalisées et de l'état d'avancée des expérimentations	
<b>TABLEAU N° °30</b> .....	90
Modèle de choix possibles du mode de production en eaux profondes pour les ostréiculteurs du bassin en fonction des hypothèses réalisées	

# TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE.....	2
RESUME.....	3
REMERCIEMENTS.....	4
GLOSSAIRE .....	5
INTRODUCTION.....	6
<b>1<sup>ERE</sup> PARTIE: CADRE ET ENJEUX DE L'ETUDE .....</b>	<b>7</b>
I- L'OSTREICULTURE EN FRANCE .....	7
1- <i>Historique</i> .....	7
2- <i>Biologie, cycle et technique d'élevage de l'huître</i> .....	8
3- <i>Contraintes et risques en ostréiculture</i> .....	12
4- <i>L'ostréiculture française aujourd'hui</i> .....	15
II- L'OSTREICULTURE DANS LE BASSIN DE MARENNES-OLERON : UN MILIEU EN DIFFICULTE.....	16
1- <i>Présentation générale du bassin de Marennes-Oléron</i> .....	16
2- <i>Principales caractéristiques de l'ostréiculture du bassin</i> .....	17
3- <i>Des problèmes de productivités importants</i> .....	21
III- EAUX-PROFONDES DANS LE BASSIN DE MARENNES-OLERON : UNE SOLUTION POSSIBLE MAIS DES PROBLEMES DE MISE EN PLACE .....	23
1- <i>Les promesses de la culture en eaux-profondes</i> .....	23
2- <i>Les difficultés rencontrées pour la mise en place du projet</i> .....	23
3- <i>La situation actuelle du projet : de l'importance d'étudier le fonctionnement des exploitations ostréicoles</i> .....	24
<b>2<sup>EME</sup> PARTIE : BASE METHODOLOGIQUE, MISE EN PLACE ET DEROULEMENT DE L'ETUDE.....</b>	<b>25</b>
I- LA METHODOLOGIE EMPLOYEE: L'APPROCHE GLOBALE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET LE DIGREX.....	25
1- <i>Historique et principes fondateurs de la méthode</i> .....	25
2- <i>Description de l'approche globale de l'exploitation et modalité de réalisation pratique</i> ...27	27
3- <i>Complément méthodologique: le Diagnostic global d'exploitation agricole</i> .....	28
4- <i>L'application de la méthodologie d'enquête aux exploitations ostréicoles</i> .....	29
II- LA SELECTION DES EXPLOITATIONS OSTREICOLES A ETUDIER .....	30
1- <i>Un objectif : "balayer" l'ensemble de la diversité de la profession</i> .....	30
2- <i>Réflexion sur les critères à retenir et la constitution de classes</i> .....	30
3- <i>Le traitement des fichiers</i> .....	31
III- L'ETUDE SUR LE TERRAIN .....	32
1- <i>La prise de contact avec les exploitants</i> .....	32
2- <i>Le déroulement des visites</i> .....	32
3- <i>Les points positifs de la méthodologie et limites rencontrées</i> .....	33
IV- L'UTILISATION DES RESULTATS POUR L'APPLICATION AU PROJET EAUX-PROFONDES DANS LE BASSIN DE MARENNES-OLERON.....	34

<b>3<sup>EME</sup> PARTIE: LE FONCTIONNEMENT DES EXPLOITATIONS OSTREICOLES .....</b>	<b>35</b>
I- L'INSTALLATION, L'HISTOIRE.....	35
1- Histoire et cycle de vie de l'exploitation ostréicole.....	35
2- L'installation.....	37
3- Une évolution influencée par les facteurs internes et externes .....	38
II- L'HUMAIN : L'EXPLOITANT ET SA FAMILLE.....	39
1- Age et perspectives de succession.....	39
2- Situation familiale et rôle de la famille sur l'exploitation .....	39
3- Vision du métier et comportement face à l'innovation .....	40
4- Le capital culturel et social.....	41
5- Conclusion : des finalités professionnelles et/ou familiales variées.....	42
III- L'OUTIL DE PRODUCTION .....	43
1- Le foncier .....	43
2- La main d'œuvre.....	46
3- Cabane et matériel.....	49
IV- L'ACTIVITE : LES DIFFERENTES PRATIQUES ET L'ORIENTATION TECHNICO-ECONOMIQUE .....	51
1- La production.....	52
2- L'affinage.....	55
3- L'achat d'huîtres commercialisables.....	56
4- Trois modes de commercialisation principaux, une multitude de stratégies .....	57
5- L'orientation technico-économique : 3 types d'exploitations.....	61
V- PRATIQUES DE GESTION ET RESULTATS ECONOMIQUES .....	62
1- Une activité difficile à financer et une trésorerie difficile à gérer.....	62
2- Les pratiques de gestion de l'exploitant.....	63
3- L'économie des exploitations ostréicoles.....	66
VI- LE SCHEMA DE FONCTIONNEMENT DES EXPLOITATIONS OSTREICOLES DU BASSIN DE MARENNES-OLERON ET CONCLUSION .....	67
1- Récapitulatif des critères expliquant le fonctionnement de l'exploitation ostréicole.....	67
2- Le schéma de fonctionnement des exploitations ostréicoles.....	68
3- Conclusion .....	69
<b>4<sup>EME</sup> PARTIE: APPLICATION POUR LE PROJET DE CULTURES D'HUITRES EN EAUX-PROFONDES. PROPOSITION-DISCUSSION.....</b>	<b>70</b>
I- AU MILIEU DES INCERTITUDES, DES HYPOTHESES A FAIRE .....	70
1- Les problèmes de gestion globale du bassin.....	70
2- Des incertitudes qui persistent.....	73
3- Caractéristiques et hypothèses retenues.....	75
II- L'EXPLOITATION OSTREICOLE ET LES DIFFERENTS MODES DE PRODUCTION EN EAUX-PROFONDES .....	78
1- Estimation des coûts de revient du ½ élevage sur estran .....	78
2- L'adhésion à une coopérative.....	80
3- L'exploitation en individuel.....	82
4- Les structures intermédiaires.....	85
5- Synthèse des différentes caractéristiques de chaque mode de production au niveau de l'exploitation à partir des hypothèses ici retenues .....	86

III- CONCLUSION – PROPOSITIONS – DISCUSSION .....	87
1- Les critères relatifs au positionnement des ostréiculteurs vis-à-vis du projet en eaux- profondes mis en évidence lors de l'étude .....	87
2- Estimation du positionnement de l'ensemble de la population ostréicole du bassin vis-à-vis du projet eaux-profondes .....	89
3- Constitution d'un questionnaire fermé .....	91
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>93</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>94</b>
<b>ENTRETIENS ET REUNIONS DE TRAVAIL.....</b>	<b>97</b>
<b>LEXIQUE DES SIGLES .....</b>	<b>98</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS.....</b>	<b>99</b>
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>101</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>104</b>

# ANNEXES

	<b>Page</b>
ANNEXE N° 1.....	<b>I</b>
ANNEXE N° 2.....	<b>III</b>
ANNEXE N° 3.....	<b>V</b>
ANNEXE N° 4.....	<b>VIII</b>
ANNEXE N° 5.....	<b>X</b>
ANNEXE N° 6.....	<b>XI</b>
ANNEXE N° 7.....	<b>XVII</b>
ANNEXE N° 7 BIS .....	<b>XXIII</b>
ANNEXE N° 8.....	<b>XXXII</b>
ANNEXE N° 9.....	<b>XXXIII</b>
ANNEXE N° 10.....	<b>XXXIV</b>

# ANNEXE N° 1

## EXPERIMENTATIONS EAUX PROFONDES (Robert, 2002)

### 1- Objectifs expérimentaux

#### Professionnel

Mise en place d'une structure grandeur nature permettant :

- d'appréhender les problèmes de mises en œuvre semis, pêche, gestion technique sur le site exploité.
- « l'attraction - participation » des entreprises conchylicoles individuelles de Poitou-Charentes dans un projet collectif.
- un cheminement commun des 2 professions concernées, pêcheurs - conchyliculteurs.

#### Scientifique

- intégrer des références d'études économiques et sociaux-économique
- réaliser un travail de référence biologique.

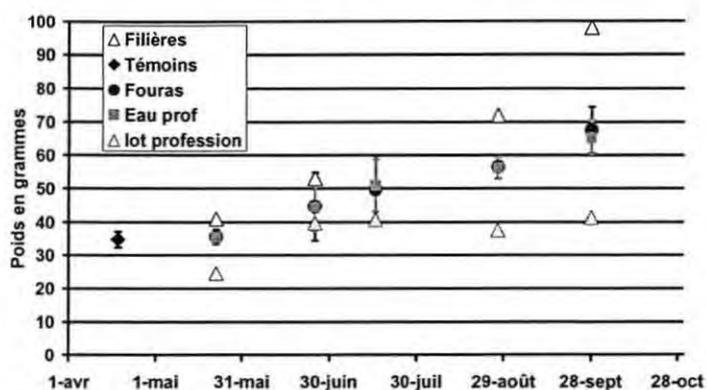
### 2- Les résultats professionnels

	2000	2001	2002
Mise à l'eau en tonnes	27,3	8,9	aucune
Pêche finale	0	16.6 Rdt: 1,3 28% mort	aucune
Techniques	Identification des Pb Fond vaseux Houle d'hiver Entretien du site	<b>Actions</b> -Préparation terrain -Suivi sédiment -Technique de pêche	aucune
Problèmes	conflictuel	Aucun	glissement de zone

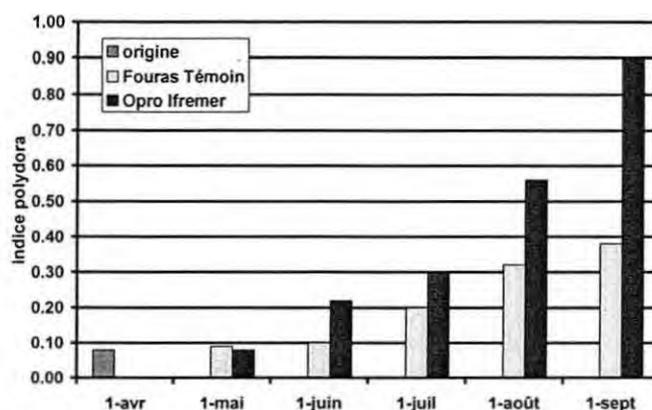
### 3- Les résultats expérimentaux Ifremer, Creaa.

	2000	2001	2002
Mise à l'eau	juillet	avril	avril
croissance	Idem Fouras	Idem parc de pousse estran Meilleure sur filière	Idem Fouras Autres en cours
polydora	0,6	0,9 (oprof) 0.3 (filière)	0,8
Mortalité (sept oct)	33%	Idem 21 / 26% moy Remora 17%	80% mort prédation / patho
Mortalité (mars)	59%	59%	Mars 2003
Autres approches	Glissement des huîtres. (interrompu)	-Évolution sédiment - Encadrement des essais techniques prof - durcissement sur estran	-Suivi hydrologique -recherche nouvelles zones (carottages)

**CROISSANCE :**  
**EVOLUTION DU POIDS TOTAL**  
 Eaux profondes (IFREMER, professionnel), Fouras,  
 Filière  
 d'avril à septembre 2001 -



**INFESTATION POLYDORA**  
 Comparaison : Eau Profonde - Fouras  
 avril - Septembre 2001.



## 4- Conclusion ... provisoire

Croissance	Une croissance équivalente aux meilleurs sites sur estran
Mortalité	Une zone exploitable d'avril à octobre Influence de la houle => mortalité importante
Polydora	Un frein à cette technique d'élevage : influence des vases molles. Le durcissement sur estran une amélioration à confirmer (0,8 – 0,4)
Rendement	Inférieur à l'attente (1,3 - 1,5 en 2001) surtout influencé par les mortalités. Filière 2,2 ; Fouras 1,7
Situation professionnelle	- Conflictuelle la 1 <sup>ère</sup> année avec la destruction du semis d'élevage. - Modérée la 2 <sup>ème</sup> année avec un retour de produits de belle qualité de chair mais très abîmés par le polydora. - 3 <sup>ème</sup> année : demande de glissement de zone, un blocage de situation où une attente provocatrice. - De nouveaux projets à l'horizon l'élevage en filière...(moules huîtres)

## ANNEXE N° 2

### LES 6 DIFFERENTES PHASES DE LA CONDUITE DES VISITES SELON LA METHODE D'APPROCHE GLOBALE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES (BONNEVIALE ET AL., 1989)

#### 1. Préparation de la 1<sup>ère</sup> visite (salle) :

Le but est de recueillir des informations sur 2 entrées privilégiées:

- histoire de l'exploitation et de la famille dans leur environnement
- conduite du parcellaire, la description et l'affectation du bâti

#### 2. Réalisation de la 1<sup>ère</sup> visite sur l'exploitation = ENTRER et COLLECTER

#### 3. Exploitation de la 1<sup>ère</sup> visite = TRAITER et MODELISER

En plus des 2 entrées, on va récolter d'autres types d'information que l'on peut classer en différents « domaines » :

- données générales du système de production
- la conduite de la production
- la gestion du travail et ses liaisons avec le matériel et les bâtiments
- les rapports avec l'environnement
- la gestion de la trésorerie, du revenu et du patrimoine

Cette classification permet de se préparer, lors de la 2<sup>e</sup> visite, à recueillir des informations approfondies, couvrant de manière homogène les domaines et de commencer à mettre en évidence les « points sensibles » de l'exploitation, à savoir :

- là où les objectifs prêtés à l'agriculteur semblent se contredire ou entrer en compétition
- là où les aléas peuvent avoir le plus de conséquences sur le fonctionnement du système

#### 4. Réalisation de la 2<sup>ème</sup> visite (sur l'exploitation) = COLLECTER

Il s'agit de compléter et d'approfondir la connaissance du système actuel. L'enquête peut également porter sur l'approfondissement de domaines particuliers.

## **5. Exploitation de la 2<sup>e</sup> visite = TRAITER et MODELISER**

On complétera les informations sur les différents domaines. Et il faudra également

- affiner le premier jeu de relations établi précédemment et construire un 2<sup>e</sup> schéma de fonctionnement
- Etudier les divers flux, calculer les bilans, caractériser les réservoirs qui permettent de faire face aux « pertes de débit » (travail, trésorerie, information...)

Il faut alors se poser la question de savoir si le schéma de fonctionnement rend bien compte de la production : si non, il faut corriger ou modifier le schéma ; et si oui, on doit répondre à une 2<sup>e</sup> question : quelles sont les analyses fines à opérer qui sont induites par la lecture du schéma ?

C'est bien sûr la mise en évidence des « points sensibles » de l'exploitation, qui va orienter les études fines.

## **6. 3<sup>e</sup> visite (sur l'exploitation) = VALIDER et APPROFONDIR**

Cette visite permet de présenter à l'agriculteur et à sa famille le schéma de fonctionnement réalisé et de recueillir ses réactions, ses commentaires et ses jugements. Cette phase permet de corriger certaines erreurs ou imprécisions, mais surtout elle incite l'exploitant à apporter des informations sur les « points sensibles », et ceci d'autant plus que la logique du schéma est rigoureuse.

Cette étape de la démarche est très importante car elle permet de renvoyer à l'agriculteur une image synthétique du fonctionnement du système qu'il pilote. Elle permet également à l'enquêteur de juger de la validité du schéma, en particulier en ce qui concerne la liaison et les hiérarchies des objectifs et des éléments de situation.

En outre, cette visite permet de pousser les investigations sur les « points sensibles » et de collecter toutes les informations nécessaires à l'étude des décisions tactiques qui sont le lieu d'arbitrage individuel des conflits d'objectifs ou qui sont le lieu de réaction aux aléas.

**Les corrections sont apportées au schéma de fonctionnement et le diagnostic sur cette exploitation est posé. Il peut être complété par les propositions d'amélioration pouvant faire varier certains éléments de situation, modifier l'arbitrage entre objectifs, et pouvant modifier certains flux ou certains itinéraires techniques.**

# ANNEXE N° 3

## GUIDE D'ENTRETIEN DETAILLE

### 1- HISTOIRE ET OUTIL DE PRODUCTION

#### 1-1 L'installation

Age, état civil, origine, raisons d'installation, formation initiale, statut, forme juridique, expérience professionnelle avant l'installation, si succession quelles aides... Coût de l'installation et répartition, investissements réalisés

L'exploitation lors de l'installation (activité, production, surface, m.o, matériel...).

#### 1-2 La situation actuelle

##### a- l'exploitation, la famille et finalités

Statut actuel: (entreprise individuelle ou société?)

Activité:

Régime fiscal et T.V.A:

Affilié centre de gestion?

Formations complémentaires depuis installation?

Responsabilité dans organismes?

Finalité et vie familiale:

Famille

Prénom	Age	Niveau scolaire	Implication dans travail sur l'exploitation	Autre

Prévision de succession?

Conjoint: implication sur l'exploitation/ travail à l'extérieur:

##### b- la surface: répartition et utilisation (parcs, claires et dépôts)

Nature	Localisation	Surface	Origine	Utilisation

Type de parcs, accessibilité, restructuration ou remembrement...

Observations:

Surfaces et travail à l'extérieur du bassin?

Si oui:

- raisons du travail à l'extérieur du bassin et dates de départ
- surface et utilisation actuelle, description du travail
- quels résultats (avantageux? Plus ou moins de travail? ...)

### c- installations à terre et matériel

Cabane: situation, surface, fonctionnalité

Matériel à terre (dans cabane, manutention, étal de vente...)

Véhicules

Matériel ostréicole:

chaland (taille, puissance, année, coût...)

bateau

lasse ou pinasse

autre

Observations sur le matériel et stratégie d'équipement

### d- la main d'œuvre:

nombre UTH:

*dont UTF:*

Salariés permanents (fonction)

Salariés saisonniers

Aide familiale et autre (coup de main, stagiaires, entraide...)

Organisation du travail et répartition des tâches

Vacances

Observations

### *1-3- Evolution de la production ces dernières années (dates clés)*

(surface, localisation, nature de la production...) prise de décision (familiale, conseils d'un professionnel...), stratégie (prévoir retraite, succession, confort de travail...), financement et conséquences sur l'exploitation et la famille.

## **2- LES PRATIQUES ET LES DONNEES ECONOMIQUES:**

### ***2-1- Les pratiques de production***

Volume produit

Cycle de production

Techniques de productions et leur évolution dans le temps (captage, part surélevé/à plat, raison des différents choix...)

Spécificités de production

Problèmes rencontrés

Pratiques et techniques d'affinage

### ***2-2- La commercialisation***

Volume d'huîtres acheté à l'extérieur (stratégie prix-qualité, affinées ou non, origine...)

Volume total commercialisé, type de produits et prix

Type de clientèle et répartition en volume

Répartition des ventes sur l'année

Stratégie de commercialisation/finalité

### ***2-3- Economie - Gestion:***

Les données économiques: résultat comptable, EBE, répartition des produits et des charges, évolution sur 2 années ou plus, remboursement des emprunts...

La structure financière de l'exploitation: bilan, endettement, trésorerie sur l'année

Les pratiques de gestion: suivi de la trésorerie, gestion des investissements et des emprunts...

Quel intéressement et quel suivi de l'exploitant sur ses données économiques et financières: gestion pointue ou "à vue de nez" ?

## **3- AVENIR ET DISCUSSION**

### ***3-1- Les différents projets***

Les projets "structurels" : quels changements prévus, arrivée d'un successeur, évolution de l'orientation...

Les projets de production : quelle évolution souhaitée, quels changements prévus dans le cycle, les pratiques....

Les projets de commercialisation

Autres projets

### ***3-2- Discussion et ouverture aux nouvelles techniques***

Vision du métier et divers positionnement de l'exploitant sur l'ostréiculture en général et dans le bassin

Vision et ouverture aux nouvelles techniques (triploïdes, filières, eaux profondes...)

### ***3-3- Discussion sur le projet de mise en place de l'exploitation en eaux profondes***

L'exploitant s'intéresse-t-il au projet et à la technique? Quel est son positionnement et pourquoi?  
Dans quel cadre serait-il intéressé pour l'intégrer à son exploitation?

# ANNEXE N° 4

## REFLEXION SUR LES CRITERES A RETENIR

Mai 2002  
Guillaume Favoreu

### RECHERCHE, SELECTION ET HIERARCHISATION DE CRITERES ADAPTES

#### 1 - Inventaire des critères d'une exploitation ostréicole et discussion:

. l'âge de l'ostréiculteur. Il conditionne beaucoup le fonctionnement global de l'entreprise et son évolution à venir. Les motivations et les visions sont différentes en fonction de cet âge: un jeune qui vient de s'installer n'aura pas les mêmes finalités qu'un ostréiculteur à l'aube de sa retraite. Ceci conditionne la conduite de l'exploitation dans sa projection dans le futur, donc dans la prise de décision et l'investissement dans différents projets, quels qu'ils soient.

. le devenir de l'exploitation après le départ en retraite pour les ostréiculteurs les plus âgés. C'est un critère qui apparaît comme très important. Selon si l'ostréiculteur possède un repreneur (fils par exemple), ou s'il n'en possède pas, les stratégies risquent fortement d'être différentes. Dans le premier cas (existence d'un repreneur connu), la motivation de transmettre une exploitation performante et viable sera importante, donc une ouverture vers des décisions visant une viabilité de l'exploitation. Dans le second cas, ces motivations vont différer selon la volonté propre de l'ostréiculteur de valoriser ou non sa production et ses outils dans l'optique de sa revente.

. le tonnage produit et/ou le chiffre d'affaire. Ils pourraient nous renseigner sur le "poids" de l'entreprise et donc de son importance. La difficulté d'exploiter un tel critère réside dans le fait que l'évaluation tant de la production vendue que de son chiffre d'affaire donne des fourchettes souvent très larges. Ajoutons à cela une forte variabilité inter-annuelle. Il est donc difficile d'avoir dans ce cas un critère précis sans prendre de risques.

. la surface concédée. Elle pourrait rendre compte de la "taille" de l'entreprise, mais il est à noter que selon les entreprises, une partie allant de 0 à 60 % des surfaces concédées n'est pas exploitée. Il n'est donc pas préférable de retenir ce critère comme représentatif de la taille de l'exploitation.

. la surface exploitée. Elle apparaît comme plus représentative de la taille réelle de l'exploitation. Cependant elle est à nuancer selon l'orientation de l'entreprise, à savoir orientation productive ou orientation expéditive, ainsi que les techniques de production.

. l'orientation de l'entreprise (producteur -naissains, élevage, grossissement-, ou expéditeur). Ce critère est intéressant à retenir et il serait souhaitable de différencier ces différents types d'exploitation dont les objectifs principaux et leur moyen d'y parvenir vont différer. Le ratio expédition/production peut donc être intéressant. On peut douter de sa précision du fait des problèmes rencontrés sur la communication des chiffres. Cependant, un ostréiculteur ne prendrait aucun risque en nous communiquant uniquement ce pourcentage, ce en quoi nous devons lui faire confiance.

. la situation géographique des concessions sur le bassin. Les caractéristiques des parcs vont être différentes selon leur situation géographique, d'où leur utilisation et leur travail. Il faut rajouter à cette situation le mode d'accès aux parcs (tracteur ou chaland). Mais au niveau d'une exploitation, le nombre de parcs est important et sa répartition va se faire sur l'ensemble du bassin. Critère inutilisable.

. la situation géographique de la cabane. Cette situation va être un facteur actif car directement issu d'un "héritage". Bien qu'aujourd'hui cette situation géographique n'ait pas la même importance qu'autrefois (l'île d'Oléron n'est plus isolée, l'ensemble du bassin est ouvert au tourisme, les routes sont bonnes partout...) elle joue tout de même son rôle, notamment dans les mentalités. L'on risque de se rendre compte que cette influence géographique n'est pas significative, mais qu'il en reste quelques traces. Il est intéressant de réaliser un découpage pour avoir des exploitations réparties sur l'ensemble du territoire.

. le modèle de décision (familial ou d'entreprise). Il va conditionner le mode de fonctionnement de l'entreprise, ses évolutions passées et futures par la présence ou non d'un tissu familial prenant part à la vie de l'entreprise. Est-on en présence d'une *exploitation-familiale* (notion à définir au préalable) qui va être fortement influencée par son rôle social ou d'une véritable entreprise à finalité économique? Ce critère paraît important et il reste à vérifier si son impact sur le sujet ici traité l'est.

. les techniques de production. Selon la technique de production actuelle dominante sur l'exploitation, l'intérêt de chacun de se lancer dans une production en eaux profondes peut varier. Seulement, la plupart des exploitations réalisent plusieurs techniques de production selon l'emplacement de leurs parcs et leurs caractéristiques. Il est donc difficile de retenir ce critère sans tomber dans une obligation de réaliser de très nombreuses classes, pas forcément très significatives.

## 2- Critères retenus/disponibles, hiérarchisation et constitution de classes

Les critères disponibles pour l'ensemble du bassin sont des données relatives aux concessionnaires et non aux entreprises. Ils sont les suivants :

- commune
- âge du concessionnaire
- surface concédée
- surface réellement utilisée
- surfaces à l'extérieur du bassin

**Nous pouvons alors faire un choix parmi les critères cités dans un objectif d'avoir le moins de groupes possible (si possible moins de 20 car il est prévu que l'enquête porte sur une quarantaine d'exploitations) et le maximum de pertinence pour chacun d'eux. Il sera possible, après enquête, peut-être de revoir un peu ces groupes si l'on voit que certains critères non retenus ont plus d'importance sur certains autres ici retenus.**

**1- âge du chef d'exploitation**, avec nuance si repreneur ou pas dans le cadre d'ostréiculteurs âgés. Il serait possible de faire 2 classes comme suit:

- - de 45 ans
- + de 45 ans (voir si successeur ou pas)

**2- la surface de concessions exploitées**. Il reste après enquête à déterminer la pertinence de ce critère et à voir si son impact est important. Trois classes sont intéressantes à réaliser, avec discussion nécessaire pour déterminer les bornes des intervalles:

- moins de 100 ares (petite)
- de 100 à 200 ares (moyenne)
- plus de 200 ares (grosse)

**3- la situation géographique**. Même chose que critère 2. Dans le bassin de Marennes-Oléron, on peut distinguer 3 zones :

- zone a : île d'Oléron
- zone b : Rive droite de la Seudre (communes de Nieulles, Bourcefranc, Port-des-Barques)
- zone c : rive gauche de la Seudre (communes de La Tremblade, Etaules, Chaillevette, l'Eguille, Arvert, Breuillet, Mornac)

Grâce à cette constitution de classe, nous pouvons, à partir des critères disponibles, approcher la plus grande diversité possible sur une répartition géographique homogène.

## ANNEXE N° 5

**LES DONNEES OBTENUES A PARTIR DE LA MISE EN RELATION DES FICHIERS DES  
AFFAIRES-MARITIMES ET DE L'IFREMER  
(exemple pour 10 concessionnaires sur un total de 986 individus)**

N ° Identifiant	Age	Surface bassin utilisée (are)	Surface hors bassin (are)	Surface totale (are)	Code Postal	Commune
19754145	55	153,9	0	153,9	17113	MORNAC SUR SEUDRE
19962025	22	346,4	560	906,4	17190	ST GEORGES D OLERON
19734716	53	84,7	0	84,7	17310	ST PIERRE D OLERON
19774250	48	32,7	0	32,7	17320	MARENNES
19912516	40	233,3	4890	5123,3	17370	ST TROJAN LES BAINS
19729537	44	156,9	0	156,9	17390	LA TREMBLADE
19853414	32	98,8	3302	3400,8	17390	LA TREMBLADE
19671150	52	96,5	0	96,5	17530	ARVERT
19873490	30	71,2	0	71,2	17560	BOURCEFRANC LE CHAPUS
19744187	46	40,9	176	216,9	17600	L EGUILLE

A partir de ce fichier les "identifiants" ont pu être répartis dans les 18 classes définies. A l'intérieur de chacune de ces classes, il y avait de 21 à 92 concessionnaires. Parmi eux, quelques individus ont été pris au hasard puis envoyés aux Affaires-Maritimes qui ont alors donné, pour chacun des individus ainsi sélectionnés, le nom et le numéro de téléphone.

## ANNEXE N° 6

### BASE DE DONNEE DES 24 EXPLOITATIONS VISITEES SUR LA ZONE MARRENNES- OLERON HORS PORT-DES-BARQUES

P R E S E N T A T I O N	N° EXPLOITATION	1	2	3	4
	Nom établissement				
	Nom Prénom exploitant rencontré				
	Localisation (zone)	b	c	a	b
	Statut	individuel	individuel	individuel	individuel
	Nombre associés en société				
	Age du (des) chef(s) d'exploitation	52	53	46	29
	Successeur	oui	oui	non	
S U R F A C E	surface bassin concédée (ares)	500	380	400	507
	surface utilisée bassin (ares)	290	198	319	262
	surf hors bassin (ares)	291	0	193	0
	lieu surf hors bassin			Bretagne	
	Surface de claires utilisées (ha)	10	3	?	0,5
A C T I V I T E	tonnage produit sur l'exploitation	100	48	80	60
	tonnage acheté à l'extérieur	50	0	120	0
	tonnage vendu	150	48	200	60
	% production/total commercialisé	66%	100%	40%	100%
	% affinage	100%	100%	100%	0
	autres produits vendus	moules	moules	/	/
	% CA	2%	5%		
V E N T E S	vente en cours de cycle	0	0	0	20%
	vente en gros	0	0	0	80%
	marchés	0	60%	10%	0
	expédition GMS	15%	0	0	0
	expédition grossistes	40%	0	0	0
	autre expédition	45%	40%	90%	0
M A I N D E U V R E	UTH	6,5	6	5,5	6
	dont UTF	3	4	2	2
	% UTH/UTF	46	67	36	33
	CA/UTH	380000	200000	550000	125000
	personnes à temps plein sur l'année	5	4	3	4
	nombre de salariés à l'année	3	2	2	3
	salariés sept- Mai	3	3	3	2
	Nombre de personnes sup fin décembre	20	4	2	
D O N N E E S E C O	C.A total	2 500 000	1 200 000	3 000 000	750 000
	% C.A fin d'année	60%	45%	65%	70%
	E.B.E		350 000	375 000	300 000
	Annuités		450 000	110 000	> 200 000 F
	Prélèvements privés (ou salaires des associés)		105 000	114 000	100 000
	Investissements 2 dernières années		> 1 000 000 F	> 500 000	

<b>P</b>	<b>N° EXPLOITATION</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>9</b>
<b>R</b>	<b>Nom établissement</b>				
<b>E</b>	<b>Nom Prénom exploitant rencontré</b>				
<b>S</b>	<b>Localisation (zone)</b>	a	a	a	b
<b>E</b>	<b>Statut (ind = à titre individuel)</b>	SARL	individuel	GAEC	individuel
<b>N</b>	<b>Nombre associés en société</b>	1		2 (père-fils)	
<b>T</b>	<b>Age du (des) chef(s) d'exploitation</b>	42	29	30 et 53	37
<b>A</b>	<b>Successeur</b>	?			non
<b>T</b>	<b>surface bassin concédée (ares)</b>	400	300	320	70
<b>A</b>	<b>surface utilisée bassin (ares)</b>	284	208	170	61
<b>R</b>	<b>surf hors bassin (ares)</b>	0	0	0	127
<b>F</b>	<b>lieu surf hors bassin</b>				Ile de ré
<b>A</b>	<b>Surface de claires utilisées (ha)</b>	4	2	?	0,5
<b>C</b>	<b>tonnage produit sur l'exploitation</b>	50	90	50	8
<b>E</b>	<b>tonnage acheté à l'extérieur</b>	50	40	45	0
<b>T</b>	<b>tonnage vendu</b>	100	130	95	8
<b>I</b>	<b>% production/total commercialisé</b>	50%	70%	55%	100%
<b>V</b>	<b>% affinage</b>	100%	oui	100%	?
<b>I</b>	<b>autres produits vendus</b>	/	/	moules palourdes	moules, palourdes
<b>T</b>	<b>% CA</b>			3%	10%
<b>E</b>	<b>vente en cours de cycle</b>	0	10%	0	0
<b>V</b>	<b>vente en gros</b>	0	0	0	0
<b>E</b>	<b>marchés</b>	0	0	60%	100%
<b>N</b>	<b>expédition GMS</b>	0	60%	20%	0
<b>T</b>	<b>expédition grossistes</b>	50%	0		0
<b>E</b>	<b>autre expédition</b>	50%	40%	20%	0
<b>S</b>	<b>UTH</b>	6	5	5,5	1
<b>M</b>	<b>dont UTF</b>	2	3	3	1
<b>A</b>	<b>% UTH/UTF</b>	33	60	55	100
<b>I</b>	<b>CA/UTH</b>	330000	500000	450000	200000
<b>N</b>	<b>personnes à temps plein sur l'année</b>	4	4	3	0
<b>D</b>	<b>nombre de salariés à l'année</b>	3		0	0
<b>G</b>	<b>salariés sept- Mai</b>	2	1	2	0
<b>E</b>	<b>Nombre de personnes sup fin décembre</b>	5		7	0
<b>U</b>	<b>C.A total</b>	2 000 000	2 500 000	2 500 000	200 000
<b>V</b>	<b>% C.A fin d'année</b>	60%		?	?
<b>R</b>	<b>E.B.E</b>	125 000		?	env 90 000
<b>R</b>	<b>Annuités</b>	60 000	200 000	60 000	proche 0
<b>E</b>	<b>Prélèvements privés (ou salaires des associés)</b>	200 000		?	env 60 000
<b>S</b>	<b>Investissements 2 dernières années</b>	> 250 000		< 200 000 F	< 100 000

	10	11	12	13
<b>P</b> N° EXPLOITATION				
<b>R</b> Nom établissement				
<b>E</b> Nom Prénom exploitant rencontré				
<b>S</b> Localisation (zone)	b	a	c	c
<b>E</b> Statut (ind = à titre individuel)	SARL	GAEC	individuel	individuel
<b>N</b> Nombre associés en société	1	2 (frères)		
<b>T</b> Age du (des) chef(s) d'exploitation	39	38 et 36	54	47
<b>A</b> Successeur			non	?
<b>T</b>				
<b>I</b>				
<b>O</b>				
<b>N</b>				
<b>S</b> surface bassin concédée (ares)	200	350	280	270
<b>U</b> surface utilisée bassin (ares)	99	212	75	270
<b>R</b> surf hors bassin (ares)	579	0	0	0
<b>F</b> lieu surf hors bassin	Ile de ré			
<b>A</b> Surface de claires utilisées (ha)	11,3	1	0,15	0,6
<b>C</b>				
<b>E</b>				
<b>A</b> tonnage produit sur l'exploitation	100	50	30	38
<b>C</b> tonnage acheté à l'extérieur	160	0	0	0
<b>T</b> tonnage vendu	260	50	30	38
<b>I</b> % production/total commercialisé	40%	100%	100%	100%
<b>V</b> % affinage	100%	60%	< 50 %	5%
<b>I</b> autres produits vendus	/	/	/	/
<b>T</b> % CA				
<b>E</b>				
<b>V</b> vente en cours de cycle	0	0	0	0
<b>E</b> vente en gros	0	50%	100%	95%
<b>N</b> marchés	5%	50%	0	0
<b>T</b> expédition GMS	85%	0	0	0
<b>E</b> expédition grossistes	0	0	0	0
<b>S</b> autre expédition	10%	0	0	5%
<b>M</b> UTH	12,7	3,5	3,6	2
<b>A</b> dont UTF	3	3,5	2	2
<b>I</b> % UTH/UTF	24	100	56	100
<b>N</b> CA/UTH	550000	200000	100000	250000
<b>D</b> personnes à temps plein sur l'année	7	3	3	2
<b>C</b> nombre de salariés à l'année	6	0	1	0
<b>U</b> salariés sept- Mai	13	1	1	0
<b>V</b> Nombre de personnes sup fin décembre	40	0	0	0
<b>R</b>				
<b>E</b>				
<b>D</b> C.A total	7 000 000	700 000	350 000	500 000
<b>O</b> % C.A fin d'année	70%	?	> 80 %	> 90 %
<b>N</b> E.B.E	800 000	env 400 000	?	360 000
<b>E</b> Annuités	env 800 000	100 000	0	50 000
<b>S</b> Prélèvements privés (ou salaires des associés)	100 000	env 200 000	?	270 000
<b>E</b> Investissements 2 dernières années	> 700 000	env 200 000	< 50 000 F	> 250 000
<b>C</b>				
<b>O</b>				

P R E S E N T A T I O N	N° EXPLOITATION	14	15	16	17
	Nom établissement				
	Nom Prénom exploitant rencontré				
	Localisation (zone)	c	b	b	a
	Statut (ind = à titre individuel)	individuel	individuel	SCEA	EARL
	Nombre associés en société			3	1
	Age du (des) chef(s) d'exploitation	54	47	35, 50 et 50	52
S U R F A C E	Surface de claires utilisées (ha)	8	2,5	20	1
	surface bassin concédée (ares)	400	250		600
	surface utilisée bassin (ares)	71	157		484
	surf hors bassin (ares)	0	0	1200	0
	lieu surf hors bassin			Bretgne (e-p)	
A C T I V I T É	tonnage produit sur l'exploitation	40	28	225	70
	tonnage acheté à l'extérieur	60	0	225	0
	tonnage vendu	100	28	450	70
	% production/total commercialisé	40%	100%	50%	100%
	% affinage	100%	0%	100%	5%
	autres produits vendus	palourdes+moules	/	/	/
	% CA	5%			
V E N T E S	vente en cours de cycle	0	0	0	0
	vente en gros	0	100%	0	93%
	marchés	30%	0	0	0
	expédition GMS	0	0	70%	0
	expédition grossistes	0	0	20%	0
	autre expédition	70%	0	10%	7%
M A I N D E U V R E	UTH	4,5	3,5	15	3,5
	dont UTF	2	2	5	2
	% UTH/UTF	44	57	33	57
	CA/UTH	450000	95000	670000	250000
	personnes à temps plein sur l'année	3	3	6	2
	nombre de salariés à l'année	1	1	3	1
	salariés sept- Mai	2	1	10	2
D O N N E E S E C O	Nombre de personnes sup fin décembre	0	0	100	0
	C.A total	2 000 000	330 000	10 000 000	890 000
	% C.A fin d'année	55%	90%	80%	95%
	E.B.E				305 000
	Annuités	0	< 50 000	500 000	125 000
	Prélèvements privés (ou salaires des associés)			env 350 000 F	200 000
	Investissements 2 dernières années		< 50 000		200 000

	18	19	20	21
<b>P</b> N° EXPLOITATION				
<b>R</b> Nom établissement				
<b>E</b> Nom Prénom exploitant rencontré				
<b>S</b> Localisation (zone)	c	b	b	b
<b>E</b> Statut (ind = à titre individuel)	individuel	individuel	SA	GAEC
<b>N</b> Nombre associés en société			7	2 (amis)
<b>T</b> Age du (des) chef(s) d'exploitation	38	28	31	31 et 34
<b>A</b> Successeur				
<b>T</b>				
<b>I</b>				
<b>O</b>				
<b>N</b>				
<b>S</b> surface bassin concédée (ares)	200	300	0	950
<b>U</b> surface utilisée bassin (ares)	140	184	0	
<b>R</b> surf hors bassin (ares)	0	0	0	800
<b>F</b> lieu surf hors bassin				Bretagne + Normandie
<b>A</b> Surface de claires utilisées (ha)	0	10	48	10
<b>C</b>				
<b>E</b>				
<b>A</b> tonnage produit sur l'exploitation	25	50	0	300
<b>C</b> tonnage acheté à l'extérieur	0	50	1200	0
<b>T</b> tonnage vendu	25	100	1200	300
<b>I</b> % production/total commercialisé	100%	50%	0	100%
<b>V</b> % affinage	0	60%	90%	50%
<b>I</b> autres produits vendus	/	Moules + palourdes	/	/
<b>T</b> % CA		3%	0	0
<b>E</b>				
<b>V</b> vente en cours de cycle	0	0	0	0
<b>E</b> vente en gros	100%	0	0	100%
<b>N</b> marchés	0	15%	0	0
<b>T</b> expédition GMS	0	65%	60%	0
<b>E</b> expédition grossistes	0	0	0	0
<b>S</b> autre expédition	0	20%	40%	0
<b>M</b>				
<b>A</b> UTH	2	5	14	10
<b>I</b> dont UTF	2	4	2	0
<b>N</b> % UTH/UTF	100	80	14	0
<b>D</b> CA/UTH	125000	400000	1571429	450000
<b>'</b>				
<b>œ</b> personnes à temps plein sur l'année	2	5	11	9
<b>U</b> nombre de salariés à l'année	0	2	9	7
<b>V</b> salariés sept- Mai	0	0	0	0
<b>R</b> Nombre de personnes sup fin décembre	0	12	120	0
<b>E</b>				
<b>D</b>				
<b>O</b> C.A total	250 000	2 000 000	22 000 000	4 500 000
<b>N</b> % C.A fin d'année	80%	60%	50%	90%
<b>N</b> E.B.E	150 000	110 000		
<b>E</b> Annuités	0	15 000	40 % EBE	< 100 000
<b>S</b> Prélèvements privés (ou salaires des associés)	100 000	50 000		300 000 ?
<b>E</b>				
<b>C</b> Investissements 2 dernières années	< 50 000	2 000 000		< 200 000
<b>O</b>				

P R E S E N T A T I O N	N° EXPLOITATION	22	23	24	25
	Nom établissement				
	Nom Prénom exploitant rencontré				
	Localisation (zone)	c	b	c	b
	Statut (ind = à titre individuel)	individuel	EARL	individuel	SARL
	Nombre associés en société		1		3
	Age du (des) chef(s) d'exploitation	36	29	45	25, 42 et 53
S U R F A C E	Successeur			incertain	
	surface bassin concédée (ares)	250	500	300	900
	surface utilisée bassin (ares)	96	?	80	
	surf hors bassin (ares)	0	200 ares	30	3200
	lieu surf hors bassin		Bretagne	Ile de Ré	Quiberon et Morbihan
A C T I V I T E	Surface de claires utilisées (ha)	0,5	3,5	4	
	tonnage produit sur l'exploitation	24	70	23	450
	tonnage acheté à l'extérieur	6	170	0	200
	tonnage vendu	30	240	23	650
	% production/total commercialisé	80%	30%	100%	70%
	% affinage	100%	100%	100%	100%
	autres produits vendus	moules-palourdes	/	/	/
	% CA	3%		0	
V E N T E S	vente en cours de cycle	0	0	0	0
	vente en gros	0	0	100%	30%
	marchés	98%	0	0	0
	expédition GMS	0	70%	0	70%
	expédition grossistes	0	30%	0	0%
	autre expédition	2%	0	0	0
M A I N D E U V R E	UTH	2	6,5	2	23
	dont UTF	2	2	2	4
	% UTH/UTF	100	31	100	
	CA/UTH	425000	615385	190 000	
	personnes à temps plein sur l'année	2	4	2	16
	nombre de salariés à l'année	0	2	0	12
	salariés sept- Mai	0	3	0	8
	Nombre de personnes sup fin décembre	0	20	0	90
D O N N E E S E C O	C.A total	850 000	4 000 000	380 000	11 000 000
	% C.A fin d'année	40%	70%	80%	70%
	E.B.E	220 000	500 000	200 000	
	Annuités	120 000	200 000	40 000	
	Prélèvements privés (ou salaires des associés)	60 000	300 000		
	Investissements 2 dernières années	200 000	> 300 000	150 000	

# ANNEXE N° 7

## EXEMPLES DE COMPTE-RENDU DE VISITES POUR DEUX TYPES DISTINCTS D'EXPLOITATION

### EXPLOITATION A (structure familiale orientée sur production)

#### PRESENTATION :

Statut: à titre individuel

Zone: 2

Nom de l'ostréiculteur: Monsieur A.

Age chef d'exploitation: 50 ans

Huîtres marchandes achetées extérieur: 0

C.A: 890 000 F en 2001

Total commercialisé: 70 tonnes

Production: environ 70 tonnes

Expédition: 5 tonnes

Mode commercialisation principal: Courtier (65 tonnes)

UTH: 3.5

Dont surface réellement utilisée dans le bassin:

(dont UTF: 2)

450 ares

Total surface concédée: 550 ares

Dont surface hors-bassin: 0

#### Synthèse:

Exploitation gérée par Monsieur A. , 50 ans, à titre individuel. Production de 70 tonnes environ sur 4,5 ha utilisés. Activité essentiellement d'élevage (seulement quelques tonnes expédiées à Noël). Au fil du temps a laissé tomber une partie de l'activité d'expédition héritée de son père pour se consacrer à la production car pas d'affinité avec commerce et peu rentable selon lui. Main d'œuvre relativement limitée (3,5 UTH dont 2 UTF), matériel adapté, investi en fonction de ses besoins, généralement acheté neuf et financé par emprunts. Cycle de production "classique": captage, ½ élevage en partie à plat et l'autre partie en surélevé, finition en surélevé, tout dans le bassin. 5 tonnes passées en claire pour expédition à des CE à Noël, le reste vendu à des courtiers à la production.

Aujourd'hui proche de la retraite donc limite investissements et emprunts. Va continuer sur ce fonctionnement jusqu'à la retraite (peut-être abandon expédition). Bons résultats économiques et situation financière très saine: peu d'endettement, actif bien financé...

Incertitude sur succession: si fils décide de reprendre, Monsieur A. risque de moderniser un peu son exploitation pour laisser un outil fonctionnel.

Pense de plus en plus à se lancer dans la production de triploïdes.

Eaux profondes : proche de la retraite donc pas intéressé, s'il était plus jeune, il le serait peut-être (pas très enthousiaste mais pas totalement fermé).

Visite 1:

Visite 2:

Visite 3

Nom de l'enquêteur:

Nom de l'enquêteur:

Nom de l'enquêteur:

Favoreu G

Favoreu G

Favoreu G

Date: 01 Août 2002

Date: 19 Août 2002

Date: 03 Septembre 2002

Temps: 1h30

Temps: 2h00

Temps: 50 mn

**Conditions d'entretien:** dans la cabane. Monsieur A. est très ouvert et sympathique, intéressé par l'étude. Nous avons bien eu le temps de parler (disponible). A fourni les documents comptables.

## L'INSTALLATION- HISTOIRE-EVOLUTION

Père était ostréiculteur. Monsieur A. est de la 3<sup>ème</sup> génération.

Il a commencé à travailler à 15 ans: a passé un examen conchylicole après son certificat d'étude.

Il a passé son permis bateau aussitôt embarqué ( à 17-18 ans ).

Vers 1972-1973, Monsieur A. s'associe avec son père en société qui devient en 1983 une EARL à 50-50 entre les deux pour faciliter la transmission de l'exploitation.

En 1997, Monsieur A. possède 100 % des parts et revient à titre individuel pour des raisons administratives sur lesquelles il ne souhaite pas revenir.

Père faisait de l'expédition (production + une partie achetée extérieur) mais au fur et à mesure ont laissé tomber pour se consacrer à la production (augmentation). En 1986 a quasiment arrêté expédition: avant travaillait avec grossiste de Rungis, quelques poissonniers et des C.E.

Vers 1991, les cours de l'huître chutent: Monsieur A. avait un salarié qu'il a dû débaucher.

Au fil des ans, s'est concentré sur la production et ne fait plus aujourd'hui que 5 % d'expédition, car Monsieur A. n'aime pas trop le commerce et "a laissé partir les clients". De plus pense que l'expédition n'était pas très rentable.

Monsieur A. a ainsi augmenté la production. Au niveau des surfaces, a revendu et racheté des parcs mais est resté à peu près à la même surface totale (revente mauvais parcs et achat de meilleurs). Aujourd'hui, production stabilisée à 70 tonnes (depuis 10-15 ans).

Deux années difficiles après la tempête

Aujourd'hui Monsieur A. à 50 ans: dans 1 an ½ il pourrait partir à la retraite mais il souhaite continuer un peu et attendre de voir si son fils va reprendre ou pas avant d'arrêter (peu sûr).

## LA SITUATION ACTUELLE

Statut actuel: à titre individuel

Activité: Eleveur essentiellement (95 %) et un peu expéditeur

Régime fiscal: réel simplifié Affilié centre de gestion? oui

Responsabilité dans organismes:

- pas de responsabilité dans organisme, mais souvent présent aux réunions de la SRC

### Famille

Monsieur A.	50 ans	Chef d'EO
Femme	48 ans	Non salariée, à temps plein sur l'EO
Père	75 ans	Quelques coups de main
Fille	23 ans	Etudes autres
Fils	21 an	Métier extérieur

Prévision de succession: attend de voir, encore incertain. Fils travaille à l'extérieur et peu de chance qu'il souhaite s'installer sur l'exploitation, mais cela reste tout de même possible.

### **a- La surface: répartition et utilisation (parcs, claires et dépôts)**

Parcs : 6 ha environ concédés. Pas tout utilisé.

Quelques-uns empruntés.

Bien situés dans le bassin : assez rapides d'accès (assez centré sur le bassin).

Tous les parcs sont d'accès par bateau.

Captage: 40 ares

½ élevage: 50 ares à plat, 70 ares en poches

Elevage: 1,30 ha

Claires : 2,5 ha qui viennent de son père. Ne s'en sert que pour stockage. Souhaiterait en vendre une partie car n'affine que ce qui est expédié (quelques tonnes)

### **b- installations à terre et matériel**

Cabane: 116 m<sup>2</sup>, au bord du chenal, surélevée. Issue du grand-père ; a récupéré cabane attenante (séparée par une cloison) de son oncle qui a quitté le métier et a ainsi réuni les deux.

Lors de la mise aux normes, étant donné que sa partie expédition était très réduite, n'a pas eu beaucoup de travaux (coût total = 15 – 20 000 F pour lavabo, toilettes, plastifier...)

Matériel dans cabane:

- ficeleuse issue père (25 ans)
- machine à mettre en poche en alu (+ de 10 ans)
- laveur

Matériel ostréicole:

- chaland 1983: 75 cv
- chaland 1999: 100 cv 4 tps, tout neuf car ancien moteur a serré. Coût = 8 400 €, demande de subvention de 35 % + emprunt de 6 000 € sur trois ans.
- 1 lasse sans moteur

Matériel de manutention:

- élévateur, acheté en 1994, 43 000 F (HT) neuf, financé par emprunt 5 ans.

Véhicule:

- 1 camion 1998-1999 neuf, 90 000 F HT, par emprunt
- 1 Citroën utilitaire, 1997, 65 000 F HT, par emprunt

En général achat de matériel neuf, en fonction de ses besoins, financé par emprunt. Essaye de limiter maintenant au maximum ses emprunts en prévision du départ à la retraite et incertitude de la reprise du fils.

### **c- main d'œuvre:**

UTH= 3,5

Dont UTF= 2

M.O permanente:

- Monsieur A. : fait tout
- Sa femme: à la cabane, pas salariée
- 1 ouvrier à mi-temps uniquement pour la marée (100 j/an (10j/mois sauf nov-déc)
- 2 salariées femmes d'octobre à fin mai, à la cabane

Père vient toujours donner des coups de main de temps en temps.

Travail réparti sur l'année. De septembre à fin décembre période plus calme car un petit peu d'expédition.

## PRODUCTION

Cycle de production:

Tout est issu de l'exploitation, sauf si besoin d'un numéro: achète alors à l'extérieur (exemple cette année, a acheté 500 kg de n°2).

Pas de vente en cours de cycle sauf si surplus: a vendu cette année 2-3 tonnes de ½ élevage au courtier à 1€/kg car ne poussait plus.

- captage tubes + coupelles + pieux + barre de fer
- détroquage pieux + coupelles à 12 mois puis tout mis en poche pour ½ élevage
- barres de fer + tubes : détroquées à 24 mois puis mises à plat pour le ½ élevage
- élevage tout en poche
- passage en claire de 5 tonnes, le reste vendu directement.

Ce qui est expédié est passé en claire (soit environ 5 tonnes), le reste est vendu directement aux courtiers.

Pas de triploïde mais commence à s'y intéresser de près (cf. discussion)

Parcs à plat: grosses pertes avec bigorneaux.

## COMMERCIALISATION

Répartition des ventes:

- 5 tonnes expédiées à C.E sur la Région parisienne au moment de Noël
- 65 tonnes vendues à 1 courtier et quelques expéditeurs sur la période d'octobre à fin décembre à prix de base fixé qui se maintient

Lui qui assure le transport par camion.

A l'expédition: fines de claire (23 F/kg) et spéciales (27 F/kg). Monsieur A. assure le transport et compte donc dans le prix de vente le coût du transport.

Cette année, ne sait pas si va continuer son petit volume d'expédition: "cela dépend de mon humeur en début de saison". En effet, il n'aime pas trop mais trouve quand même dommage d'arrêter.

Au courtier: vend au cours qui se pratique, prix stable, bonne entente avec le courtier qui vient avec son élévateur pour prendre les huîtres. En prend un peu sur l'année, au coup par coup et si Monsieur A. en a de disponible.

Monsieur A. me dit que s'il faisait des triploïdes, il pourrait vendre des huîtres en été au courtier ou à des ostréiculteurs qui font des marchés.

## DONNEES ECONOMIQUES

CA = 889 000 F

Production: 70 tonnes

Expédition: 5 tonnes issues production

COMPTE DE RESULTAT ET BILAN: Exercice comptable du 01/06/2000 au 31/06/2001

Composition du compte de résultat:

CHARGES			PRODUITS		
	00-01	99-00		00-01	99-00
Approvisionnements	12 %	13 %	Vente d'huîtres	82 %	88 %
Services extérieurs	22 %	18 %			
Impôts et taxes	6 %	7 %	Indemnités – subvention	16 %	11 %
Personnel	32 %	38 %	Autre	2 %	1 %
Amortissements	21 %	17 %			
Charges financières	6 %	7 %			
Autre	1 %	0 %			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>800 000 F</b>	<b>770 000 F</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>955 000 F</b>	<b>960 000 F</b>
			=		
<b>RESULTAT =</b>	<b>155 000 F</b>	<b>190 000 F</b>			

EBE 2000-2001 = 253 000 F

EBE 1999-2000 = 152 000 F

En 2000-2001:

- remboursement des emprunts = 57 000 F
- prélèvements privés = 122 000 F
- nouveaux investissements = 87 000 F
- nouveaux emprunts contractés = 0

Constitution du bilan (en francs):

ACTIF			PASSIF		
	00-01	99-00		00-01	99-00
Actif immobilisé	522 000	558 000	Capitaux propres	425 000	390 000
Stocks	307 000	261 000	Dettes		
Créances	30 000	47 000	- financières long terme	210 000	225 000
Disponibilités	4 000	2 500	- financières CT	1500	
Autre	7 000	4 500	- fournisseurs	190 000	173 000
			- autres dettes	43 500	85 000
<b>TOTAL ACTIF =</b>	<b>870 000</b>	<b>873 000</b>	<b>TOTAL PASSIF =</b>	<b>870 000</b>	<b>873 000</b>

Endettement = dettes financières hors CCA/ total passif = 24 % (peu endetté)

Bons résultats économiques et situation financière saine.

## PRATIQUES DE GESTION

Affilié CGO: aimerait que son comptable le conseille plus sur la gestion de son exploitation. Les ventes sont concentrées sur les 3 mois de fin d'année, d'où rentrées à cette période puis plus de rentrées pendant tout le reste de l'année, d'où problème de découvert en été.

## PROJETS

### **Commercialisation**

Peut-être arrêt de sa petite partie d'expédition car n'aime pas trop, mais ne sait pas encore.

### **Production:**

Pense de plus en plus à faire des triploïdes

**Retraite:** souhaite, après son départ à la retraite, continuer un peu à produire, et pourquoi pas une 20<sup>aine</sup> de tonnes de triploïdes, "pour s'amuser".

Ne sait pas encore si son fils va vouloir reprendre mais Monsieur A. n'y croit pas trop: si son fils était d'accord, alors Monsieur A. l'aiderait à se lancer, il se mettrait à produire des triploïdes et ferait des nouveaux investissements. Lorsque fils sera installé, Monsieur A. voudra le laisser seul (pas d'association) afin de le laisser libre dans la conduite de son exploitation et ainsi éviter le conflit de génération qu'il a apparemment vécu avec son père.

## DISCUSSION

### **Triploïde:**

Souhaiterait essayer mais est en fin de carrière donc ne va pas le faire (visite 1). Finalement, lors de la deuxième visite, Monsieur A. me fait part de son envie grandissante de se lancer dans la production de triploïdes. Au début n'était pas pour, car l'huître est un produit naturel qui devrait le rester, et ce n'est pas une bonne chose que l'homme veuille la "transformer".

Mais son voisin en fait et a de bons résultats: Monsieur A. est donc tenté car selon lui il pourrait limiter la main d'œuvre. Il n'en ferait qu'une partie et si cela marche, peut-être fera 100 % de triploïde.

Selon lui, cela évite le captage et le détroquage, d'où travail facilité, et en plus cycle de production de seulement 2 ans ½.

Pense acheter de la petite, la mettre en claire pour le prégrossissement.

Monsieur A. se pose tout de même quelques questions sur la mortalité et sur la façon de travailler les triploïdes.

### **Eaux-profondes:**

Pense qu'il faut la faire dans le bassin de Marennes.

Pense qu'il faut que ce soit bien géré et que les expérimentations sont une bonne chose.

Pourtant n'est pas trop "pour", cependant me dit que s'il était plus jeune, il serait sans doute intéressé mais est proche de la retraite.

Pense qu'il va falloir essayer plusieurs zones pour trouver les meilleures et se pose des questions sur les zones de pêches.

# ANNEXE N° 7 bis

## EXEMPLES DE COMPTE-RENDU DE VISITES POUR DEUX TYPES DISTINCTS D'EXPLOITATION

### EXPLOITATION B (structure moyenne, équilibre production/expédition)

#### PRESENTATION

Statut: sociétaire (EARL)  
Nom de l'ostréiculteur : Monsieur P.  
Commune : zone 1

Age chef d'exploitation: 40 ans  
C.A.: 1 500 000 F en 2001  
Production: 50 tonnes environ  
Huîtres marchandes achetées: 50 tonnes environ  
Total commercialisé: 100 tonnes environ  
Expédition: 100 %  
Mode commercialisation principal: grossistes (50 %) + poissonniers (50 %)  
UTH: 6  
(dont UTF): 2  
Total surface: 400 ares  
Dont surface réellement utilisée dans le bassin: 284 ares  
Dont surface hors-bassin: 0

Visite 1:  
Noms des enquêteurs :  
Favoreu G  
Date : 18/06/2002  
Temps : 2 h 15

Visite 2:  
Noms des enquêteurs :  
Favoreu G  
Date : 03/07/2002  
Temps : 2h30

Visite 3:  
Noms des enquêteurs :  
Favoreu G  
Date : 19/07/2002  
Temps : 1 h 30

**Conditions des entretiens:** au bureau de l'exploitation. Bonne discussion, Monsieur P. a beaucoup de choses à dire et se prête volontiers à l'étude. Pas de contraintes de temps.

**Synthèse:** exploitation gérée par Monsieur P., type entreprise modeste, avec connotation familiale. Evolution dans le temps, avec objectif d'augmenter petit à petit la commercialisation. Axé sur qualité et bonne adaptation au fil des ans. Gestion suivie mais pas de gestion très pointue. Ouvert plus ou moins aux nouvelles techniques, s'y intéresse un peu et ainsi ne se laisse pas dépasser par les événements. N'est ni pour ni contre l'eau profonde mais reste sceptique quant à la possibilité de sa réalisation. Pour forme collective. Problème de ½ élevage sur son exploitation (et bassin en général) donc intéressé par eaux profondes dans ce cadre. Serait dans le projet si se faisait maintenant, mais pas dans 10 ans. Incertitude totale sur possibilité de succession. Pense à prendre un jeune susceptible de racheter l'exploitation pour lui apprendre l'exploitation pendant 5 ans (salarié) et lui transmettre ensuite.

## L'INSTALLATION – HISTORIQUE

4<sup>ème</sup> génération.

Travaille depuis l'âge de 16 ans chez son père après avoir arrêté l'école car elle ne l'intéressait pas : "je préférerais aller m'amuser que travailler... aujourd'hui c'est un peu le contraire !"

Son père était producteur d'huîtres et pêcheur de pibale (ou civelle = jeunes anguilles)

En 1978, son père achète la cabane actuelle (qui appartenait au voisin) lorsqu'il apprend que son fils va reprendre la suite. Commence alors l'expédition, en augmentant petit à petit les volumes achetés à l'extérieur. Selon Monsieur P., ce n'est pas un choix mais une obligation de suivre le système et le marché. Vendre uniquement en gros ne suffisait pas, il fallait conditionner et expédier ses huîtres afin de dégager une marge qui permette de survivre.

En 1988, l'exploitation passe d'un système de type familial à une exploitation ostréicole avec des salariés. Ils investissent alors dans du matériel et aménagent leurs claires pour pouvoir y travailler avec du matériel.

En 1998 : Départ à la retraite du père. Création de l'EARL pour faciliter la transmission, "pour qu'elle se fasse en douceur", Monsieur P. est le gérant et possède 52 % des parts (son père en a 48 %).

Petit à petit Monsieur P. transforme son exploitation en augmentant l'expédition et en changeant ses méthodes de production. La tempête de décembre 1999 marque une étape importante car elle "précipite" cette transformation et permet de "franchir le pas". A cela s'ajoute le passage au 35 heures qui, couplé à la tempête, accélère la mécanisation et le réaménagement de tout ce qui n'était pas rentable.

**Décembre 99** : Tempête : gros dégâts, aide de l'état (200 000F, les 1ers servis) a aidé à franchir le pas vers l'expédition

Depuis 3-4 ans, l'exploitation a vu son chiffre d'affaire doubler car l'infrastructure le permettait. Il n'a pourtant pas augmenté sa main d'œuvre.

Monsieur P. n'a pas souhaité ni vendre sur les marchés ni "délocaliser" son ½ élevage en Bretagne car "son métier c'est éleveur-affineur d'huître", or les marchés et la production en Bretagne demandent beaucoup de temps et empêchent, selon lui, de pouvoir mener à bien son exploitation.

## LA SITUATION ACTUELLE

Statut actuel le : **EARL**

Activité : **producteur- affineur-expéditeur**

Régime fiscal :, au réel, assujetti à la TVA Affilié centre de gestion : oui

Pas de formation complémentaire depuis l'installation

Aucune responsabilité extérieure

**Finalité et vie familiale** : il ne veut ni sacrifier son temps libre, ni sa qualité de vie. Prend samedi (mais il vient le matin pour préparer ce qu'il faut) et dimanche.

Sa femme travaille en tant que salariée sur l'exploitation : autrefois elle travaillait à temps plein mais n'était pas déclarée car l'exploitation aurait eu du mal à supporter des charges supplémentaires.

**Vacances** : 8 jours en février-mars, 8 jours en août (besoin de souffler, de couper complètement).

**Choix** (clair, réfléchi) : pas de Bretagne, pas de marchés. Il est éleveur-affineur

pas d'enfants

**a / La surface** : répartition et utilisation ( captage, parcs, claires) :

Parcs : 4 ha : 1/3 inusités et aujourd'hui inexploitable.

Parcs qui peuvent devenir des compétiteurs (il y a du captage). Gros problème développement bigorneaux perceurs (abandon parcs à plat pour parcs en poches).

**1 ha de ½ élevage**

**1 ha pour finition**

**tout en surélevé**

**Claires : 6 ha** : très content de ses claires (**bon verdissement**) : c'est pourquoi il veut se concentrer sur l'affinage. Lorsqu'il achète des claires, il sélectionne celles qui verdissent bien , quitte à les payer plus chères.

Nature	Localisation	Surface	Origine	Utilisation
Parc	Ile Madame	20 ares		Captage
Parc	St Trojan			
Parc	Château d'Oléron			
Parc	Lamouroux	5 parcs, 5000 poches		Finition

Finition dans les meilleurs parcs

**b/ Installation à terre et matériel :**

Cabane : restructuration en 94-95 subventionnée pour respecter normes européennes pour l'expédition = plastifier sols, murs ( il a tout fait lui même : donc pas trop cher mais lourd en temps de travail)

Cabane grande et fonctionnelle, 226 mètres carrés.

Autrefois, la cabane du père était dans une autre commune, éloignée des parcs (2 h 00 pour y accéder)

**Véhicules :**

- Camion Maëster (non réfrigéré) pour transport des huîtres du port à la cabane
- Camionnette Iveco (pour transport emballage )

**Matériel ostréicole :**

- 2 chalands : 12m avec moteur 150 CV (250 000F, neuf), 1 an \_ 9m (15 ans)
- table de triage
- chaîne triage-laveur (neuve, 100 000F) : 1<sup>ère</sup> fois qu'il en achète une
- ensacheur (70 000F)
- tracteur + remorque (depuis le passage au 35 h et depuis tempête ) : il a arrêté ce qui n'était pas rentable.
- 2 chalands de claires
- 1 bouilloire à plusieurs (entre amis, à 4, ont acheté une bouilloire, 10 000 F chacun)

Financement de son matériel en général: 20% Autofinancement / 20% Subventions / 60% emprunts « classiques » à 6%

Pour tout achat, il prend la décision seul, mais en concertant les autres salariés (ou même à la demande des salariés, si besoin réel)

### c/ Main d'œuvre :

**UTH** : 4 + 1.5 + 0.3 (Dont **UTF** : 2)

- Monsieur P.: **gérant**. s'occupe surtout de la commercialisation, de l'affinage, et de l'organisation et préparation du travail (beaucoup de temps)
- Sa **femme** : salariée de l'entreprise, inscrite maritime (emballage, secrétariat, comptabilité)
- **2 salariés** : inscrits maritimes, permis bateau, à temps plein pour production (ENIM)
- **2 saisonnières** (septembre à mai) : emballage, triage, détroquage ... (**MSA**)
- **5-6 saisonniers** (Noël : 15j) : difficulté d'en trouver. trouve ceux « hors cadre social » (sans allocations, RMI... étudiants, « marginaux »...) pour emballage

Monsieur P. insiste sur ce problème de trouver de la main d'œuvre saisonnière: la plupart ne veulent pas être déclarés pour continuer à bénéficier des avantages sociaux, or Monsieur P. tient à déclarer l'ensemble de sa masse salariale.

Bonne adaptation aux "35 heures", souplesse : demande responsabilité de la part des salariés

## **PRODUCTION** (3 ans ½)

Avant la tempête, tout à plat et gardait tout sur l'exploitation. Mais gros problème des bigorneaux perceurs: il a fallu passer en poche + achat bouilloire.

Captage : tubes collecteurs (détroquage facile)

Maintenant:

- Captage : 9-10 mois
- Grattage, criblage, mise en poche
- ½ élevage

**Depuis 3 ans**, il vend environ 10 tonnes de 18 mois (grattis) par an à 10 F/kg. Ce volume est variable selon les années (cours, production...). C'est en fait le "dessous" qui est vendu, le dessus étant gardé. Cela permet de limiter le ½ élevage sur l'exploitation. Il va ensuite racheter des huîtres à 30 mois (pour finition, 12,5 F/kg) et à 36 mois (pour affinage, 14 F/kg).

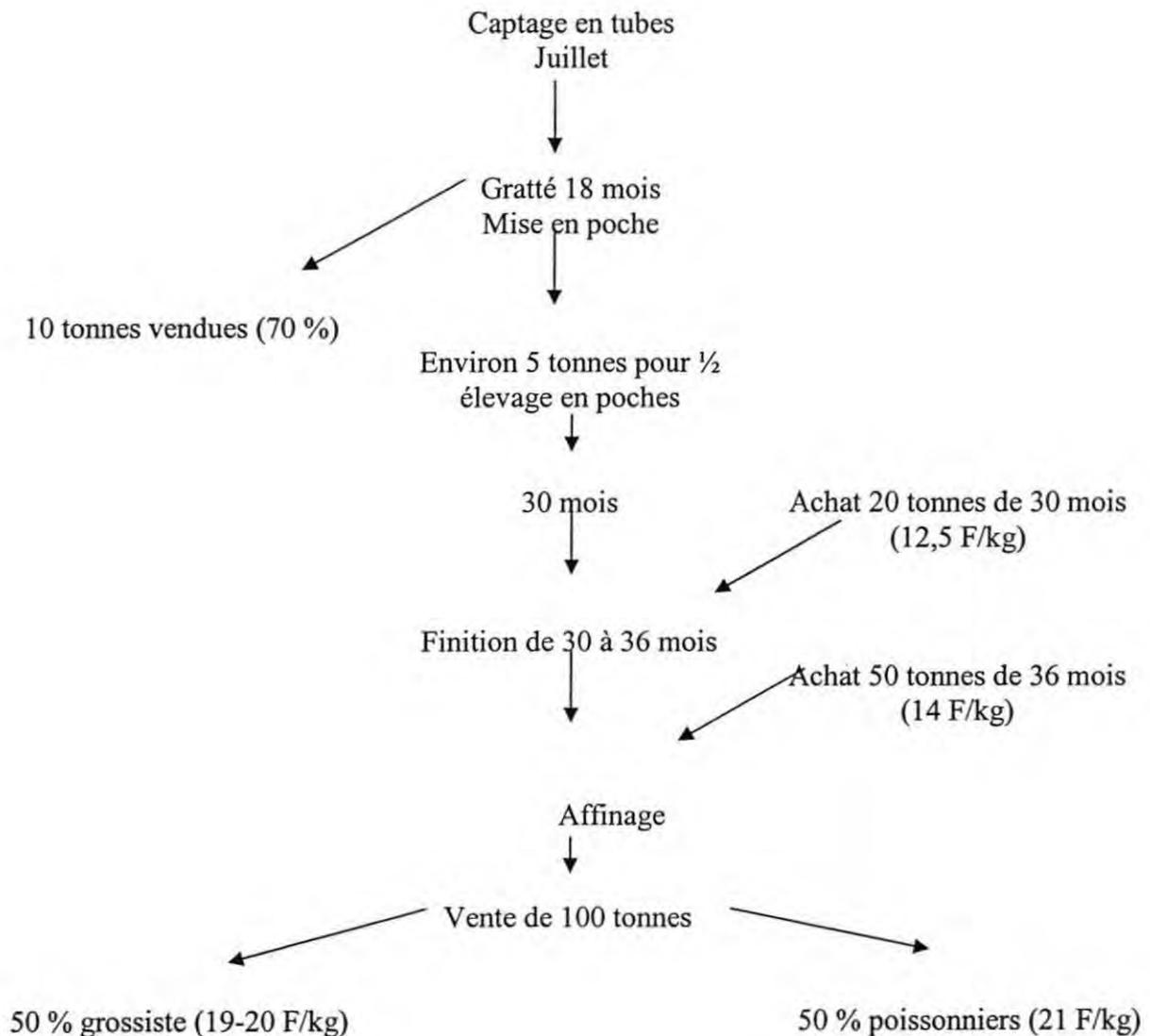
A ce stade, il **vend 78% de sa production** (huîtres de 15-18 mois : hiver). Il vend le « dessous » et prend le « dessus » (les + grosses). Amélioration de la trésorerie. Optimisation production (que les + grosses). Environ **20% vers ½ élevage**.

**Avant**, il laissait à plat de 18 à 30 mois et remettait en poche pour finition.

- Fin du cycle : il rachète 20t pour finition-affinage (huîtres à 30-36 mois, septembre)  
il rachète 50t pour affinage seulement (février)

	Cycle complet (30t)	Finition _ Affinage (20t) Achat 12,5 F/kg	Affinage (50t) Achat 14 F/kg
- 6 mois en parc d'hiver - parc de finition (février, Lamouroux)	Oui	Oui	Non
Affinage en claires (3 semaines à 1 mois, vente en avril-mai)	Oui	Oui	Oui

### SCHEMA DU CYCLE DE PRODUCTION:



**Production concentrée** sur « fines de claires » bien vertes (et quelques spéciales)  
40-50t de production. 100t de vente. Variable selon les années.

Essaye d'avoir un maximum d'huîtres vertes par l'affinage en claires qui "verdissent": "les huîtres vertes se vendent 3 fois plus vite que les blanches".

Il aimerait faire de l'écloserie mais il a déjà trop de captage naturel.

## COMMERCIALISATION

Ne fait pas de GMS.

Avant 1984, que des petits poissonniers.

A commencé ensuite à vendre à grossiste à Rungis.

Depuis 1 an ½ a arrêté la vente aux particuliers car la poste et les transporteurs ont arrêté le service. Mais cela est un bon point car Monsieur P. explique qu'il perdait de l'argent en vendant en si petite quantités (de 10 à 300 kg) ce qui représentait en tout la valeur d'un poissonnier.

N'a pas souhaité s'affilier à Marennes-Oléron car selon lui il y a beaucoup de contraintes, et cela favorise l'affinage et pas le verdissement (passage en claire), or lui son objectif est le verdissement.

### Maintenant:

- 1 grossiste à Rungis: 50 % de la production, 19-20 F/kg
- 5-6 poissonniers en province, 50 % de la production, 21 F/kg

Essaye tous les ans de démarcher un client (poissonnier) de plus.

**Presque tout ce qu'il vend est déclaré.** Il considère ce qui n'est pas déclaré comme « une concurrence déloyale » et pointe du doigt les ostréiculteurs effectuant des marchés (pas de TVA, moins de charges et de contraintes).

## PRATIQUES DE GESTION

Financement matériel: 20% Autofinancement / 20% Subventions / 60% emprunts « classiques » à 6%

Les subventions permettent, selon Monsieur P., de payer les intérêts des emprunts.

Investissement d'environ 100 à 150 000 F par an. Selon lui les investissements sont nécessaires.

Il tient sa comptabilité et la fait analyser par son comptable qui est disponible (cabinet indépendant). Ainsi il "sait" tout, mais après.

Selon lui les ostréiculteurs deviennent de plus en plus des gestionnaires: il était un peu sceptique sur cette notion car il pense que la gestion a pris trop d'importance dans le milieu. En discutant de ça avec lui, et en lui disant ce que j'avais vu chez certains qui géraient leur exploitation de manière pointue, il a accepté le fait que la gestion permettait aux ostréiculteurs de mener leur exploitation de manière moins aveugle, et d'ainsi repérer ce qui va ou ne va pas sur l'exploitation (savent où ils en sont, quel prix de vente est rentable...).

Mais selon lui la gestion au "kg pile" n'est pas adapté à l'ostréiculture.

L'OP oblige à mettre LE poids indiqué pour pouvoir gérer, car beaucoup mettent plus de 15 kg, parfois 10 % de plus ! D'où perte à l'expédition. Etant donné que la mortalité en production est élevée et que les pertes sur la commercialisation sont importantes, cela contribue aux difficultés économiques.

( économie d'échelle: Plus les colis sont petits et plus cela coûte cher à l'emballage en ramenant par kg).

**DONNEES ECONOMIQUES** (Données du 01/09/2000 au 31/08/2001)

**Compte de résultat (en euros)**

CHARGES			PRODUITS		
	N	N-1		N	N-1
Approvisionnements	106 376	87 584	Vente huîtres	200 637	180 074
<i>dont achat huître</i>	89 852	73 507			
<i>dont emballages</i>	5 563	4 561			
Charges externes	20 143	21 494	Ventes autres production		
<i>dont carburants-lubrifiants</i>	3 313	3 605			
Autres			Subvention	2 300	20 447
Impôts et taxes	3 025	2 752	Autres	2 559	9 147
Salaire	67 399	65 860			
Charges sociales salariés	10 839	12 074			
Charges sociales exploitants					
Amortissement	16 805	13 777			
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>202 790</b>	<b>204 393</b>	<b>PRODUITS D'EXPLOITAT°</b>	<b>205 496</b>	<b>209 668</b>
impôt sur bénéfices (société)	839	536			
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>1 169</b>	<b>1 148</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>464</b>	<b>650</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>17</b>	<b>1 690</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>393</b>	<b>2134</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>204 817</b>	<b>207 768</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>206 353</b>	<b>212 453</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>1 536</b>	<b>4 685</b>			

**Bilan de clôture au 31/08/2001**

ACTIF			PASSIF		
	N	N-1		N	N-1
incorporelles (droits concession)	7 000	7 000	Capital social ou individuel	84 840	84 840
corporelles	57 645	51 839			
<i>dont bâtiments</i>	7 216	8 877	Réserve	6 299	5 373
<i>dont terrains</i>	5 448	5 184	Report à nouveau		-3 758
<i>dont matériel</i>	27 311	30 848	Résultat	1 536	4 685
<i>autre</i>	17 668	6 930	Subventions	2 198	715
financières	1 452	1 132	Provisions		
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (net)</b>	<b>66 097</b>	<b>59 972</b>	<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>94 874</b>	<b>91 855</b>
Stocks	39 294	28 472			
Créances	19 371	19 216	<b>Dettes financières</b>	<b>24 416</b>	<b>13 481</b>
VMP	10 000	0			
Disponibilités	8 217	23 918	LT	22 800	12 200
autre actif circulant	1 048	791	CT	1 616	1 281
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>77 932</b>	<b>72 399</b>	<b>Autres dettes</b>	<b>24 739</b>	<b>27 034</b>
			dont fournisseurs	3 795	5 043
<b>TOTAL Actif</b>	<b>144 030</b>	<b>132 371</b>	<b>TOTAL Passif</b>	<b>144 030</b>	<b>132 371</b>

Selon M.P, le fait d'être en société permet d'avoir un revenu fixé dans les statuts et indépendant de la trésorerie: en exploitation individuelle, "on prend quand bon nous semble, et la gestion est alors impossible, on ne sait même plus quand on a pris quoi..."

## AVENIR - ORIENTATIONS

Monsieur P. fait la part des choses entre travail et vie personnelle. Il prend du recul et a une vraie réflexion sur son activité. Il semble content et fier de son métier et de ses pratiques : il travaille avec la nature, il ne fait rien d'artificiel.

Production: selon Monsieur P., le captage et le grossissement ne posent pas de problème sur le bassin, mais le problème est le ½ élevage.

### **Avenir production et commercialisation:**

Hésite entre plusieurs possibilités.

Il souhaite intensifier les ventes du captage afin de ne garder que le meilleur (vente du dessous du 18 mois) et compléter en achetant en fin de cycle des huîtres. C'est déjà ce qu'il fait et il trouve que cela marche, permettant ainsi de garder les meilleures huîtres dans le cycle de production et limiter le nombre de poches pour le ½ élevage qui ne se fait que sur des bons parcs.

Pour ½ élevage, eau profonde serait une bonne solution pour Monsieur P. (cf. discussion).

En commercialisation: a l'idée de créer sa propre huître (huître à son nom) en intensifiant sur la verdure. Ainsi augmenter commercialisation en faisant reconnaître son produit (qualité supérieure en fine).

### **Transmission de l'exploitation:**

Monsieur P. n'a pas de successeur. Il souhaite cependant préparer la transmission de son entreprise pour éviter de la vendre au dernier moment à n'importe qui. Pour cela, il souhaite d'ici 5 à 10 ans prendre un jeune avec lui pour lui "remettre l'exploitation en main". Le repreneur pourra ainsi apprendre à connaître l'exploitation et son fonctionnement, et selon Monsieur P., 5 ans sont nécessaires.

## DISCUSSION

### **Problème de la gestion du littoral par les communes:**

Le fait d'avoir confié la gestion du littoral aux communes pose un problème, car au niveau communal, tout le monde se connaît et les maires "sont des hommes" et selon Monsieur P. une telle gérance n'est pas bonne.

A parlé du problème des stations d'épuration.

Monsieur P. a aussi parlé des CTE ostréicoles et a peur que l'ostréiculture devienne comme l'agriculture: il ne le souhaite pas du tout et veut continuer à **gagner de l'argent sur son métier**.

Nouvelles normes: entre 180 et 239 huîtres dans un cageot de 15 kg obligatoires. Or, entre 189 huîtres pour 15 kg et 239 huîtres pour 15 kg, "il y a un monde entre ces deux". Certains vont profiter de ça, au détriment de ceux qui font des lots homogènes de "jolies huîtres".

Il dit aussi que la réglementation pour les fines de Marennes-Oléron qui impose un indice AFNOR supérieur à 0,6 et non 0,9 permet à beaucoup de vendre des fines alors qu'ils ne devraient pas (indice entre 0,6 et 0,9) et lorsque les années de pousse ne sont pas bonnes et les indices inférieurs à 0,9, cela permet quand même de vendre des fines: pas trop dans la logique de qualité.

Selon lui les techniques de production sont en plein changement et les réglementations ne sont pas adaptées (souvent trop vieilles).

### **Huîtres triploïdes :**

Recherches au début bien fondées. Depuis que des entreprises privées s'y sont intéressées, souci de rentabilité.

Il pense que d'ici quelques années il va devoir faire des triploïdies et faire la moitié en captage naturel (cycle classique) et l'autre moitié en triploïde (achat huîtres 30 g puis 1 an en parcs).

Cependant reste préoccupé par la forte mortalité que présentent les huîtres triploïdes.

### **Technique en eaux profondes :**

Il a réalisé un don d'huîtres au début.  
N'est ni pour ni contre.

Si cela se fait, pense que ce sera au détriment des autres qui ont des parcs dans le bassin et qui vont se faire "bouffer la nourriture".

« L'eau-profonde » permettrait cependant, selon Monsieur P. de pallier les problèmes de ½ élevage que connaît le bassin.

Il pense que trop de gens sont contre pour que cela se fasse.

Le temps que les structures se mettent en place, si ça se fait, cela va mettre des années, or lui il se rapproche de la retraite.

Pourtant il serait très intéressé si le projet se faisait tout de suite.

Le projet coûte très cher depuis 10 ans qu'on en parle, mais il n'avance pas car trop de gens contre:

- problème avec les pêcheurs
- compétence des ostréiculteurs?
- lenteur et lourdeur administrative

Selon Monsieur P. la gestion de l'eau profonde ne peut-être que collective et il sera indispensable d'utiliser du matériel déjà existant (chalutier des pêcheurs...) pour limiter les investissements. Car l'achat d'un dragueur s'avère être lourd.

Il pense qu'il faut qu'il y ait une personne qui ne s'occupe que de ça, qui soit payé pour ça pour éviter qu'il soit partie prenante et qu'il puisse se concentrer sur ça.

Il garde ses parcs inexploités au cas où... en échange.

Se demande si « l'eau-profonde » se fait, quelle surface pourra être exploitée et sera-t-elle suffisante?

# ANNEXE N° 8

## CONTRAINTES ADMINISTRATIVES RELATIVES À L'INSTALLATION

Source : CHAMPEAU, 2002.

### POUR DEMANDER DES CONCESSIONS

- avoir 18 ans au moins
- être Français ou ressortissant de l'union Européenne
- et détenir la capacité professionnelle en répondant à l'une des 6 conditions suivantes :
  - le BEPMC ou diplôme équivalent
  - ou le CAPMC + 1 an déclaré + le stage 240 h
  - ou 3 ans déclarés + le stage 240h
  - ou 5 ans déclarés et être nés avant le 25 sept.1985
  - ou le BP Agricole et Maritime Productions Aquacoles
  - ou le Bac Pro Cultures Marines

### POUR DEMANDER LES AIDES AGRICOLES

Pour les aides à l'installation Dotation Jeunes Agriculteurs et Prêts Jeunes Agriculteurs, il faut à la date d'installation :

- détenir la capacité professionnelle :

*candidats nés après le 1er janv. 1980 (diplôme de niveau IV)*

- le bac pro cultures marines
- ou le BP Responsable d'Exploitation Agricole

*candidats nés avant le 1er janvier 1980*

- le BEPMC ou diplôme équivalent
- ou 3 ans déclarés + le CAPMC + le stage de 240 h
- ou le BP agricole et MARitime Productions Aquacole
- ou le BP Responsable d'Exploitation Aquacole

- et effectuer le stage de 40 h

### POUR PATRONNER SON CHALAND

Remplir les 4 conditions suivantes

- être français
- être âgé de 21 ans au moins
- détenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite des Navires Conchylicoles
- et justifier de 12 mois de navigation

# ANNEXE N° 9

## ZONES DEFAVORISEES ET OSTREICULTURE

### ZONES DEFAVORISEES

(d'après [http://www.insee.FR/fr/insee\\_regions/bourgogne/zoom/ries/doc/zdm.html](http://www.insee.FR/fr/insee_regions/bourgogne/zoom/ries/doc/zdm.html), sd)

La notion de zones défavorisées est une réponse au besoin de politiques structurelles en matière agricole qui, dans les années 70, se fait jour dans la Communauté Européenne. ces politiques ont comme principes la reconnaissance du rôle des agriculteurs dans la gestion du patrimoine naturel et par voie de conséquence, les concours que la société doit leur fournir à cet effet. Ces politiques s'appuient essentiellement sur trois types de leviers : les aides à l'investissement, la formation professionnelle, les indemnités compensatoires d'handicaps reconnus comme naturels et permanents.

La directive communautaire de 1975 qui instaure les zones défavorisées met en avant trois types de situations pour être éligible aux concours attachés à cette notion :

- des zones de montagne composées de communes dont 80 % de la superficie est située à une altitude qui excède 800 mètres ou caractérisées par une dénivellation entre les points d'altitude extrême qui dépasse 400 mètres
- des communes à vocation agricole caractérisée par des terres insuffisamment productives, qui ont des résultats d'exploitation inférieurs à la moyenne nationale et de faibles densités de population
- des secteurs de faible superficie affectés d'handicaps spécifiques dans lesquelles le maintien d'une activité agricole est considéré comme stratégique pour les caractéristiques environnementales de ces espaces.

Sur la base de ces critères, la France a décliné quatre types de zones défavorisées :

- des zones de haute montagne
- des zones de montagne
- des zones de piémont
- des zones défavorisées simples

### ZONES DÉFAVORISÉES AU SENS DE L'ARTICLE 3 PARAGRAPHE 5 DE LA DIRECTIVE 75/268/CEE

(d'après [http://adminet.com/eur/loi/leg\\_euro/fr\\_381D0408.html](http://adminet.com/eur/loi/leg_euro/fr_381D0408.html), sd)

#### Bassin de Marennes-Oléron :

Marais de Marennes

Bourcefranc-le-Chapus

Éguille

Gua

Hiers-Brouage

Marennes

Mornac-sur-Seudre

Niulle-sur-Seudre

Port-des-Barques

# ANNEXE N° 10

## PROPOSITION D'UN QUESTIONNAIRE FERME

### PRESENTATION ET CARACTERISTIQUES GENERALES DE L'EXPLOITATION

**Commune établissement :**

**Statut** (individuel ou sociétaire) :

*SI société, nombre d'associés :*

**Age du (des) exploitant(s) :**

**Surfaces exploitées :**      *dont surfaces bassin :*      *hors bassin :*      *lieu :*      *e-p :*

**Nombre d'UTH :**      *dont UTF :*

**Tonnage vendu :**      *dont produit sur l'exploitation :*

**Mode de commercialisation principal :**       Gros       Marchés       GMS       Autres

*% total commercialisé :*

### CRITERES LIES A L'ACCEPTATION DE LA TECHNIQUE

**Force du projet ostréicole :**

**Présence d'un successeur :**       oui       non       indécis

*Quel intérêt portez-vous à l'introduction d'une technique dans votre cycle de production susceptible de modifier votre système actuellement en place ?*

*note de 0 (pas d'intérêt) à 10 (fort intérêt) :*

*Dans laquelle des finalités suivantes vous retrouvez-vous ?*

- 1 faire évoluer mon exploitation vers un outil performant et rentable
- 2 adapter au mieux mon activité pour être rentable tout en dégagant du temps libre
- 3 rester à mon niveau de rémunération sans modifier mon système de production

**Type de main d'œuvre pratiquant le ½ élevage sur l'exploitation et arbitrage :**

**Qui réalise le ½ élevage sur l'exploitation :**      main d'œuvre  familiale       salariale

*Si familiale : êtes-vous prêt à payer 272 € par tonne de 18 mois en contre partie d'un gain de temps de travail sur le ½ élevage ?*

oui       non       indécis

**Qualité des huîtres dans la commercialisation :**

**Importance**       forte       moyenne       faible

*Etes vous prêt à voir la qualité visuelle de vos huîtres baisser en contre partie d'un gain sur le coût de revient ?*

oui       non       indécis

## CRITERES LIES AU CHOIX DU MODE D'ORGANISATION

### *Capacité d'investissement :*

- A combien estimez-vous votre capacité d'investissement ?  €

- Si ne sais pas, estimer avec l'ostréiculteur :

<b>Entrées-sorties sur 1 année</b>	
- annuités d'emprunt	
- rémunérations	
- investissements prévus	
<b>CAPACITE INVESTISSEMENT</b>	

### *Tonnage mis en ½ élevage :*

- Tonnage total de 18 mois sur l'exploitation : % mis en ½ élevage :

### *Idéologie :*

- *Que pensez-vous :*

des structures collectives ?	opinion	<input style="width: 50px;" type="text"/>			
des structures individuelles ?	opinion	<input style="width: 50px;" type="text"/>			

- *Seriez-vous prêt à vous lancer dans un projet collectif ?*

individuel ?

### *Prise de risque :*

- Quel est votre positionnement entre "contraintes importantes et risques faibles" (note 0) et "peu de contraintes mais risques élevés" (note 10) ?

note de 0 à 10 :